This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

3 3433 07137261 3

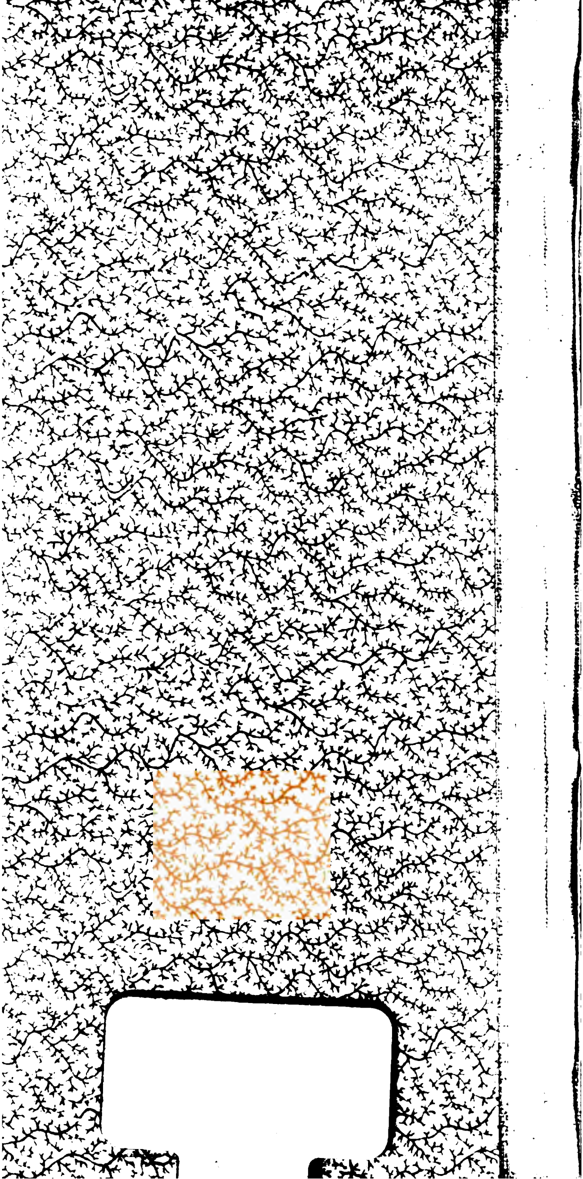

DEL
~~H24 F~~

DEL
~~H24~~ F

MÉMOIRES
ET LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON.

TOME VII.

Contenant le Tome Ier. des LETTRES.

---

(7)

LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON,
TOME PREMIER,

CONTENANT

Des Lettres à différentes personnes ; celles à M. d'Aubigné ; et celles à M. et à Me. de Villette.

NOUVELLE ÉDITION.

ASTOR LIBRARY NEW-YORK

A MAESTRICHT,

Chez J. E. DUFOUR et Ph. ROUX, associés.

M. DCC. LXXXIX.

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

TABLE DES LETTRES

Contenues dans ce Tome premier.

LETTRE I. *De Mlle. d'Aubigné, à Mlle. de Saint-Hermant.* pag. 1
II—VI. *De M. de Scarron, à Mlle. d'Aubigné.* 3
VII. *De M. de Méré, à Mlle. d'Aubigné.* 11
VIII. *De Me. Scarron, à Mlle. de l'Enclos.* 16
IX. *De M. de Méré, à Me. Scarron.* 18
X. *De Me. Scarron, à Me. de Fontenay.* 20
XI. *A Me. de Palaiseau.* 21
XII. *A Me. de Pommereuil.* 22
XIII. XIV, XV. *A Me. Fouquet.* 23
XVI. *A Me. de Villarceaux.* 26
XVII. *A la Maréchale d'Albret.* 32
XVIII. *A M. d'Hermilly.* 33
XIX, XX. *A Me. la duchesse de Richelieu.* 34

XXI. *A Mlle. de l'Enclos.* 36
XXII. *A Me. de Chantelou.* 38
XXIII. *A Mlle. d'Artigny.* 40
XXIV. *A Me. de Chantelou.* 41
XXV. *A Mlle. de l'Enclos.* 43
XXVI. *A M. l'abbé Testu.* 44
XXVII, XXVIII. *A Me. d'Hudicour.* 46
XXIX. *De M. de Méré, à Me. Scarron.* 48
XXX, XXXI. *De Me. Scarron, à Me. de Montespan.* 50
XXXII. *De Me. de Maintenon, à la même,* 52
Du duc du Maine, à sa mere. 53
XXXIII. *A Me. de Coulanges.* 54
XXXIV. *A M. d'Hudicour.* 55
XXXV. *A M. de Coulanges.* 56
XXXVI. *A Me. de Montespan.* 58
XXXVII. *De Me. de Montespan, au roi.* 61
XXXVIII. *De Me. de Maintenon, à Me. de Coulanges.* 63
XXXIX. *A M. de Montespan.* ibid.
XL. *A l'abbé Testu.* 64
XLI. *A Me. de Montespan.* 65
XLII. *De la comtesse de Bregy, à Me. de Maintenon.* 67

XLIII. *De Me. de Maintenon, à Mlle. de l'Enclos.* 68
XLIV—LIII. *A Me. de Frontenac.* 69
LIV. LV. *Du Chev. de Méré, à Me. de Maintenon.* 77

LETTRES à M. D'AUBIGNÉ.

LETTRE. I—XXXIII. pag. 84
XXXIV. *De M. d'Aubigné, à Me. de Maintenon.* 128
XXXV—LIV. *De Me. de Maintenon, à M. d'Aubigné.* 130
LV. *A M. d'Aubigné.* 168
LVI—LXI. *A M. d'Aubigné.* 173
LXII. *A Me. d'Aubigné.* 180
LXIII—CIX. *A M. d'Aubigné.* 181

LETTRES à M. et à Me. de VILLETTE.

LETTRE I. *A Me. de Villette.* pag. 263
II. III. *A Mr. de Villette.* 264
IV, V. *A Me. de Villette.* 267

VI. *A M. de Villette.* 269
VII, VIII. *A Me. de Villette.* 274
IX—XIV. *A M. de Villette.* 276
XV, XVI. *A Me. de Villette.* 287
XVII—XX. *A M. de Villette.* 289
XXI. *A Me. de Villette.* 295
XXII. *A M. de Villette.* 297
XXIII. *A Me. de Villette.* 299
XXIV. *A M. de Villette.* 300
XXV—XXXIII. *A Me. de Villette.* 302
XXXIV—XLI. *De Me. de Villette, à Me. de Maintenon.* 315

LETTRES DE MADAME DE MAINTENON, A DIFFÉRENTES PERSONNES.

LETTRE PREMIERE.

De Mademoiselle d'Aubigné, à Mademoiselle de Saint-Hermant.

De Niort, 1650.

MADEMOISELLE, vous m'écrivez des choses trop flatteuses, et vous me traitez, peu s'en faut, comme si j'étois d'un sexe différent du vôtre. Je suis bien plus flattée de vos louanges que de celles de M. de M***. (1) Il m'en donne

(1) Vraisemblablement le chevalier de Méré.

avec plus de passion, mais pas avec autant de tendresse. Aussi me méfierois-je bien d'un amant qui sauroit entrer dans mon cœur avec la même adresse que vous y entrez. Je ne regretterois point Paris, si vous n'y étiez pas. Vous effacez tout ce qui m'y a plu. Je n'oublierai jamais les larmes que vous avez versées avec moi, et toutes les fois que j'y pense, j'en verse encore. Je m'assieds avec un plaisir toujours nouveau sur cette chaise que vous avez travaillée de vos mains; et quand je veux écrire, je ne suis contente ni de mes expressions, ni de mes pensées, si je ne me sers pas de vos plumes et de votre papier. Je vous prie, mademoiselle, de me dispenser de vous l'envoyer tout écrit. Je n'ai ni assez de courage ni assez d'esprit pour cela; je vous en promets la moitié, et vous aurez le reste quand j'aurai autant d'esprit que monsieur Scarron. J'aime bien mademoiselle de Neuillant: je vous prie de le lui dire, et de la remercier du service qu'elle m'a rendu, en me donnant en vous une amie qui me consoleroit de ma mere, si quelque chose pouvoit m'en consoler.

LETTRE II.

De M. Scarron, à Mlle. d'Aubigné.

MAdemoiselle, je m'étois toujours bien douté que cette petite fille, que je vis entrer il y a six mois dans ma chambre avec une robe trop courte, et qui se mit à pleurer, je ne sais pas bien pourquoi, étoit aussi spirituelle qu'elle en avoit la mine. La lettre que vous avez écrite à mademoiselle de Saint-Hermant est si pleine d'esprit, que je suis mécontent du mien de ne m'avoir pas fait connoître assez-tôt tout le mérite du vôtre. Pour vous dire vrai, je n'aurois jamais cru que dans les îles de l'Amérique, ou chez les religieuses de Niort, on apprît à faire de belles-lettres; et je ne puis bien m'imaginer pour quelle raison vous avez apporté autant de soin à cacher votre esprit, que chacun en a de montrer le sien. A cette heure que vous êtes découverte, vous ne devez point faire difficulté de m'écrire aussi-bien qu'à mademoiselle de Saint-Hermant. Je ferai tout ce que je pourrai pour faire une aussi bonne lettre que la vôtre, et vous

aurez le plaisir de voir qu'il s'en faut beaucoup que j'aie autant d'esprit que vous. Tel que je suis, je serai toute ma vie, etc.

LETTRE III.

Du même, à la même.

VOus êtes donc devenue malade de la fievre tierce. Si elle se tourne en quarte, nous en aurons pour tout notre hiver ; car vous ne devez pas douter qu'elle ne me fasse autant de mal qu'à vous. Faites-moi savoir, je vous prie, combien d'accès nous en avons déja eus, et ce que les médecins en disent, puisque vous les verrez la premiere. Et en vérité, cela est assez extraordinaire que vous sachiez de mes nouvelles quatre ou cinq jours avant moi même. Je me fie bien en mes forces, accablé comme je suis de tant de maux, de prendre tant de part aux vôtres. Je ne sais si je n'aurois pas mieux fait de me défier de vous la premiere fois que je vous vis. Je le devois faire, à en juger par l'événement. Mais aussi, quelle apparence y avoit-il qu'une jeune fille dût troubler l'esprit d'un vieux garçon ?

et qui l'eût jamais soupçonnée de me faire assez de mal pour me faire regreter de n'être plus en état de me revancher ? Douceurs à part, je sais que vous êtes malade, et je ne sais si l'on a de vous tout le soin qu'on en doit avoir. Cette inquiétude-là augmente fort le déplaisir que j'ai de vous voir aussi malheureuse que je vous suis inutile.

Tandis que, la cuisse étendue,
Dans un lit toute nue,
Vous reposez votre corps blanc et gras
Entre deux sales draps,
Moi, malheureux pauvre homme,
Sans pouvoir faire un somme,
Entre mes draps qui sont sales aussi,
Je veille en grand souci.

Et cela pour vous aimer plus que je ne pensois. Que je vous aime ! Et que c'est une sottise que d'aimer tant ! Comment ! à tout moment il me prend envie d'aller en Poitou, et par le froid qu'il fait ; n'est-ce pas une forcenerie ? Ah, revenez, revenez, puisque je suis assez fou pour regreter des beautés absentes. Je me devois mieux connoître, et considérer que j'en ai plus qu'il ne m'en faut d'être estropié depuis les pieds jusqu'à la

tête, sans avoir encore ce mal qu'on appelle l'impatience de vous voir. C'est une maudite maladie. Ne vois-je pas bien comme il en prend au pauvre M...; de ce qu'il ne vous voit pas aussi souvent qu'il voudroit, encore qu'il vous voie tous les jours ? Il nous en écrit en désespéré ; et je vous le garantis ame damnée, à l'heure que je vous parle, non pas à cause qu'il est hérétique, mais parce qu'il vous aime, et c'est tout dire. Vous devriez pourtant vous en tenir à vos conquêtes, laisser enfin le genre humain en paix ?

> Et commander à vos œillades
> De faire un peu moins de malades.

Vous êtes bien heureuse de n'avoir pas à faire à moi ; je vous menerois d'importance. Vous vous moquez peut-être de mes menaces. Mais sachez, beauté fiere, qu'on ne manque point d'hommes forts dans une affaire où le public est intéressé. Il n'y auroit donc qu'à faire mourir les gens ! Et dites-moi, ma mignonne, êtes-vous chrétienne ? vous êtes Turque, sur mon honneur ; je m'y connois bien ; et vous êtes Turque des plus méchantes. Encore les Turcs de bien et d'hon-

neur sont-ils grands aumôniers! Mais de l'humeur dont je vous connois, vous ne feriez pas de bien pour un empire, même à ceux qui vous aiment. Vous ne valez donc rien, quoique vous soyez faite de quantité de belles et bonnes choses : vous autorisez plus que personne le proverbe qui dit : *Tout ce qui reluit n'est pas or* ; et enfin vous êtes aussi diablesse que vous êtes blanche. Avec tout cela, voyez ce que c'est que d'être belle! je suis plus que personne du monde, etc.

LETTRE IV.

Du même, à la même.

QUe vous êtes querelleuse! et, si vous n'aviez beaucoup d'autres bonnes qualités, que j'aurois à souffrir en cultivant l'amitié que j'ai grande envie de faire avec vous! Hé bien, quand je vous aurois manqué une fois de parole, vous seriez bien gâtée! Je vous en manquerai plus de cent fois, et si je ne vous en aimerai pas moins. Voyez-vous, mademoiselle, j'aime si fort mes amis, que j'en suis honteux. Mais j'avoue qu'il y a quel-

ques petites incommodités à souffrir avec moi. Je suis paresseux en diable ; et pour vous montrer que je dis vrai, c'est que de pure paresse, je ne puis me résoudre à vous choisir des vers dans ma cassette, quoique j'en aie plus grande envie que vous, et c'est tout ce que je pourrai faire tantôt. Quand vous me direz des injures, Vous verrez avec quelle patience je les souffrirai, et vous jugerez par là, qu'au moins je suis bon à être grondé, si d'ailleurs je ne suis bon à rien. On n'a que faire de nous vouloir brouiller, nous nous brouillerons bien tout seuls, sans que personne s'en mêle : mais aussi nous nous racommoderons bien vîte, et ce sera à recommencer de plus belle. Adieu. Je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur, ou le diable m'emporte.

LETTRE V.

Du même, à la même.

OH ! pour le coup, voici les vers : Vous y verrez, petite tigresse, que j'avois bien raison de me défier de vous.

Je voyois tous les jours l'incomparable Iris ;
J'admirois son esprit, je la trouvois fort belle ;

Imprudent que j'étois ! je m'aimois auprès d'elle,
Sans connoître que jétois pris.
Mais ne la voyant plus, ô bons dieux ! quelle flamme
S'est découverte dans mon ame !
Quels rigoureux tourments n'ai-je pas enduré,
Quand j'ai pensé depuis à ses aimables charmes !
Que j'ai poussé de cris ! que j'ai versé de larmes,
Et que j'ai souvent soupiré !
Mais je ne la vois plus : et cependant mon ame
Voit croître tous les jours sa flamme.
Je la sens dans mon cœur augmenter chaque jour ;
Mais aussi chaque jour mon esprit diminue.
O dangereuse Iris ! pourquoi vous ai-je vue,
Si j'en devois mourir d'amour ?
Et si je ne saurois, tant vous êtes sévere,
Vous le dire sans vous déplaire.
L'amour que j'ai pour vous me tourmente si fort ;
Que j'en pourrois fléchir l'ame la plus barbare :
Je vous offenserai, si je vous lè déclare ;
Si je le cache, je suis mort :
Mais redoutant la mort, moins que votre colere,
J'aime mieux mourir, et me taire.

M. de Miossens a la goute : on voit bien qu'il vous aime. Aimez-moi, et je serai guéri de tous mes maux.

LETTRE VI.

Du même, à la même.

MAdemoiselle, je vous envoie ma confession. Quoique je sois devant tout le monde en posture de pénitent, il n'y a personne en qui j'aie plus de confiance qn'en vous : pour vous mon cœur est percé à jour.

Si je n'aime de tout ce cœur
Iris dont le bel œil s'est rendu mon vainqueur
Par une seule œillade,
Si d'adorer d'autres appas
Jamais l'amour me persuade,
Je veux que sa beauté, qui m'a rendu malade,
Ne me guérisse pas.

C'est jurer par les ondes du *Styx* : mais puis-je, ma toute charmante, ma toute précieuse, m'attacher à vous par un serment trop fort ?

Oui, si je n'aime constamment,
Et si jamais mépris ou mauvais traitement
Me rendent infidele,
O grands dieux ! à qui je promets
De l'aimer et douce et cruelle !

Je veux bien que le feu dont je brûle pour elle
Ne me brûle jamais.

Que diable allois-je faire dans cette galere ? pourquoi vous aimer, vous qui ne m'aimerez jamais ? Vous me direz toujours avec cette gaieté qui me désespere : Vous m'aimez, parce que je suis jolie : je ne vous aime point, parce que vous êtes à faire peur.

Ma raison par de vains discours
A beau me faire voir le péril que je cours ;
Quoi qu'elle me conseille ;
Grands yeux, qui paroissez si doux !
Teint frais et vif ! bouche vermeille !
Beaux cheveux ! belle Iris ! adorable merveille !
Je veux mourir pour vous.

LETTRE VII.

De M. de Méré, à Mlle. d'Aubigné.

JE n'ose vous écrire, Mademoiselle, quoique vous m'ayez fait la grace de me le permettre, et que ce ne soit pas la premiere fois que je me le sois permis. J'étois bien plus hardi avant d'avoir l'honneur de vous connoître, et je

trouve que plus je vous ai vue, plus vous m'avez inspiré de respect. Je crois que si vous n'étiez que la plus belle et la plus agréable personne du monde, je vous dirois librement tout ce qui me viendroit dans la fantaisie. Mais vous avez tant d'autres qualités de plus haut prix, que, lorsque l'on vous écrit ou que l'on vous parle, il est bien mal-aisé de ne vous pas craindre ; et je remarque en vous un mérite si pur et si rare; que j'aurois de la peine à me persuader que le plus honnête homme qui parut jamais fût digne de vous. Depuis que je vous ai quittée, je n'ai rien vu de de tout ce que j'aime, rien de noble, rien de galant, ni de bon air. Même quand il m'arrive de tourner ma pensée à ces dames chez qui j'allois quelquefois, lorsque je ne pouvois être auprès de vous, cette idée ne me donne pas des sentimens bien vifs, et je ne songe aux plus acomplies que pour vous mettre au-dessus d'elles. Encore que vous les effaciez et que vos soyez l'admiration de Paris et des mieux faites de la cour, il est pourtant vrai, mademoiselle, que c'est dans mon esprit que vous conservez tous ces avantages. De la sorte que je les regarde et qu'ils me sont chers, il me semble que les plus grands princes ne sauroient être

heureux sans vous ; et que plus ils ont de fortune et de grandeur, plus ils sont à plaindre de ne vous avoir pas. Aussi, mademoiselle, si je m'étois apperçu que les matieres brillantes vous plussent, je vous pourrois assurer qu'Alexandre et César vous eussent préférée à toutes leurs conquêtes. Mais est-il possible qu'avec tant de raisons que vous avez d'aimer le monde et la vie, il arrive pourtant que vous ne laissez pas quelquefois d'être bien sombre, et d'avoir de tristes pensées? Je vous ai pourtant vue en cet état ; et vous me faisiez souvenir de ces temps bas, qu'on aime quelquefois mieux que les plus brillants jours de l'été. Mais ce qui me plaisoit tant ne me tourmentoit pas moins : et puisque votre présence, qui m'est si chere, ne m'empêchoit pas de souffrir, parce que vous étiez mélancolique ; imaginez-vous si je suis à plaindre, à cette heure que je ne vous vois plus, quand votre tristesse me revient dans l'esprit. Croyez-moi, vous devez mieux goûter ce que vous valez : je vous le conseille sincérement, et vous en conjure de tout mon cœur. Voici votre leçon, et ce qu'un ancien Grec écrivoit à son ami :

Si-tôt que je vous perds de vue, je suis toujours bien-aise d'apprendre de vos nou-

LETTRE VIII. (1)

De Me. Scarron, à Mlle. de l'Enclos. (2)

MAdemoiselle, voici des vers que Mr. Scarron a faits pour vous, après avoir très-inutilement tenté d'en faire contre vous. Je n'ai pas voulu lui permettre de vous les envoyer; et, voyez combien je compte sur vous, je lui ait dit que vous les recevriez de ma main avec plus de plaisir que de la sienne. Tous vos amis soupirent après votre retour: Depuis votre absence, ma cour en est grossie; mais c'est un foible dédommagement pour eux; ils causent, ils jouent; ils boivent, il bâillent. Le Marquis a l'air tout aussi ennuyé que les premiers jours de votre départ: il ne s'y fait point: c'est une constance héroïque. Revenez, ma très-aimable, tout Paris vous en prie. Si M. de Villarceaux savoit tous les bruits que madame de Fiesque seme contre lui,

(1) Cette lettre est vraisemblablement de l'année 1653.

(2) Ninon de l'Enclos, née à Paris le 15 mai 1616, morte le 17 octobre 1706.

il

il auroit honte de vous retenir plus long-temps. Saint-Evremond veut vous envoyer Châtillon, Miossens et du Rincy, en qualité de chevaliers errants, pour vous enlever dans votre vieux château. Revenez, belle Ninon, et nous ramenez les graces et les plaisirs. Ce sont mes vœux : voici ceux de Mr. Scarron :

O belle et charmante Ninon !
A laquelle jamais on ne répondra, non,
Pourquoi que ce soit qu'elle ordonne ;
Tant est grande l'autorité
Que s'acquiert en tous lieux une jeune personne,
Quand avec de l'esprit elle a de la beauté !
Le premier jour de l'an nouveau,
Je n'ai rien d'assez bon, je n'ai rien d'assez beau,
De quoi vous donner une étrenne.
Contentez-vous de mes souhaits :
Je consens de bon cœur d'avoir grosse migraine,
Si de bon cœur je ne les fais.
Je souhaite donc à Ninon
Un mari peu hargneux, mais qui soit bel et bon,
Force gibier tout le carême,
Bon vin d'Espagne, gros marron,
Force argent, sans lequel tout homme est triste et blême,
Et qu'un chacun l'estime autant que fait Scarron.

LETTRE IX.

De M. de Méré, à Mad. Scarron.

C'EST être bien constante, madame, je vous l'avoue, que de me garder toujours quelque place en votre souvenir, et de me faire la grace de m'écrire. Pensez-vous néanmoins que de la maniere que vous êtes constante, et même opiniâtre, je vous en doive être obligé, et que ce ne soit pas plutôt un sujet de plainte que de remerciment? Du moment que j'eus l'honneur de vous voir, vous me plûtes bien fort. Et si j'ose me flatter d'une si douce pensée, il me semble aussi que vous me fîtes paroître un peu d'inclination. Tout cela me promettoit un succès agréable. Mais ensuite, après beaucoup d'entretiens et de billets, qui vous ont assez témoigné que je vous aime éperduement, et qui me doivent mettre bien avant dans votre cœur, vous en êtes demeurée obstinément dans un degré d'amitié, qui ne s'éleve guere au-dessus de l'indifférence. Comme je me plains de votre constance, vous me reprochez que je suis inégal. Je ne veux pas nier que

je ne le sois pour vous, madame, et peut-être encore plus que vous ne pensez. Mais vous m'en devez savoir bon gré; car de la sorte que je le suis, il n'y a rien de plus obligeant, puisqu'il ne se passe point de jour, que je n'ajoute de l'estime et de la tendresse aux sentiments que vous m'avez inspirés. Et je vous souhaite encore aujourd'hui plus vivement que je ne faisois hier. Il est vrai que les agréments et les délicatesses de votre lettre y peuvent contribuer. Peut être que vous n'en demandez pas tant, et que vous en seriez embarrassée. Je vous assure pourtant que les affections médiocres donnent beaucoup de peine et fort-peu de plaisir; et que jamais on est heureux de s'aimer, qu'on ne vienne à ne se pouvoir passer l'un de l'autre. J'ai eu des affaires qui ne m'ont pas permis d'être auprès de vous. A cette heure que je fais ce que je veux, j'espere de m'en approcher en peu de temps: et si vous me trouvez sombre et mélancolique à notre premiere vue, n'en soyez pas surprise; car il seroit bien-mal-aisé que deux heures de votre conversation, toute charmante qu'elle est, me pussent guérir de la tristesse que deux mois de votre absence m'ont causée.

LETTRE X.

De Madame Scarron, à Madame de Fontenay.

Paris, 14 février 1653.

. . . .
. . . . . Il ne vous le pardonnera jamais, me dit-il, d'un ton et d'un air que je ne lui ai jamais vu. Vous l'avez blessé dans l'endroit le plus sensible ; vous avez trompé sa confiance ; enfin, c'est un déchaînement, une obstination, dont je ne l'aurois pas cru capable. Ecrivez-lui, dites-lui vos mécontentements ; dites tout avec fermeté ; j'épierai le moment. Il seroit bien triste pour moi d'être privée du commerce de la personne que j'aime le plus. Ne vous rebutez pas, ne fléchissez point ; dans deux jours, je tiens votre paix faite. Dans le fond, vous n'êtes coupable que d'une imprudence, et son cœur est porté à vous justifier. Mon mari est surpris d'une si prompte rupture ; il prétend qu'au-lieu de vous en alarmer, vous devez en bénir le Ciel.

LETTRE XI.

A Madame de Palaiseau. (1)

Paris, 1654.

J'AI dit à Mr. de Souvré tout ce que vous lui auriez dit vous-même. Je doute qu'il réussisse : soyez pourtant sûre qu'il fera l'impossible ; il me l'a promis. Il convient qu'il y a de la lâcheté dans le procédé de son ami : mais il soutient que vos hauteurs diminuent sa faute. La chose est sans remede ; il tâchera seulement de l'engager à doubler la somme. Avec cela, vous seriez heureuse, si vous saviez l'être, et si la réputation pouvoit se renouveller. Donnez-vous à Dieu ; fuyez du moins le monde pour un temps ; vous pourrez y reparoître ensuite, comme si cet accident n'avoit fait aucun éclat. Vous avez toujours aimé la vertu ; quand le public en sera persuadé, et vous le persuaderez par votre retraite, il oubliera vos foiblesses. Monsieur Scarron,

(1) Céleste de Palaiseau, prieure d'Argenteuil. Scarron l'avoit beaucoup aimée dans sa jeunesse.

qui juge très-sainement des choses, quand il veut-bien les considérer sérieusement, est de mon avis. Adressez vous à quelque homme de bien, qui vous conduise dans les voies du Seigneur. Tout est vanité, tout est affliction d'esprit; l'expérience doit vous l'apprendre. Jetez-vous dans les bras de Dieu. Il n'y a que lui dont on ne se lasse point, et qui ne se lasse jamais de ceux qui l'aiment.

LETTRE XII.

A Madame de Pommereuil.

Paris, 10 *juillet* 1655.

MAdame, je ne crois pas qu'il y ait jamais eu une aussi belle passion que celle que M. Scarron a conçue pour vous, depuis qu'il a eu l'honneur de vous voir au chevet de son lit. Il ne trouve rien de si beau que vous, pas même madame de Longueville; il vous donne le prix de la beauté, le prix de l'esprit, le prix de la vertu. Vous êtes, madame, la seule personne dont il prononce le nom avec respect. A votre considération, il a oublié la belle inconnue, et pardonné à

Madaillan. Madame de Brienne est jalouse de vous ; madame de Fiesque l'est aussi ; jugez combien je dois l'être. Je ne vous remercierai point de cette belle et magnifique chasuble ; c'est le présent d'une rivale trop redoutable. Si j'en croyois mes amis, je vous priverois des prieres de la chapelle que vous embellissez, et je défendrois au prêtre de M. Deslande payen, de se ressouvenir de sa bienfaictrice. Madame de Bonneau sort d'ici ; elle vous est si attachée, et elle le dit avec tant de plaisir et de zele, qu'on a honte de ne pas vous aimer autant qu'elle vous aime.

LETTRE XIII.

A Madame Fouquet.

Paris, 25 *mai* 1658.

MAdame, je ne vous importunerai plus de l'affaire des déchargeurs ; elle est heureusement terminée par la protection de ce héros, auquel nous devons tout, et que vous avez le plaisir d'aimer. Le prevôt des marchands a entendu raison, dès qu'il a entendu le grand nom de

Mr. Fouquet. Je vous supplie, madame, de trouver bon que j'aille vous remercier à Vaux. Madame de Vassé m'a assurée que vous me continuez vos bontés, et que vous ne me trouveriez pas de trop dans ces allées, où l'on pense avec tant de raison, où l'on badine avec tant de grace.

LETTRE XIV.

A la même.

Paris, 4 septembre 1659.

MAdame, la perte que vous venez de faire est une perte publique, par la part que la cour et la ville y prennent. Si quelque chose pouvoit en adoucir l'amertume, ce seroit sans doute la preuve que ce triste événement vous donne de l'estime que toute la France a pour vous et pour monseigneur le sur-intendant. La mort du duc d'Anjou n'auroit pas été plus pleurée. Pour moi, madame, qui suis votre redevable par tant de titres, j'ai bien plus besoin de consolation, que je ne suis en état d'en donner. J'aimois cet enfant avec des tendresses infinies; j'avois souvent lu dans ses yeux une féli-

cité et une gloire, à laquelle Dieu n'a pas voulu qu'il parvînt. Que son saint nom soit béni ! le ciel vous l'a ravi, madame, il ne vous l'a ravi que pour le rendre plus heureux.

LETTRE XV.

A la même.

Paris, 18 *janvier* 1660.

MAdame, les obligations que je vous-ai ne m'ont pas permis d'hésiter sur la proposition que madame Bonneau m'a faite de votre part ; elle m'est si glorieuse, je suis si dégoûtée de ma situation présente, j'ai tant de vénération pour votre personne, que je n'aurois pas balancé un instant, quand même la réconnoissance que je vous dois ne m'auroit point parlé. Mais, madame, Mr. Scarron, quoique votre redevable et votre très-humble serviteur, ne peut y consentir. Mes instances ne l'ont point fléchi, mes raisons ne l'ont pas persuadé. Il vous conjure de m'aimer moins, ou de m'en donner des marques, qui coûtent moins à l'amitié qu'il a pour moi. Lisez sa requête,

madame, et pardonnez-en la vivacité à un mari, qui n'a d'autres ressources contre l'ennui, d'autre consolation dans tous ses maux, qu'une femme qu'il aime. J'ai dit à madame Bonneau, que si vous vouliez abréger le terme, j'aurois peut-être son consentement; mais je vois bien qu'il est inutile de m'en flatter, et que j'avois trop présumé de mon pouvoir. Je vous prie, madame, de me continuer votre protection; personne ne vous est plus attaché que moi, et ma reconnoissance ne finira qu'avec ma vie.

LETTRE XVI.

A Madame de Villarceaux. (1)

Paris, 27 août 1660.

JE n'entreprendrai point de vous faire la relation de l'entrée du roi. Je vous dirai seulement, que ni moi ni personne ne saurions vous en faire comprendre toute la magnificence. Je ne crois pas qu'il se puisse rien imaginer de si beau, et la

(1) Femme de Louis de Mornay, marquis de Villarceaux, mort à Villarceaux, en 1691.

reine dut se coucher hier au soir assez contente du mari qu'elle a choisi. S'il y a des relations imprimées, dès aujourd'hui je vous en enverrai; si-non, j'attendrai. Mais je ne puis vous rien dire en ordre; et tout ce que je vis hier fort-distinctement, est à présent confus dans ma tête. Je fus toute yeux pendant dix ou douze heures de suite. La maison de Mr. le cardinal Mazarin ne fut pas ce qu'il y eut de plus laid; elle commença par 72 mulets de bagage : les 24 premiers avoient des couvertures assez simples; les autres, en avoient de plus belles, plus fines, plus éclatantes, que les plus belles tapisseries que vous ayez jamais vues; et les derniers, en avoient de velours rouge, en broderie d'or et d'argent, avec des mords d'argent et des sonnettes : tout cela d'une magnificence sur laquelle on se récria (1) beaucoup. Ensuite vingt-quatre pages passerent, et tous les gentilshommes et officiers de sa maison. Après cela, douze carrosses à six chevaux, et ses gardes. Enfin, sa maison fut plus d'une heure à passer et à être admirée. Celle de MON-

(1) Dans les Œuvres de La Fontaine on trouve une lettre adressée à Fouquet sur cette entrée. Il y est souvent parlé des mulets de son éminence.

SIEUR vint ensuite. J'oubliois dans celle de Mr. le cardinal, vingt-quatre chevaux de mains, couverts de housses si belles, et si beaux eux-mêmes, que je n'en pouvois ôter les yeux. La maison de MONSIEUR parut donc très-pitoyable : et il y avoit, dit-on du dessein ; c'étoit pour montrer l'excessive opulence du cardinal. Le comte d'Estrées appelloit pourtant cela une fastueuse simplicité. La maison du roi fut véritablement royale. Vous savez, madame, mieux que moi, ce qui la compose. Mais ce que vous n'imaginerez pas, c'est la beauté des chevaux que montoient les pages de la grande et petite écurie, qui les manioient très-adroitement. Les différentes brigades des mousquetaires avoient différentes plumes : la premiere en avoit des blanches ; la seconde, des jaunes, noires et blanches ; la troisieme, des bleues, blanches et noires ; et la quatrieme, des vertes et blanches. Les pages de la chambre étoient vêtus de casaques de velours de feu, chamarrées d'or ; Mr. de Navailles paroissoit à la tête des Chevaux-légers ; tout cela magnifique; Vardes à la tête des Cent-Suisses; il étoit avec du verd sur de l'or, et de fort bonne mine. Ensuite. . . non. . . . Les gens de qualité suivoient les Chevaux,

légers ; on en vit un très-grand nombre, tous si bien, qu'on n'en pouvoit préférer un à un autre. J'y cherchai mes amis : Beuvron passa un des premiers avec Mr. de Saint-Luc ; il me cherchoit aussi, mais non où j'étois. Tous les autres marchoient assez en désordre. Je cherchai M. de Villarceaux ; mais il avoit un cheval si fougueux, qu'il étoit à vingt pas de moi, lorsque je le reconnus. Il me parut des mieux : il étoit des moins magnifiques, mais le plus galamment. Il avoit un beau cheval, qu'il manioit bien : sa tête brune paroissoit de loin ; et l'on se récria sur lui, quand il passa. Tous ces messieurs allerent faire de grandes révérences au balcon de l'abbé d'Aumont. Je vous ai mandé qui (1) y étoit. Le comte de Guiche marchoit seul, fort-paré de pierreries, qui éclatoient au soleil admirablement ; entouré de force belles livrées, et suivi de quelques officiers des gardes ; il alla sous le balcon, comme vous pouvez penser ; je crois qu'il dut plaire assez ; car il étoit en plein de verd et de blanc, qui réussit fort bien. Les maréchaux de France précédoient le roi, devant lequel on portoit un dais de

(1) Peut-être la princesse d'Angleterre, depuis mariée à Monsieur.

brocard . . . . . (*Il y a ici une lacune de quatre pages.*) Le roi saluoit tout le monde avec une grace et une majesté surprenantes. Ensuite parut M. le chancelier, en robe et manteau de brocard d'or, environné de laquais et de pages, vêtus de satin violet, chamarrés d'argent, et couverts de plumes. Enfin, madame, rien de plus pompeux : des seigneurs, on ne sauroit dire quel étoit le mieux ; et si j'avois à donner le prix à quelqu'un, ce seroit au cheval qui portoit les sceaux. La Feuillade avoit affecté une singularité qui ne réussit pas : il n'avoit sur la broderie que du ruban noir et des plumes noires. Le chevalier de Grammont, Rouville, Bellefonds et quelques autres courtisans suivoient la maison de Mr. le cardinal ; ce qui surprit tout le monde ; on dit que c'étoit par flatterie, et je m'en informerai. Le chevalier étoit tout couvert de couleur de feu, et fort-brillant. Rouville étoit en housse d'emprunt. Pour moi, j'aurois pris le parti de n'y pas être ; car le roi sait bien qu'il n'est pas en état de faire ces dépenses-là. Voilà, madame, tout ce que je puis vous dire aujourd'hui. J'ai même la main si lasse, que je ne vous remercierai point de toutes les bontés que vous me té-

moignez. Madame de Préaux m'envoya encore hier au soir une de vos lettres, dont je vous rends mille graces. Je n'enverrai celle-ci à la poste que le plus tard que je pourrai, afin d'attendre des relations, s'il y en a d'imprimées.

Dans les premieres harangues que l'on a faites, je n'ai point ouï parler de celle du président Amelot. On ne peut encore savoir ce qu'ils auront fait, ni celui qui aura le mieux réussi : je m'en informerai. On dit que les plus courtes ont été les moins mauvaises. Les présidents à mortier étoient assez ridicules avec leurs mortiers sur la tête, qui de loin paroissoient de ces boîtes plates de confiture. On chante aujourd'hui le *Te Deum*. Dimanche, il y aura un feu sur l'eau devant le Louvre. On ne parle que de plaisirs. Je vous prie de croire que je n'en ai point de plus grand, que de vous donner des marques de ma gratitude et de mon respect.

Signé D'AUBIGNY.

P. S. Je viens d'apprendre que le roi donna les clefs de la ville, que l'on lui apporta, à Mr. de Trêmes, qui les envoya sur l'heure à madame de Navailles. Les relations ne sont pas encore impri-

mées : je vous envoie ce qu'il y a. Trouvez bon que je fasse ici mes compliments à M. de Villarceaux, et à M. et à mademoiselle de la Garanne.

LETTRE XVII.

A la Maréchale d'Albret.

Des Ursulines de la Rue Saint-Jacques, 1664.

MAdame, je suis pénétrée du service que vous m'avez rendu ; et ce qui me charme dans votre procédé, c'est que vous m'ayez accordé votre protection sans me l'avoir promise. Par la noblesse de votre action, jugez, madame, de ma reconnoissance et de mon respect. Je pourrai donc enfin désormais travailler tranquillement à mon salut : j'ai bien promis à Dieu de donner aux pauvres le quart de ma pension. Ces cinq cents livres de plus que n'avoit M. Scarron, leur sont dues en bonne morale, ne fût-ce que pour réparer le mensonge officieux de votre ami.

LETTRE XVIII.

A M. d'Hermilly.

De Saint-Germain, le 18 *Septembre* 1664.

NOus avons fait vœu, mon cher cousin, de passer ici une partie de l'automne; vous ferez donc sans nous la vendange : croyez qu'il n'y a qu'une résolution aussi forte que celle que nous avons prise, qui puisse nous faire refuser vos offres. Nous menons ici une vie fort uniforme, très-agréable pourtant. Madame de Fiesque, Beuvron, Mlle. de Praslin et Coulanges, nous donnent tous les soirs un petit concert. L'abbé fait des vers, on nous lit ceux qui nous viennent de Paris. Nous avons la matinée à nous; et le reste de la journée, nous le donnons au jeu, à la conversation, à la musique. A Saint-Germain, tout est plaisir; à Paris, tout ennuie, tout endort.

Les jours sont plus sereins, les zéphyrs sont plus doux :
C'est dans ces lieux charmants que regne l'innocence :

Un amant malheureux y dit tout ce qu'il pense:
Que vos courtisans soient jaloux !
Du bonheur ils ont l'apparence,
Nous en avons la jouissance.
D'un favori superbe ils craignent le courroux;
d'amour seul nous craignons les coups.
L'art semble fait pour eux, et pour nous la nature.
Les fruits sont nos repas, les fleurs notre parure.
Nul autre miroir parmi nous,
Que le crystal d'une onde pure.

Adieu, mon cher cousin, et bonnes vendanges.

LETTRE XIX.

A Madame la Duchesse de Richelieu.

Le 20 février 1666.

JE vous remercie, madame, de tout mon cœur, de la retraite que vous m'offrez; mais je suis bien éloignée aujourd'hui de penser à quitter la rue Saint-Jacques; il n'y a qu'une vie retirée qui puisse me convenir dans la situation où me réduit la mort de la reine. J'aurai l'honneur, madame, de vous porter moi-même le voile, et tel que vous

l'avez commandé. Mon deuil est bien différent de celui de la cour ; j'ai à pleurer ma bienfaictrice, et mon repos et mon bonheur. Avez-vous lu, madame, le sonnet que l'abbé a fait sur cette mort ? C'est la plus belle chose du monde. Il faut que l'abbé aime la vertu, puisqu'il la loue si bien.

LETTRE XX.

A la même.

Le 3 mars 1666.

MAdame, je le jure en présence de Dieu, quand même j'aurois prévu la mort de la reine, je n'aurois point accepté ce parti ; j'aurois encore mieux aimé ma liberté ; j'aurois respecté mon indigence. Mes amis sont bien-cruels, madame ! ils me blâment d'avoir rejeté les propositions d'un homme riche et de condition à la vérité, mais sans esprit et sans mœurs. J'ai dit à ce sujet à madame la maréchale, tout ce que j'ai pu trouver de plus fort et de plus sensé ; elle me condamne, elle m'impute des malheurs. A la vérité, je n'aurois pas aujour-

d'hui à regreter la perte de la pension qui me faisoit subsister ; mais Dieu y pourvoira : et j'aurois à présent à regreter ma solitude, ma liberté, mon repos, biens que Dieu ne pourroit me rendre sans miracle : si le refus étoit à faire, je le ferois encore, malgré la profonde misere dont il plaît au Ciel de m'éprouver ; je me suis bien consultée ; j'ai tout considéré, tout pesé, tout vu. Je ne suis donc pas coupable, madame ! je ne suis que malheureuse, et c'est bien assez.

LETTRE XXI.

A Mademoiselle de l'Enclos.

Le 8 mars 1666.

VOtre approbation me console de la cruauté de mes amis ; dans l'état où je suis, je ne saurois me dire trop souvent que vous approuvez le courage que j'ai eu de m'y mettre. A la place royale, on me blâme ; à Saint-Germain, on me loue ; et nulle part, on ne songe à me plaindre ni à me servir. Que pensez-vous de la comparaison qu'on a osé me faire de cet homme à M. Scarron ?

ô Dieu, quelle différence ! Sans fortune, sans plaisirs, il attiroit chez moi la bonne compagnie ; celui-ci l'auroit haïe et éloignée. M. Scarron avoit cet enjouement que tout le monde sait, et cette bonté d'esprit que presque personne ne lui a connu : celui-ci ne l'a ni brillant, ni badin, ni solide ; s'il parle, il est ridicule. Mon mari avoit le fond excellent : je l'avois corrigé de ses licences ; il n'étoit ni fou ni vicieux par le cœur ; d'une probité reconnue, d'un désintéressement sans exemple : C * * n'aime que les plaisirs, et n'est estimé que d'une jeunesse perdue ; livré aux femmes, dupe de ses amis, haut, emporté, avare et prodigue ; au moins m'a-t-il paru tout cela. Je vous sais bon gré de ne l'avoir pas reçu, malgré les recommandations de la Châtre : il n'auroit pas senti que la premiere fois devoit être la derniere. Assurez ceux qui attribuent mon refus à un engagement, que mon cœur est parfaitement libre, veut toujours l'être, et le sera toujours ; je l'ai trop éprouvé, que le mariage ne sauroit être délicieux ; et je trouve que la liberté l'est. Faites, je vous prie, mes compliments à M. de la Rochefoucault ; et dites-lui que le livre de Job et le livre des *Maximes*, sont mes seules lectures.

Vous ne serez pas remerciée, puisque vous ne voulez pas l'être ; mais la reconnoissance ne perd rien au silence que vous m'imposez. Que je vous dois de choses, ma très-aimable !

LETTRE XXII.

A Madame de Chantelou.

Passy, 28 avril.

ME voilà, madame, bien éloignée de la grandeur prédite. Je me soumets à la providence ; et que gagnerois-je à murmurer contre Dieu ? mes amis m'ont conseillé de m'adresser à M. ***, comme s'ils avoient oublié les raisons que j'ai de n'en rien espérer : irai-je le regagner par mes soumissions, et briguer l'honneur d'être à ses gages ? On m'a envoyée à M. Colbert, mais sans fruit. J'ai fait présenter deux placets au roi, où l'abbé Testu a mis toute son éloquence ; ils n'ont pas seulement été lus. Oh ! si j'étois dans la faveur, que je traiterois différemment les malheureux ! qu'on doit peu compter sur les hommes ! Quand je n'avois besoin de rien, j'aurois obtenu un évêché ; quand

j'ai besoin de tout, tout m'est refusé. Madame de Chalais (1) m'a offert sa protection, mais du bout des levres. Madame de Lyonne m'a dit : *Je verrai, je parlerai*, du ton dont on dit le contraire. Tout le monde m'a offert ses services, et personne ne m'en a rendu. Le duc est sans crédit ; le maréchal, occupé à demander pour lui-même : enfin, madame, il est très-sûr que ma pension ne sera point rétablie. Je crois que Dieu m'appelle à lui par ces épreuves : il appelle ses enfants par les adversités ; qu'il m'appelle, je le suivrai dans la regle la plus austere ; je suis aussi lasse du monde que les gens de la cour le sont de moi. Je vous remercie, madame, des consolations chrétiennes que vous m'offrez, et des bontés que mon frere m'écrit que vous daignez lui témoigner.

(1) Depuis princesse des Ursins.

LETTRE XXIII.

A Mademoiselle d'Artigny.

Paris, 30 juin.

SI tout ce que madame l'ambassadrice me dit de dona Camerera est vrai, je n'aurai lieu de regreter, ni Paris, ni le Poitou. Notre princesse est riche et bonne ; elle a été élevée ici, et elle aimera tout ce qui en est. Je ne serai pas mal à la cour : ce n'est qu'un enfant, mais aimable et d'un bon naturel. Les Portugais sont polis à l'excès, pleins d'esprit et magnifiques, à en juger par ceux-ci. A Lisbonne, il y a plus de société qu'on ne dit ; et les chaleurs n'y sont pas excessives ; enfin, on m'y promet toutes sortes d'agréments. Et que quitté-je ici ? des amis à qui je suis à charge ; des gens qui ne savent pas servir l'infortune. Le maréchal d'Albret est le seul qui me reste ; mais les choses sont bien changées ; autrefois mon ami, il est aujourd'hui mon protecteur. Il a bien voulu s'intéresser pour moi auprès de madame de Montespan ; ménagez-moi, je vous prie, l'honneur de lui être

être présentée, lorsque j'irai vous faire mes remerciments et mes adieux. Que je n'aie point à me reprocher d'avoir quitté la France sans en avoir revu la merveille!

LETTRE XXIV.

A Madame de Chantelou.

Paris, 11 *juillet* 1666.

JE n'irai point en Portugal, madame, c'est une chose décidée. Ces jours passés, madame de Thianges me présenta à sa sœur, lui disant que je devois partir incessamment pour Lisbonne. » Pour Lisbonne! dit-elle, mais cela est bien loin; » il faut rester ici; Albret m'a parlé de » vous, et je connois tout votre mérite »; j'aimerois bien mieux, disois-je en moi-même, qu'elle connût toute ma misere. Je la lui peignis, mais sans me ravaler; elle m'écoutoit avec attention, quoiqu'elle fût à sa toilette. Je lui dis que ma pension étoit supprimée; que j'avois sollicité en vain M. Colbert; que mes amis avoient inutilement présenté des placets au roi; que j'étois obligée de chercher hors de ma patrie une subsistance honnête; que

la longueur d
point, puisque
sance celui de l'
de la Fayette a
(1) de mes expr
mon récit. M
parut touchée,
dans un mémo
présenter au
affectueusemen
placet, et j'en
notre abbé y a
le lui fis rem
Le roi l'a, di
peut-être la
rendu agréable
a elle; c'est
ma connoissan
de me servir,
Enfin, ma pens
pied que la fe
dée. Deux mi
n'en faut pour
salut. A mon
de M. d'Albr
nouvelle, et
exprès. Je croi
la meilleure ré

(1) Mot favo

e en mariage
ront quelque
nent, vous en
'elle veut être
pas vrai. Je ne
. Je vous crois
oi-même ; M
le roi le sera
rois vous voir
tre présence
i vos enfants
ge, attendez
ce seroit vous
roit bien-désa-
ntrainte avec
nous écrire ;
; mais au nom
s le plutôt que
supérieur à la
jugements de

X I.

Ce 13 *février* 1683.

le madame de
e pour sa santé.
e trouvera plus

la longueur du voyage ne m'effrayoit point, puisque j'avois fait dès mon enfance celui de l'Amérique. Enfin, madame de la Fayette auroit été contente du vrai (1) de mes expressions et de la briéveté de mon récit. Madame de Montespan en parut touchée, et m'en demanda le détail dans un mémoire qu'elle se chargea de présenter au roi; je la remerciai très-affectueusement; j'écrivis à la hâte mon placet, et j'en fus aussi contente, que si notre abbé y avoit mis tout son esprit. Je le lui fis remettre par la bonne dame. Le roi l'a, dit on, reçu avec bonté; peut-être la main qui l'a offert, l'aura rendu agréable. M. de Villeroi s'est joint a elle; c'est presque le seul homme de ma connoissance que je n'avois pas prié de me servir, et le seul qui m'ait servi. Enfin, ma pension est rétablie sur le même pied que la feue reine me l'avoit accordée. Deux mille livres, c'est plus qu'il n'en faut pour ma solitude et pour mon salut. A mon lever, j'ai trouvé un billet de M. d'Albret, qui m'annonce cette nouvelle, et me l'annonce par ordre exprès. Je crois que vous en faire part est la meilleure réponse à votre lettre d'adieu.

(1) Mot favori de Me. de la Fayette.

J'irai demain remercier madame de Montespan et M. d'Alincour.

LETTRE XXV.

A Mademoiselle de l'Enclos.

Paris, le 18 juillet 1666.

Le maréchal d'Albret est mon ami de tous les temps; je ne sache pas qu'il ait été mon amant: quand on vous a servi, belle Ninon, on devient d'une délicatesse extrême. Je le vois tous les jours, et vous savez bien qu'on peut le voir sans danger. Vous vous plaignez de son absence; je suis trop fidelle à l'amitié, pour que vous puissiez vous en prendre à moi; venez souper ce soir chez moi, et préparez votre vengeance. Madame de Fiesque et madame de Coulanges ont fait partie de mettre le maréchal de belle humeur. Je vous attends, à moins que le marquis n'y mette obstacle; menez-le, si vous ne portez pas votre luth; mais songez bien qu'il nous faut ou le luth ou le marquis.

LETTRE XXVI.

A Monsieur l'Abbé Testu.

Paris, le 15 novembre.

NE vous allarmez pas de ma dévotion, mon pauvre abbé. Rassurez l'hôtel de Richelieu ; on n'oublie pas dans la solitude des amis à qui l'on en doit tous les agréments. Ma vie, dites-vous, n'a pas besoin de réforme ; le pere Bourdaloue ne me parleroit pas sur ce ton : vous êtes aujourd'hui mondain, vous ne le serez pas toujours ; viendra un temps où vous préférerez le ciel à la terre ; vous êtes fait pour Dieu. Ceux qui attribuent ma retraite à un dépit, sans doute ne me connoissent pas ; ai-je jamais donné lieu à de pareils soupçons ? Elle est le fruit de réflexions sérieuses ; je fuis le monde, parce que je l'ai trop aimé, parce que je l'aime trop. Vous me dites qu'on y peut faire son salut ; vous devez sentir vous-même combien cela est difficile. J'aime bien cette maxime du pere Joseph : « Pour » être vertueux à Paris, il ne suffit pas » de le vouloir ». Je ne veux pourtant pas en sortir encore ; trop de chaînes m'y

attachent, et, à ma foiblesse, je sens que je ferois des efforts inutiles. On vous a dit vrai, si l'on vous a dépeint mon directeur (1) comme un homme rigide ; mais vous ne devriez pas vous le figurer ridicule. Il ne défend point les plaisirs innocents, mais il ne permet pas de traiter d'innocents ceux qui sont criminels. Sa piété est douce, gaie, point fastueuse ; mais il veut une vie chrétienne et active ; c'est un homme admirable ; je vous l'enverrai, si vous souhaitez, à vous et à Guébriant. Il commence par s'emparer des passions ; il s'en rend maître, et il y substitue des mouvements contraires. Il m'a ordonné de me rendre ennuyeuse en compagnie, pour mortifier la passion qu'il a apperçue en moi de plaire par mon esprit : j'obéis ; mais voyant que je bâille, et que je fais bâiller les autres, je suis quelquefois prête à renoncer à la dévotion.

(1) M. l'abbé Gobelin, docteur de Sorbone.

LETTRE XXVII.

A Madame d'Heudicour.

Paris, le 24 mars 1669.

MOnsieur de Vivonne m'a déja parlé ; je suis fort sensible à l'honneur qu'on veut me faire ; mais je vous avoue que je ne m'y crois nullement propre. Je vis tranquille ; me convient-il de sacrifier mon repos et ma liberté ? D'ailleurs, ce mystere, ce profond secret qu'on exige de moi, sans m'en donner positivement la clef, peuvent faire penser à mes amis qu'on me tend un piege. Cependant, si les enfants sont au roi, je le veux bien ; je ne me chargerois pas sans scrupule de ceux de madame de Montespan : ainsi il faut que le roi me l'ordonne. Voilà mon dernier mot. J'ai écrit à peu près la même chose à madame de Thianges, et c'est une précaution que m'inspire la prudence. Il y a trois ans que je n'aurois pas eu cette délicatesse ; mais depuis j'ai appris bien des choses qui me la prescrivent comme un devoir. Et vous, me blâmerez-vous aussi ?

LETTRE XXVIII.

A la même.

Paris, le 24 décembre 1672.

LA petite se porte mieux : Puthau vous a donné une fausse allarme : je n'ai pas craint un seul instant, et vous savez qu'il n'en faut pas beaucoup pour me faire trembler : les douleurs ont été assez vives, mais sans convulsions : soyez donc tranquille, ma chere madame. Les enfants furent avant-hier à Saint-Germain : la nourrice entra, et je restai dans l'anti-chambre. « A qui sont ces enfants ? lui » dit le roi. Ils sont sûrement, répondit-» elle, à la dame qui demeure avec nous ; » j'en juge par les agitations où je la vois » au moindre mal qu'ils ont. Et qui » croyez-vous, reprit le roi, qui en soit » le pere ? Je n'en sais rien, repartit la » nourrice ; mais je m'imagine que c'est » quelque duc ou quelque président du » parlement ». La belle dame est enchantée de cette réponse, et le roi en a ri aux larmes.

LETTRE XXIX.

De M. de Méré, à Mad. Scarron.

JE ne crois pas avoir été de ma vie si ébloui que je le fus hier, madame, en me promenant dans votre jardin, lorsque vous me fîtes signe de monter dans votre chambre. Et si de loin vous me parûtes belle et brillante, je fus encore plus surpris de votre abord et de vos façons, quoique je ne le dusse pas être. Car qui sait mieux que moi, et qui l'a plus profondément senti, qu'en tout ce qui peut plaire, vous ne le cédez en rien aux plus aimables de la cour ? Mais, sans mentir, madame, vous aviez dans ces moments des graces bien particulieres, qui m'étoient encore inconnues. Comme vous n'êtes visible que pour fort-peu de gens, je pensois que vous seriez seule. C'est seule qu'on vous souhaite le plus. Je fus néanmoins bien-aise de m'être trompé. La bonne mine de monsieur . . . qui vous tenoit compagnie, les excellentes choses qu'il disoit, et sa maniere de s'expliquer me donnerent de l'admiration, et me firent connoître que le bonheur ne se peut

limiter. En effet, madame, je m'étois cru parfaitement heureux du seul plaisir de vous regarder et de vous écouter. Je vous avoue pourtant que cet homme ne s'en fut pas plutôt allé, que je le trouvai beaucoup à dire. Ce n'est donc pas une chose bien étrange, si vous l'avez quelquefois auprès de vous, malgré votre humeur solitaire; je ne m'étonne pas non plus s'il quitte si souvent la cour pour venir goûter les charmes de votre conversation. Aussi, madame, je suis persuadé qu'il auroit moins de plaisir à prendre la conduite d'un si beau royaume sous le plus grand prince du monde, qu'à gouverner une si belle dame. Ces deux charges méritent bien d'être briguées; et celui qui discouroit avec vous me semble assez habile homme pour espérer l'une, et même assez honnête homme pour aspirer à l'autre. Mais, madame, quand ce seroit le plus honnête homme qu'on se puisse imaginer, toujours devroit-il bien craindre que votre sévérité ne l'éloignât encore plus de vos bonnes graces, que son mérite ne l'en pourroit approcher.

LETTRE XXX.

De Me. Scarron, à Me. de Montespan.

Anvers, le 18 avril 1674.

MAdame, notre voyage a été fort heureux, et le prince se porte aussi bien que la marquise de Surgeres; tous deux également inconnus, tous deux très-fatigués, tous deux fort surpris de ne pas trouver ici vos ordres. Nous les attendons avec impatience. Il fait le même temps que nous avons eu dans la route, c'est-à-dire, le plus beau du monde. Le prince est assez gai, il a bon appétit, et dort tranquillement. Il est bien juste que je passe ici pour sa mere, moi qui en ai toute la tendresse, et qui partage avec vous tous ses maux.

LETTRE XXXI.

A la même.

Anvers, le 20 avril.

MAdame, le médecin visita hier le prince; il parla de fort bon sens

sur son incommodité ; il est tel qu'on vous l'a dit, fort doux, simple, point charlatan. Cependant je vous avoue, madame, que j'ai de la peine à le lui confier ; mais il faut obéir. Il nous donne encore cette journée pour nous remettre des fatigues du voyage ; demain il commencera ses remedes : je souffre par avance de tout ce que le pauvre enfant souffrira. C'est bien à présent, madame, que vous auriez à me reprocher de l'aimer avec excès. Je ne pourrai soutenir la vue de l'appareil : il m'a promis pourtant de traiter le mal avec douceur. Il prétend que ce n'est qu'un affoiblissement, et cela me rassure. Le prince lui a dit : « Au moins, monsieur, je ne suis pas » né comme cela ; voyez maman : et » papa n'est pas boiteux » : il a dit cela avec beaucoup de grace et de vivacité. Nous sommes ici parfaitement inconnus ; et nous y vivrons d'une maniere fort retirée ; heureux si nous pouvons en rapporter la santé : je la demande à Dieu à toutes les heures du jour ; et je ferai dire cent messes à cette intention. Le petit mignon baise très-humblement les mains, à la belle madame.

LETTRE XXXII.

De Madame de Maintenon, à la même.

Barege, le 10 Juin 1675.

LE mignon se porte bien : nous arrivons dans le moment. Ce voyage n'en est pas un ; c'est une agréable promenade. La Guyenne a fait des merveilles ; et j'ai déja promis à Messieurs d'Albret et de Saint-Simon de vous l'écrire. Le roi n'auroit pas été mieux reçu ; par-tout des honneurs et des acclamations infinies. Vous auriez été enchantée, madame, et vous n'imaginerez point jusqu'où va l'amour de ces peuples pour le roi, et pour tout ce qui lui appartient. Le mignon a répondu à la harangue des jurats de Bordeaux. Mr. le Ragois s'est chargé de vous mander ces particularités. Dans quatre ou cinq jours, nous commencerons les bains. On en raconte ici des prodiges. Mais il faut de la patience. Il y a ici beaucoup de monde. Nous y serons pourtant aussi libres que si nous étions seuls, quoique nous nous soyons déja apperçus que nous som-

mes trop respectés pour n'être pas un peu contraints : voilà un barbouillage du mignon :

Du Duc du Maine, à sa mere.

Je m'en vais écrire toutes les nouvelles du logis pour te divertir, mon cher petit cœur, et j'écrirai bien mieux quand je penserai que c'est pour vous, Madame. Madame de Maintenon passe tous les jours à filer; et si l'on la laissoit faire, elle y passeroit les nuits, ou à écrire. Elle travaille tous les jours pour mon esprit ; elle espere bien d'en venir à bout, et le mignon aussi, qui fera ce qu'il pourra pour en avoir, mourant d'envie de plaire au roi et à vous. J'ai lu, en venant, l'histoire de César : je lis à présent celle d'Alexandre, et je commencerai bientôt celle de Pompée. La tartufferie de l'aumônier continue. Elle vous divertira bien. Lutain est fort-paresseux. J'ai donné mon amitié à Anse, parce qu'il a l'honneur d'avoir la vôtre. Hénaut est complaisant pour toutes les bagatelles que je veux. La Couture n'aime pas à me prêter les jupes de Me. de Maintenon quand je veux me déguiser en fille. J'ai reçu la lettre que vous écrivez au cher petit mignon.

j'en ai été ravi. Je ferai ce que vous me dites, quand ce ne seroit que pour vous plaire ; car je vous aime au superlatif. Je fus charmé, et je le suis encore du petit signe de tête que le roi me fit quand je partis, mais fort mal content de ce que tu ne me paroissois pas affligée : tu étois belle comme un ange.

LETTRE XXXIII.

A Madame de Coulanges.

JE vous fais mille remerciments, Me., de tout ce que votre lettre contient de gracieux pour moi. Les deux mille écus sont au-dessus de mon mérite ; mais rien n'est au-dessus de mes soins : je consume le plus beau de ma vie au service d'autrui ; je suis toujours dans des inquiétudes mortelles, et vous ne sauriez croire combien les désagréments nécessaires de mon état ajoutent à la vivacité de mon tempérament. J'aurois besoin de repos, et je vis dans une action continuelle ; pas un moment à donner à mes amis. Les bontés du roi ne sauroient me dédommager de toutes ces pertes. Je remercie madame de Sévigné. Dites-lui combien je mérite

qu'elle m'aime toujours. La belle Victoire sort d'ici fort piquée, je pense, de n'avoir pu me persuader de souper ce soir chez sa mere. Je ne serois jamais à moi, si je ne refusois pas toujours. Ma servitude finira. Mais hélas! peut-être finira-t-elle par une autre servitude. Le mignon à fort bien retenu les vers de M. de Coulanges : il les a récités avec grace : on en a demandé l'auteur : je l'ai nommé : on a souri ; dans ce pays-ci rien ne se perd.

LETTRE XXXIV.

A Madame d'Hudicour.

LE mariage dont on vous a parlé n'a été proposé que d'une maniere fort vague, et c'est bien assez. Cet homme n'étoit pas fait pour moi : il n'a ni biens ni mérite ; et il ne m'a pas fallu un grand effort pour refuser un duc. J'ai remercié Me. de Montespan, et rejeté la cause de mes refus sur ma tendresse pour les princes. Je l'en ai si bien persuadée, que je suis sûre qu'elle se repent à présent d'avoir recouru à ce moyen pour m'éloigner. Elle ne se doute pas je l'aie péné-

trée, et elle m'en aime davantage. Ce matin elle a exigé que je lui donnasse ma parole de ne la point quitter : je lui ai tout promis : j'ai tout oublié : nous nous sommes embrassées : désormais nous vivrons en paix. Elle m'a offert d'en signer le traité. On est malheureux de vivre dans un pays où la bonne foi des traités dépend des serments. Il faut s'accoutumer à tout : j'ai déja renoncé à mes goûts, à ma santé, à mes plaisirs. Mais ne craignez pas que je renonce jamais aux sentiments qui m'attachent à vous.

LETTRE XXXV.

A Madame de Coulanges.

5 Février 1576.

J'Ai plus d'impatience de vous dire des nouvelles de Maintenon, que vous n'en avez d'en apprendre. J'y ai été deux jours qui m'ont paru un moment : mon cœur y est attaché. N'admirez-vous pas qu'à mon âge je m'attache à ces choses-là comme un enfant ? C'est une assez belle maison ; un peu trop grande pour le train que j'y destine. Elle a de fort-beaux

dehors, des bois où Madame de Sévigné rêveroit à madame de Grignan fort à son aise. Je voudrois pouvoir y demeurer; mais le temps n'est pas encore venu. Il est vrai que le roi m'a nommée madame de Maintenon; que j'ai eu l'imbécillité d'en rougir; et tout aussi vrai, que j'aurois de plus grandes complaisances pour lui, que celle de porter le nom d'une terre qu'il m'a donnée. Je dirai bien à madame de Montespan qu'il y a de faux freres, et que du soir au lendemain la ville est fort-exactement informée de tout ce qui se fait ici. Les amis de mon mari ont tort de m'accuser d'avoir concerté avec le roi ce changement de nom: ce ne sont pas ses amis qui le disent: ce sont ou mes ennemis ou mes envieux: peu de bonheur en attire beaucoup. Le voyage de Barege n'est pas encore fixé: au retour je serai plus libre, et j'aurai le plaisir de vous écrire moins souvent. M. de Coulanges est ici: on s'en apperçoit bien: on s'ennuyoit.

LETTRE XXXVI. (1)

A Madame de Montespan.

1677.

MAdame, voici le plus jeune des auteurs qui vient vous demander votre protection pour ses ouvrages. Il auroit bien voulu, pour les mettre au jour, attendre qu'il eût huit ans accomplis; mais il a eu peur qu'on ne le soupçonnât d'ingratitude, s'il eût été plus de sept ans au monde sans vous donner des marques publiques de sa reconnoissance. En effet, madame, il vous doit une bonne partie de tout ce qu'il est. Quoiqu'il ait eu une naissance assez heureuse, et qu'il y ait peu d'auteurs que le Ciel ait regardés aussi favorablement que lui, il avoue que votre conversation a beaucoup aidé à

(1) Cette Lettre fut imprimée l'année suivante à la tête d'un Livre intitulé : ŒUVRES DIVERSES D'UN AUTEUR DE SEPT ANS. *Cette Epître dédicatoire est tournée*, dit Bayle, *de la maniere la plus délicate : il semble qu'on n'y touche pas, ou qu'on ne veuille qu'effleurer : cependant on loue jusqu'au vif, et on va bien loin en peu de paroles.*

perfectionner en sa personne ce que la nature avoit commencé. S'il pense avec quelque justesse, s'il s'exprime avec quelque grace, et s'il sait faire déja un assez juste discernement des hommes, ce sont autant de qualités qu'il a tâché de vous dérober. Pour moi, madame, qui connois ses plus secretes pensées, je sais avec quelle admiration il vous écoute; et je puis vous assurer avec vérité qu'il vous étudie beaucoup plus volontiers que tous ses livres. Vous trouverez dans l'ouvrage que je vous présente quelques traits assez beaux de l'*Histoire Ancienne*: mais il craint que dans la foule des événements merveilleux qui sont arrivés de nos jours, vous ne soyez guere touchée de tout ce qu'il pourra vous apprendre des siecles passés: il craint cela avec d'autant plus de raison, qu'il a éprouvé la même chose en lisant les livres. Il trouve quelquefois étrange que les hommes se soient fait une nécessité d'apprendre par cœur des auteurs qui nous disent des merveilles si fort au-dessous de celles que nous voyons. Comment pourroit-il être frappé des victoires des Grecs et des Romains, et de tout ce que Florus et Justin lui racontent? Ses nourrices dès le berceau ont accoutumé ses oreilles à de plus grandes choses. On lui parle

comme d'un prodige, d'une ville que les Grecs prirent en dix ans : il n'a que sept ans, et il a déja vu chanter en France des *Te deum* pour la prise de plus de cent villes. Tout cela, madame, le dégoûte un peu de l'antiquité. Il est fier naturellement : je vois bien qu'il se croit de bonne maison ; et avec quelques éloges qu'on lui parle d'Alexandre et de César, je ne sais s'il voudroit faire quelque comparaison avec les enfants de ces grands hommes. Je m'assure que vous ne désapprouverez pas en lui cette petite fierté, et que vous conviendrez qu'il ne se connoît pas mal en héros ; mais vous avouerez aussi que je ne me connois pas mal à faire des présents, et que dans le dessein que j'avois de vous dédier un livre, je ne pouvois choisir un auteur à qui vous prissiez plus d'intérêt qu'à celui-ci. Je suis, madame, votre très-humble et très-obéissante servante.

LETTRE XXXVII. (1).

De Mad. de Montespan, au Roi.

Vous me demandâtes, mon cher, si votre couronne n'étoit pas le charme de votre amour; et lorsque je vous répondis que je n'aimois en vous que vous-même, vous me dites que je me pouvois faire illusion. Je vous aurois bien mieux répondu, si j'avois pu vous faire voir combien votre doute m'alarma. J'ai depuis interrogé mon cœur en secret. Ah! qu'il m'a bien montré que l'ambition n'agissoit pas comme l'amour! Ces deux passions sont aisées à discerner. Que faites-vous de votre pénétration, puisque vous ne les démêlez pas? Moi ambitieuse! moi qui crois voir dans les yeux de toutes

(1) C'est cette fameuse Lettre qu'on dit que madame de Maintenon dicta à la marquise de Montespan, et à laquelle on attribue communément la fortune de madame de Maintenon, par une suite du goût que Louis XIV prit pour celle qui l'avoit écrite. Je la place ici pour ne rien omettre. Il est vraisemblable que Gayot de Pitaval l'a forgée.

les femmes le même amour qui est dans mon cœur pour le plus aimable des hommes ! . . . .

Faut-il vous rappeller cette querelle que je vous fis sur votre froideur il y a quelques jours ? Je ne me souviens pas de ce que je vous dis alors ; mais je sais bien que l'ambition ne parla jamais de même. Que ne me dites-vous pas pour me rassurer ? Si je n'avois aimé que le roi, ne me serois-je pas payée de vos excuses ? auriez-vous eu tant de peine à me persuader, à m'appaiser ? Quand je vois la tendresse qui parle dans vos yeux, ne voyez-vous pas la même passion vous répondre dans les miens ? l'ambition pourroit-elle se déguiser de la sorte ? Quand mon cœur se livre aux plus doux transports, et qu'il y succombe ; dites-moi, mon cher, est-ce l'ouvrage de l'ambition ? Vous aimez, et vous ne reconnoissez pas l'amour ! Je vous en dirois davantage ; mais le dépit m'arrache la plume de la main.

LETTRE XXXVIII.

De Me. de Maintenon, à Me. de Coulanges.

Coignac, 16 juin 1677.

JE n'ai que le temps de vous dire deux mots : je suis aussi charmée d'avoir reçu cette lettre, que fâchée de n'y pouvoir répondre. Je vous remercie de l'avis, j'en profiterai : je m'étois toujours bien doutée de ses sentiments, et je voudrois m'être trompée. Mes compliments à M. de Coulanges, et puis à l'abbé, et puis à l'abbesse. Je serai toujours, etc.

LETTRE XXXIX.

A Madame de Montespan.

Barege, samedi, 1677.

MAdame, je n'ai rien à ajouter au détail de M. Fagon. Le prince mérite bien que vous lui écriviez un billet : il assure que vos lettres sont aussi belles que vos yeux. Que je vous conte

une réponse qui m'a fait plaisir, parce quelle m'a paru au-dessus de son âge : je le reprenois hier de quelques manieres hautes, et je lui dis que le roi avoit plus de politesse que lui : « Cela lui est bien » aisé, me répondit-il; il est sûr de son » rang! et moi j'ignore quel est le mien ». Voilà comme il parle quand il parle de lui-même. Me. du Fresnoy m'écrit les choses les plus gracieuses. Je vous en remercie très-humblement, madame, et l'on ne peut être avec plus de respect, etc.

LETTRE XL.

A l'Abbé Testu.

ET voilà comme les curieux sont toujours mal informés. Mon éloignement de la cour est si peu décidé, que j'y tiens par des liens plus forts que jamais. Je n'ai aucun sujet de mécontentement, et l'on vous a sans doute mal instruit à dessein. L'idée d'entrer en religion ne m'est jamais venue dans l'esprit. Rassurez donc madame de la Fayette. Nous avons beaucoup ri du soupçon dont vous m'honorez, de m'être mis en tête d'accréditer les vapeurs : il est vrai qu'elles sont

sont ici beaucoup plus communes qu'autrefois ; mais vous savez bien qu'il faut monter plus haut pour trouver la source de cette mode. Tout le monde est ici entre la crainte et l'espérance : on nous promet des grands événements : vous verrez à la maniere dont j'y prendrai part, que je ne pense guere à quitter ce pays : non, je ne le quitterai que quand vous serez digne d'avoir une abbaye Le roi a dit expressément qu'il ne vouloit désormais que de pieux ecclésiastiques. Que d'abbayes vaqueront ! allez-vous dire. Adieu, mon pauvre abbé : ne m'écrivez point quand vous aurez votre accès : vous voyez, vous peignez tout si noir, que si j'aimois la solitude, vous me la feriez haïr.

LETTRE XLI.

A Madame de Montespan.

Maintenon 13 mars 1678.

MAdame, vous ne pouviez m'annoncer une plus agréable nouvelle que la reddition de Gand : il y a apparence qu'à l'heure qu'il est, la citadelle aura

capitulé. Le roi va revenir à vous, madame, comblé de gloire. Je prends une part infinie à votre joie. Ma belle-sœur et mon frere arriverent ici hier, pénétrés de vos bontés : le prince se porte bien. Je vais joindre ici une copie d'une lettre qu'il a écrite au roi.

Du duc du Maine, au roi.

Sire, si votre majesté continue à prendre des villes, cela est décidé, il faut que je sois un ignorant : car monsieur le Ragois ne manque jamais de me faire quitter mes livres quand la nouvelle en arrive ; et je ne quitte la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, que pour aller faire un feu de joie.

De Madame de Maintenon.

Vous trouverez, madame, Maintenon bien changé. Mignard s'est surpassé, et ce portrait efface tous ceux des plus belles figures d'Italie. Je vous laisse, madame, rêver à loisir à votre conquérant. Si jamais passion fut pardonnable, c'est celle-là, sans doute ; mais je le dirai toujours, il n'en est point de pardonnable devant Dieu, ni même devant les hommes.

LETTRE XLII.

De la Comtesse de Bregy, à Madame de Maintenon.

EN vérité, madame, l'on rachete si bien par l'ennui de votre absence le plaisir de vous avoir vue, que je ne puis vous être obligée de la visite que vous m'avez faite ici, par la peine qu'elle me laisse. Et le monde se montre en vous d'un si bon côté, que j'ai pensé quitter ma solitude pour m'y en retourner, si je ne m'étois souvenue que de tous ceux qui le composent, il n'en est presque point qui vous ressemble. Cela me fait rentrer de bon cœur dans mon hermitage, avec dessein de me servir de la liberté de la solitude, pour penser souvent à vous, mais sans prétendre d'en être récompensée par la même chose, la cour ayant trop de personnes présentes, pour que les absents s'attendent à quelque place. Mais s'il m'arrivoit d'en avoir quelquefois dans votre souvenir, que ce ne soit jamais, madame, sans penser à moi, comme à la personne qui est le plus à vous.

LETTRE XLIII.

De madame de Maintenon, à Mademoiselle de l'Enclos.

Versailles, 12 novembre 1679.

COntinuez, mademoiselle, à donner de bons conseils à Mr. d'Aubigné : il a bien besoin des leçons de *Leontium*. Les avis d'une amie aimable persuadent toujours plus que ceux d'une sœur sévere. Madame de Coulanges m'a donné des assurances de votre amitié qui m'ont bien flattée. Ce que vous entendez dire de ma faveur, n'est qu'un vain bruit : je suis étrangere dans ce pays, sans autre appui que des personnes qui ne m'aiment pas ; sans autres amis que des amis intéressés, et que le souffle le plus léger de la fortune tournera contre moi ; sans autres parents que des gens qui demandent sans cesse, et qui ne méritent pas toujours. Vous jouissez d'une liberté entiere ; je vis dans un esclavage continuel. Croyez-moi, ma belle mademoiselle, (car vous ne cesserez jamais de l'être), les intrigues de la cour sont bien moins agréables que le

commerce de l'esprit. Mes compliments à *nos* anciens amis. Madame de Coulanges et moi nous célébrâmes hier votre santé à Maintenon, et nous n'oubliâmes pas la chambre des élus. Continuez, je vous prie, vos bontés à monsieur d'Aubigné.

LETTRE XLIV.

A Madame de Frontenac. (1)

1680.

MOnsieur de Louvois a ménagé à madame de Montespan un tête-à-tête avec le roi. On le soupçonnoit depuis quelque temps de ce dessein : on étudioit ses démarches; on se précautionnoit contre les occasions ; on vouloit rompre ses mesures ; mais elles étoient si bien prises, qu'on a enfin donné dans le piege. Dans ce moment ils en sont aux éclaircissements, et l'amour seul tiendra conseil aujourd'hui. Le roi est ferme ; mais madame de Montespan est bien aimable dans les

(1) On n'a pu recouvrer que des fragments des lettres à Me. de Frontenac.

larmes. Mad. la Dauphine est en prieres; sa piété a fait faire au roi des réflexions sérieuses ; mais il ne faut à la chair qu'un moment pour détruire l'ouvrage de la grace. Cette princesse se fait un point de conscience de travailler à la conversion du roi ; je crains qu'elle ne l'importune et ne lui fasse haïr la dévotion : je la conjure de modérer son zele : elle m'admet quelquefois à ses exercices de piété : je vous assure qu'il n'est point de cœur plus à Dieu. Madame de la Valliere est un exemple bien frappant du pouvoir de la grace : le roi en parle volontiers, et je ne puis me persuader que Louvois et madame de Montespan effacent de son esprit ces saintes impressions. Mais encore un coup, l'esprit est prompt, et la chair est foible.

LETTRE XLV.

A la même.

23 août 1680.

CEt éclaircissement a raffermi le roi : je l'ai félicité de ce qu'il avoit vaincu une ennemie si redoutable : il avoue que

Mr. de Louvois est un homme plus dangereux que le prince d'Orange ; mais c'est un homme nécessaire. Madame de Montespan a d'abord pleuré, ensuite fait des reproches, enfin a parlé avec hauteur : elle s'est déchaînée contre moi selon sa coutume. Cependant elle lui a promis de bien vivre avec moi. Pour son honneur, elle devroit du moins sauver les apparences. La Feuillade s'est brouillé avec Colbert, et réconcilié avec Louvois. Le prince de Marsillac trompe toute la cour. La duchesse du Lude se tient au grand nombre. Madame de Rochefort est entrée dans les pieuses intentions de madame la Dauphine. Madame de Fresnoy veut me persuader que le roi me trompe : et quel intérêt auroit-il à me tromper ? Mes amis ne me laissent pas le temps de respirer ; je suis plus contente de la discrétion de mes parents. Je vous attends après demain à Maintenon.

LETTRE XLVI.

A la même.

JE suis dévorée de chagrins : je m'étois flattée que madame de Montespan ces-

seroit de me persécuter, et que je pourrois enfin faire paisiblement mon salut auprès d'une princesse qui donne à toute la cour un exemple bien admiré et bien peu suivi. Elle s'est raccommodée avec le roi : Louvois a fait cela. Elle n'a rien oublié pour me nuire : elle a fait de moi le portrait le plus affreux. Mon Dieu, que votre volonté soit faite ! elle vint hier chez moi, et m'accabla de reproches et d'injures : le roi nous surprit au milieu d'une conversation qui a mieux fini qu'elle n'a commencé. Il nous ordonna de nous embrasser et de nous aimer : vous savez que ce dernier article ne se commande pas. Il ajouta en riant, qu'il lui étoit plus aisé de donner la paix à l'Europe, que de la donner à deux femmes, et que nous prenions feu pour des bagatelles.

LETTRE XLVII.

A la même.

JE ne puis vous voir. J'irai à Maintenon : le roi veut m'y surprendre un jour, et ce jour sera peut-être demain ou après demain. Je n'ai pas un moment de repos :

Madame la Dauphine est en retraite. Je ne serois plus ici, si sa dévotion ne m'y avoit retenue. Priez Dieu pour moi : je ne fus jamais si agitée ni si combattue

LETTRE XLVIII.

A la même.

10 octobre 1680.

JE reçois tous les jours de nouvelles graces du roi. Mais ma santé qui s'affoiblit tous les jours, ne me permettra pas d'en jouir long-temps. Tout ce que j'acquiers en crédit, je le perds en tranquillité : cette vie m'est insupportable. Le roi se défie de moi et me craint : il me comble de biens pour me fermer la bouche : il aime la vérité, et ne veut pas l'entendre. Il vit dans une habitude de péché mortel, qui me fait trembler. Je ne puis plus voir toutes ces choses : si cela continue, je me retirerai : il est sûr que c'est offenser Dieu que de vivre avec des gens qui ne font que l'offenser. La piété contracte une certaine tiédeur, sans qu'on s'en apperçoive. Je serois déja hors

de ce pays, si je ne craignois que le dépit ne contribuât plus à m'en éloigner que le desir de mon salut. Je sacrifie à Dieu tout ce qui pourroit m'attacher ici : et je ne puis me résoudre à accomplir mon sacrifice. La piété de madame la Dauphine me confirme dans mes bons sentiments, et en même-temps détruit tous mes projets.

LETTRE XLIX.

A la même.

JE n'ai jamais mieux reconnu combien je me faisois illusion : je suis encore bien loin du détachement où j'aspire. Mes chaînes ne furent jamais ni si pesantes ni si fortes. Je ne sais que dire à l'abbé Gobelin : je crains de lui ouvrir mon cœur, parce que je crains de me rendre coupable d'une obstination qui offenseroit Dieu ; je suis une malade qui cache son mal par la crainte des remedes.

LETTRE L.

A la même.

SEs discours m'affligeroient bien plus vivement, si je ne savois par qui ils lui sont inspirés. Je n'eus jamais tant de plaisirs éclatants d'un côté, ni tant de chagrins de l'autre. Je n'ai point de plan fixe, parce que mes mesures sont tous les jours dérangées. Je suis si malheureuse, je l'ai tant été jusqu'ici, qu'il y a espérance que la prospérité ne me gâtera pas.

LETTRE LI.

A la même.

J'Obtiens tout : mais l'envie me le vend bien cher. Mon cœur est déchiré, et le sien n'est pas en meilleur état. A quarante-cinq ans, il n'est plus temps de plaire ; mais la vertu est de tout âge. Tout le bien que vous dites de mon esprit, on l'a dit autrefois de mon visage : ces louanges ne me séduisoient point ; jugez si je ne résisterai pas aux vôtres.

LETTRE LII.

A la même.

RUvigny est intraitable. Il a dit au roi que j'étois née calviniste, et que je l'avois été jusqu'à mon entrée à la cour. Ceci m'engage à approuver des choses fort opposées à mes sentiments. Il y a long-temps que je n'en ai plus à moi. Que je serois heureuse, si c'étoit à Dieu que j'en eusse fait le sacrifice!

LETTRE LIII.

A la même.

IL n'y a que Dieu qui sache la verité... Il me donne les plus belles espérances. Mais je suis trop vieille pour y compter. Si madame de Montespan étoit.... « Il » y a long-temps, que, dit-elle, elle ne » s'est pas laissée aller à cette foiblesse : » ce n'est pourtant point ici qu'on peut se faire une ame forte... Je le renvoie toujours affligé, et jamais désespéré.....

LETTRE LIV.

Du chevalier de Méré à Me. de Maintenon.

J'AI une extrême envie d'avoir l'honneur de vous voir, madame ; et quand je vous rencontre, il me semble que vous ne me fuyez pas. Je fus tout hier à Saint-Cloud avec madame la maréchale de Clerambaud. Nous y parlâmes de vous, à peu près comme vous l'eussiez pu desirer. Je vous louois sans flatterie, et de temps en temps je vous blâmois sans médisance. Madame la maréchale enchérissoit volontiers sur les louanges que je vous donnois ; et quand je trouvois quelque chose à redire en vous, elle tâchoit de l'excuser ou de l'adoucir. Enfin, elle me chargea d'aller vous prier de sa part de venir dîner demain chez elle.

Je m'étois levé fort agréablement pour m'acquitter de ma commission, et voilà que madame la maréchale me mande que mademoiselle qui devoit aller ce matin voir la reine, a remis ce voyage à la semaine qui vient. Ce changement ne m'empêcheroit pas d'aller à Saint-Ger-

main, s'il ne me venoit dans l'esprit que vous êtes quelquefois d'un abord assez difficile ; et que si je vous demandois inutilement, cela pourroit vous faire tort et me nuire aussi. Car il est vrai, madame, que tout ce qu'on censure le plus dans votre procédé, c'est qu'on s'imagine que vous négligez vos anciennes connoissances. Et pour ce qui me regarde, je tiendrois à fort grand déshonneur qu'une personne si sage et de si bon goût, donnât à penser qu'elle m'eût oublié après une si longue amitié. D'ailleurs, j'ai tant soit peu de cette humeur de fée dont on vous accuse, et je cherche ordinairement la solitude au milieu même de Paris. Ainsi, quelque estime, quelque inclination que nous ayons l'un pour l'autre, je ne crois pas qu'on nous rencontre souvent ensemble, et j'en ai beaucoup de regret. Je crois pourtant qu'il ne tiendra qu'à vous d'en tirer un avantage qui n'est pas à mépriser ; car nous pouvons par là nous acquérir la gloire d'une extrême constance, si nous continuons toujours à nous aimer, sans nous voir, ni sans nous écrire. Pour moi, je vous estime tant, madame, que je ne cesserai de témoigner par-tout que je suis avec une extrême passion le plus respectueux de vos serviteurs, etc.

LETTRE LV. (1)

Du même, à la même.

EN vérité, madame, il seroit bien mal-aisé d'avoir tant d'amis d'importance au milieu de la cour; et d'estimer constamment ceux qui n'y sont rien, quand ce seroient les plus honnêtes gens qu'on ait jamais vus. Il ne faut attendre que d'une vertu bien rare une faveur si extraordinaire; mais dès le temps que j'avois l'honneur de vous approcher, je m'appercevois que vous saviez toujours distinguer le vrai mérite parmi de certaines choses brillantes, qui ne dépendent que de la fortune. Et cela me fait espérer que vous ne désapprouverez pas la liberté que je prends de vous écrire.

Je pense avoir été le premier qui vous aie donné de bonnes leçons; et je puis dire, sans vous flatter, que jamais en-

(1) Il est vraisemblable que cette lettre singulière est de l'année 1683. Le chevalier de Méré et Louis XIV, faisoient dans le même temps les mêmes propositions à la même femme.

fance ne m'a paru plus aimable que la vôtre, tant pour les charmes de votre personne, que pour avoir le meilleur cœur du monde et l'esprit le plus éclairé. Je me souviens que je vous instruisois à vous rendre aimable, et que, dès-lors, vous ne l'étiez déja que trop pour moi. De sorte que si l'on ne vous regardoit aujourd'hui comme une personne parfaitement accomplie, il ne s'en faudroit prendre qu'à moi, si ce n'étoit peut-être que la cour vous eût gâtée. Aussi, madame, en quelque lieu que je sois, je ne fais rien avec tant de plaisir, que de parler de vous; et je ne sais si c'est par estime, ou par inclination, ou même par intérêt, que je vous mets au-dessus de toutes les autres. Si cela vous paroît fort peu vraisemblable, à cause que vous m'avez extrêmement négligé, je vous apprends, qu'en vos merveilleuses qualités qui font tant de bruit, vous en avez une que je regarde comme un enchantement; c'est que les gens de bon goût, qui vous ont bien connue, ne vous sauroient quitter, de quelque adresse que vous usiez pour vous en défaire; et j'en suis un fidele témoin. Ceci me remet dans l'esprit un sentiment où je vous ai vue, et dont vous devriez bien vous désabuser: car

il n'est pas vrai qu'on se lasse de tout à continuer ; et la défiance que vous avez de pouvoir conserver celui qui vous auroit plu pour le mariage, est très-mal fondée. Qu'elle ne vous en détourne point sur ma parole. Oui, je vous jure que de tant de belles personnes que j'ai pratiquées, vous êtes celle qui le devez le moins craindre, et je vous conseille d'en prendre le hasard. Car encore que votre abord gagne aisément ceux qui vous voient, vos attraits les plus piquants ne se montrent pas si vîte ; et plus on aura goûté de vos bonnes graces, et plus on sera charmé. Ne diroit-on pas que je vous veux disposer à recevoir les services d'un galant homme ? mais je n'en sache point de si digne de vous que moi ; et je sens bien que si la fantaisie de me prendre vous étoit venue ou vous venoit, je me laisserois vaincre, et je vous aimerois toujours. Il me semble, madame, que si vous étiez un peu plus enjouée, et qu'on pût espérer de vous plaire en badinant, vous en seriez plus saine et plus heureuse. Aussi-bien le monde est si peu de chose, que c'est être bien fou, que d'être si sage : mais sérieusement, puisque vous êtes si sérieuse, celui que vous auriez choisi ne seroit-il pas au plus haut point de bonheur qu'on puisse

desirer, de passer sa vie auprès de la plus agréable personne du monde, auprès de vous, madame, qui donnez tant d'admiration, qu'il faudroit votre génie et vos délicatesses pour vous louer d'aussi bon air que vous le méritez? Il est pourtant vrai qu'on trouve en votre procédé quelque chose à redire; et je ne crains pas de vous en avertir, parce que vous aimez la franchise et la sincérité. On s'imagine donc que vos anciens amis ne tiennent pas en votre bienveillance une place fort assurée. Cependant vous témoignez assez que vous êtes bonne et bienfaisante; tout le monde en demeure d'accord. Mais les critiques de la cour observent que vous ne favorisez que des gens qui ne sauroient vous en être obligés, parce qu'ils sont déja si élevés, que tout ce que vous ajoutez à leur fortune, est presque insensible, encore que ce soit quelque chose de bien grand. Je souhaiterois pour le comble de votre gloire, que vos bontés s'épandissent sur quelques personnes dont le mérite est moins en vue. Outre que vous en paroîtriez plus généreuse, vous vous en feriez des créatures, qui n'auroient rien de plus cher que de reconnoître vos bienfaits. On m'a dit que M. de Villette, qui n'a rien de fou ni d'étourdi

que d'être toujours fort huguenot, vous avoit parlé d'un très-honnête homme, qu'on appelle M. de Vieux-Fourneau. Vous jugez bien, madame, que pour quoi que ce pût être, je ne voudrois perdre le peu d'estime qui me reste auprès de vous. Mais si vous avez encore quelque croyance en moi, je vous jure qu'il seroit difficile d'exprimer tout ce qu'il a de bon. Je suis persuadé qu'on ne lui sauroit rien commettre de noble ni d'exquis dont il ne soit capable, ou du moins, qu'il ne le puisse devenir du jour au lendemain. Comme je le vois souvent, je lui ai dit tout ce que je savois. Et plût à Dieu, madame, avoir aussi bien réussi à vous instruire! car toujours m'en reviendroit-il cet avantage, que vous seriez bien-aise que je fusse éperduement comme je suis, etc.

LETTRES DE MADAME DE MAINTENON, A M. D'AUBIGNÉ.

LETTRE PREMIERE.

Paris, ce 3 janvier 1664.

JE suis bien fâchée, mon cher frere, de n'avoir cette année que des vœux à vous offrir. Je n'ai pas encore payé toutes mes dettes ; et vous sentez bien que c'est là le premier usage que je dois faire de ma pension ; et vous haïriez des étrennes données aux dépens de mes créanciers. Avec un peu d'économie, vous pourriez vivre à votre aise ; votre dissipation me perce le cœur ; séparez-vous des plaisirs, ils coûtent toujours cent fois plus que les besoins. Soyez délicat sur le choix de vos amis ; votre fortune et votre salut dépendent également des premiers pas que vous ferez dans le monde.

Je vous parle en amie. Appliquez-vous à votre devoir. Aimez Dieu. Soyez honnête homme. Prenez patience, et rien ne vous manquera. Madame de Neuillant m'a souvent répété ces conseils ; et je m'en suis jusqu'ici bien trouvée. Adieu, mon cher frere ; je ne serai heureuse qu'autant que vous le serez ; et vous ne le serez, qu'autant que vous serez sage.

LETTRE II.

Ce samedi à minuit, 1666.

JE vous remercie, mon cher frere, du soin que vous avez de moi. Mais pourquoi donner tant de peine à Dandelot ? Il vous est nécessaire, et il me sera inutile. Il est vrai que mademoiselle de Pons se marie, et que j'ai la joie d'y avoir contribué. J'irai la conduire à Hudicourt. Nous passerons par Pontoise. Vous croyez bien que ce ne sera pas sans vous voir. Je lui ferai demain vos compliments. Je vous assure par avance qu'ils seront bien reçus. Je me trouve un peu mal, non par les fatigues de la noce, mais par l'extrême inquiétude que j'ai eue du succès de cette affaire. Je ferai parler à la Valliere,

devant que d'aller à Pontoise. Mais je crois que vous n'attendrez pas long-temps. On ne parle ici que de guerre : je la souhaite pour vous. Et voilà comme mon amitié pour mon frere, me rend cruelle pour le genre humain ! Bon soir. Nous n'aimons, ni vous ni moi, les longues lettres. Je ne sais présentement aucunes nouvelles. Je ne vois personne. Depuis quinze jours, je n'ai songé qu'au mariage de mon (1) amie. Son bonheur me dédommagera bien de mes peines.

LETTRE III.

Ce 18 septembre. (2)

SOIT que je vous écrive ou que je ne vous écrive pas, vous devez être également persuadé de mon amitié, et des soins que je prendrai toujours pour

(1) Bonne de Pons, mariée à d'Hudicourt. Dans le premier *Recueil des lettres de Me. de Maintenon*, édit. de Nancy, p. 46, on en trouve une sur ce mariage, qui contredit trop celle-ci pour n'être pas apocryphe. De plus, voyez *les Entretiens de madame de Maintenon.*

(2) L'adresse : *A M. d'Aubigny, capitaine d'infanterie et de cavalerie, au Quesnoy.*

votre repos et votre fortune. Je vous aime tendrement et je suis persuadée que vous êtes pour moi ce que je suis pour vous. Ainsi, mon cher frere, nos fortunes sont communes; et elles ne seront pas si malheureuses qu'elles l'ont paru d'abotd. Je n'ai pas encore demandé en quel régiment je vous voulois, parce qu'on m'a promis qu'on me donneroit à choisir. Je vais recevoir votre argent, payer nos dettes, et garder le reste. Votre compagnie d'infanterie sera vendue avant qu'on délivre aucune commission des augmentations que l'on a faites dans le régiment. Adieu, mon enfant; conservez votre santé, et faites mille amitiés pour moi à votre gouverneur. Je me porte très-bien.

LETTRE IV.

Le 27 décembre. (1)

JE suis très-fâchée de ce que votre valet vous a volé, et encore plus de ce que M. de Barillon me mande, que vous

(1) L'adresse : *A M. d'Aubigné, capitaine de cavalerie dans le régiment du Roi, à Saint-Quentin.*

lui paroissez triste par vos lettres. Vous savez qu'il ne faut que cela pour nous brouiller : réjouissez-vous donc, je vous en supplie. Dépensez vos vingt mille francs cette année ; et faites une compagnie merveilleuse. Choisissez de vieux cavaliers., bien faits, bien montés ; et ne vous piquez pas d'avoir plus de rubans que les autres. Montrez qui vous êtes, s'il s'en présente quelque occasion. Appliquez-vous à votre métier. Connoissez tous vos cavaliers et tous vos chevaux ; faites votre cour aux bons ouvriers. Liez-vous avec M. de Fourille ; faites-vous aimer des officiers. Ne vous moquez de personne. Réjouissez-vous toujours, et laissez-moi faire le reste. Je demandai à M. de Louvois quelque gratification. Il me promit de donner ses ordres là-dessus à M. de Saint-Pouanges ; ils sont partis l'un et l'autre. Mais vous n'en êtes pas à cela près. Vous ne manquez pas d'argent ; et j'en ai encore à vous. Je vous le dis sans chagrin, je serai contente, pourvu que votre compagnie soit belle. Je vous fais faire un lit à très-bon marché. Soyez le mieux monté et le plus mal couché des capitaines du régiment. M. Charpentier m'a dit qu'il avoit envoyé votre rente et votre quartier d'assemblée à M. de Barillon,

Brillon. Adieu, mon cher frere, je n'aime rien tant au monde que vous : faites votre devoir, et soyez gai ; voilà tout ce que je demande.

LETTRE V.

A Paris, 2 septembre 1672.

JE suis bien surprise de n'entendre pas parler de vous depuis que le roi vous a fait l'honneur de vous nommer pour commander dans Amersfort. J'ai reçu une lettre de vous au bout du mois, jour pour jour, que vous me l'avez écrite : cependant je sais que l'on en peut recevoir de plus fraîches d'Utrecht. Je ne vous répondrai point sur ce que vous me demandez, que vous croyez être mal avec moi : vous savez assez que cela ne peut jamais arriver ; et que soit que je vous fasse des amitiés ou que je vous querelle, je vous aime toujours également, et plus que tout ce qui est au monde. Mais revenons à vos affaires. J'ai une grande impatience de savoir comment vous êtes sur ce que le roi vient de faire pour vous ; je ne sais point le détail de ces choses-là : mais il me semble que dix mille francs d'appoin-

tements sont considérables. Il est vrai que ce ne peut être un établissement solide; mais on n'ôte point d'un lieu, un homme à qui l'on fait du bien par inclination, sans le remettre dans un autre. Acquittez-vous à merveille de votre emploi. J'espere que M. de Luxembourg ne vous nuira point. Au nom de Dieu, mon très-cher frere, n'oubliez rien pour mériter un coup d'œil du roi; il a commencé à vous faire du bien, il achevera. M. de Louvois ne s'y opposera point; et pour peu que vous vous aidiez, vous trouverez de grandes facilités. M. Bosteau vous doit 200 pistoles; donnez-les à ce marchand qui a habillé votre compagnie. Vous ne pouvez, ni en honneur, ni en conscience, retarder le paiement de cet homme. Dandelot meurt d'envie de retourner avec vous, et m'a prié de vous en écrire. Instruisez-moi à fond de tout ce qui vous regarde; et réjouissez-vous, car tout ira bien.

LETTRE VI.

Le 19 septembre 1672. (1)

JE ne comprends pas pourquoi vous ne recevez point mes lettres, et encore moins pourquoi les vôtres ne me sont rendues qu'un mois après que vous les avez écrites. On peut avoir un commerce plus fréquent de Paris à Utrecht; et vous m'obligerez d'y donner ordre. J'aime encore à recevoir de vos nouvelles, quelque brouillés que nous soyons. Vous êtes admirable, de croire que je ne vous aime pas, parce que je vous ai grondé. C'est précisément la marque la plus sûre de ma tendresse; et je suis très-piquée, que vous vous connoissiez si mal en amitié. J'ai bien de la joie de ce que vous me paroissez content, de ce que le roi a fait pour vous. Le gouvernement d'Amersfort est un chemin à autre chose; faites-y donc de votre mieux pour le service d'un roi, qui, comme homme, le mérite. Je vous crois encore plus charmé

(1) L'adresse : *Pour M. d'Aubigné, gouverneur à Amersfort.*

de lui que je ne le suis, parce que vous avez vu de plus ce qu'il a fait cette campagne. Il doit y avoir du plaisir à servir un héros et un bienfaicteur ! Marquez moi le nom de ceux qui vous aiment ou qui vous protegent ; ils ne s'en repentiront pas. Dites à M. de Luxembourg, que s'il veut que je vous fasse recommander à lui, je le ferai ; mais qu'en attendant, j'ai beaucoup de reconnoissance de ce qu'il a fait de lui-même. Faites des merveilles, mon cher frere ; justifiez le choix de sa majesté. Soyez appliqué, vigilant, exact. Songez que dès qu'on n'est pas assez dévot pour être capucin, il n'est rien de plus beau que de se faire tuer. Ecrivez-moi souvent, je vous en prie.

LETTRE VII.

Paris, 27 septembre 1672. (1)

JE sens encore mieux la joie de votre établissement, depuis que j'ai reçu votre lettre du 12 de ce mois. Je suis ravie de vous voir content ; et bien-loin de me reposer là-dessus, je veux être plus

(1) Même adresse.

vive que jamais sur votre fortune. Ne pensez donc qu'à faire votre devoir à Amersfort ; et laissez-moi ici le soin de vos affaires. J'ai parlé à M. de Louvois sur votre compagnie ; il m'a dit qu'il la falloit garder encore quelque temps, et qu'ensuite on verroit ; j'ai remercié tous ceux dont vous vous louez. J'ai une grande impatience de voir M. de Saint-Pouanges, pour savoir de vos nouvelles particulieres. Je suis ravie de vous savoir tenant table. Le prie-dieu me ravit ; vous avez raison de croire que j'aurois plaisir de vous y voir, et d'être témoin de votre gravité ; réjouissez vous, mon cher frere, mais songez à votre salut. Il y faut venir ; et les soldats doivent y penser par un motif plus noble que celui de la peur. Je vous recommande les catholiques ; et je vous prie de n'être pas inhumain aux huguenots. Il faut attirer les gens par la douceur ; c'est l'exemple que Jesus-Christ nous a donné. Je parlerai à Dandelot. Mais vous êtes bien éloigné pour vous rejoindre. Je me porte assez bien. Que je sache de vos nouvelles le plus souvent que vous pourrez : et de longues lettres ! Je reçois tous les jours des compliments pour vous, et de mes amis et de nos parents. Je réponds comme si

j'ignorois ce qu'ils veulent me dire par cette joie si nouvelle et si empressée. Adieu, mon cher frere, je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE VIII.

1 Octobre.

ON m'a porté sur votre compte des plaintes qui ne vous font pas honneur : vous maltraitez les huguenots, vous en cherchez les moyens, vous en faites naître les occasions; cela n'est pas d'un homme de qualité. Ayez pitié de gens plus malheureux que coupables : ils sont dans des erreurs où nous avons été nous-mêmes, et d'où la violence ne nous auroit jamais tirés. Henri IV a professé la même religion, et plusieurs grands princes. Ne les inquiétez donc point : il faut attirer les hommes par la douceur et la charité : Jesus-Christ nous en a donné l'exemple : et telle est l'intention du roi. C'est à vous à contenir tout le monde dans l'obéissance : c'est aux évêques et aux curés à faire des conversions par la doctrine et par l'exemple. Ni Dieu ni le roi ne vous ont donné charge d'ames.

Sanctifiez la vôtre, et soyez sévere pour vous seul. J'aurai bien du plaisir de vous voir ici : mais cela viendra avec le temps. J'ai de bonnes espérances. M. de Louvois nous sert bien. Nous lui avons de grandes obligations. Je vous le répete, mon cher frere, que M. de Ruvigny ne se plaigne plus de vous.

LETTRE IX.

Paris, le 16 octobre 1672.

MOnsieur de Louvois m'a écrit aujourd'hui qu'il vous avoit envoyé vos expéditions telles que vous pouvez les desirer, et que le roi avoit décidé en votre faveur. Plus de difficultés ; plus de murmures. Vous savez à quel point je suis sensible à ce qu'on fait pour vous : aussi les nouvelles d'aujourd'hui troublent-elles un peu ma joie : j'apprends que les Hollandois assiegent des places. Je sais que la vôtre n'est point fortifiée. Vous avez la guerre tous les jours, et je tremble également, soit que vous eussiez à périr dans Amersfort, ou à vous rendre. Vous connoissez mon cœur, et ce qu'il est capable de faire et par honneur et par

reconnoissance ; mais vous ne connoissez point la tendresse que j'ai pour vous : je ne puis vous parler d'autre chose aujourd'hui. Ne me laissez point dans ces inquiétudes. Voilà des lettres de M. de Villette. Faites mille amitiés pour moi à M. de Coumont, si vous le voyez, et dites-lui que je ne me lasserai jamais de l'obliger en tout ce qu'il me sera possible. Adieu, mon cher frere, je me porte très-bien : n'ayez aucune sollicitude sur mon compte : tout ira bien : c'est moi qui vous le dis, oui, moi qui espere si difficilement.

LETTRE X. (1)

A Tournay, le 16 Juin 1673.

IL y a long-temps que M. de Louvois m'a dit que l'on abandonnoit Amersfort, et que vous auriez un autre gouvernement : je suis bien fâchée que l'ennemi soit si avancé, et je serois dans un

(1) L'adresse est : *A M. de Saint-Quentin, Commandant à Campen, pour faire tenir à Mr. d'Aubigny, gouverneur d'Elbourg, à Elbourg, à Campen.*

étrange état si l'on vous assiégeoit. J'espere que la paix finira bientôt toutes mes craintes. Vous avez raison d'être persuadé de mon amitié, je le suis de la vôtre : je voudrois en jouir plus souvent. Cela viendra. Je ne vous oublierai pas. Quoi qu'il arrive, j'ai de bonnes paroles pour vous. M. de Louvois fait merveille en cette occasion, et nous lui sommes très-obligés : je vous avoue que j'aurois un grand plaisir de vous voir à Paris. N'en espérez pas sur le récit de ce voyage ni sur la citadelle de Tournay. Je suis trop ennuyée pour pouvoir faire une relation agréable. Je trouverois en mon chemin des choses à vous dire qui ne vous amuseroient pas. Je me porte fort bien : je suis très-contente, car je suis disgraciée. Je ne puis vous trouver l'homme que vous me demandez pour votre maison : je m'en informe pourtant autant que je le puis. Adieu, mon cher frere, je suis toute à vous.

F. D'AUBIGNY.

LETTRE XI.

Le 31 *décembre* 1673.

JE reçois les lettres que vous m'écrivez ; mais il ne me paroît point que vous receviez les miennes. Quoiqu'elles ne soient pas bien importantes, je voudrois qu'elles allassent jusqu'à vous. Celle-ci y ira. Je m'étendrai donc sur toutes les choses que j'ai à traiter avec vous. M. de Louvois assure que vous n'avez rien à craindre où vous êtes. Le roi vous a donné un gouvernement en Alsace, où vous serez très-bien. Vous attendrez les ordres là-dessus, et vous vous tairez sur ce nouvel honneur, tant que vous ne le saurez que par moi. Je vous verrai quand vous changerez de lieu, et je vous avoue que je m'y prépare comme. . . . .

. . . . . *Le reste manque*. . . . .

. . . .

LETTRE XII. (1)

Paris, le 2 mai 1674.

JE mourois d'envie de vous écrire : je remettois de jour en jour par la quantité de bagatelles qui m'occupent. Je ne doutois point que des Rolines ne prît soin de vous mander de mes nouvelles : je me porte très-bien, et je me trouve toujours de la santé, dès que mon corps et mon esprit sont en quelque repos : et si M. le duc du Maine marchoit, je serois fort contente de la mere et du roi. Voilà tout ce que je puis vous dire. Pourquoi ne m'instruisez-vous pas de la maniere dont vous vous trouvez à Béfort ? Je suis bien-aise que vous ayez reçu des marques de considération de la part de M. de Turenne. Il en va recevoir des remerciments qui l'obligeront à continuer. Je ne vois pas fort souvent les gens dont vous me parlez, hormis M. de Montchevreuil : je m'enferme plus que jamais et je mene une vie très-douce. Je

(1) L'adresse : *Pour M. d'Aubigny, gouverneur de Befort.*

songe fort à votre établissement. Il y a deux ou trois affaires sur le tapis : elles ne sont pas assez avancées pour vous en parler. Adieu, mon cher frere : j'ai aussi plusieurs terres auxquelles je pense ; quand il y aura quelque chose de décidé, vous le saurez : j'ai parlé à M. et à Me. Colbert en faveur de M. Arnauld.

LETTRE XIII. (1)

A Versailles, le 15 juillet 1674.

IL y a long-temps que je veux vous écrire, et je n'ai pas pu y parvenir : la vie que l'on mene ici est fort dissipée, comme vous savez, et les jours y passent fort-vîte : tous mes petits princes y sont établis, et je crois pour toujours : cela, comme toute autre chose, a son bon et mauvais côté : je suis assez contente. Je me porte bien. Je songe très-sérieusement à vous marier : je travaille à une affaire qui seroit bonne. N'en parlez point. Comptez que tout revient, et qu'on ne peut trop veiller sur ses paroles, quand on a les moindres relations dans ce pays-ci.

(1) Même adresse.

Je ne puis trouver de terre comme je la voudrois : je ne me rebuterai point que je n'en aie une. Adieu, mon cher frere, soyez persuadé que je n'oublierai rien pour vous mettre en état de vous passer de moi et de tout le monde : je ferai peindre votre carrosse, et j'ai donné ordre pour des armes. Notre petit duc vient de me dire de son chef qu'il vous baise les mains, et qu'il voudroit bien que vous fussiez ici. Je ne sais ce qu'il vous revient de ce que j'ai fait pour Mr. Arnaud; mais si j'aimois l'argent, j'aurois pu vendre bien cher ma protection, et j'ai été surprise et indignée de tout ce qu'on m'a offert là-dessus : je ne lui en demande que quelques petits emplois. Marquez-lui, que s'il veut m'obliger, il secoure des misérables. C'est tout ce que je veux de sa reconnoissance ; mais je ne vous défends point d'en profiter autant que l'honneur et la conscience peuvent le permettre : car il faut que tout cede à notre devoir. Adieu, mon cher frere; je vous aime bien tendrement.

LETTRE XIV.

Paris, le 7 Septembre 1674.

JE suis venue à Paris pour me guérir de la fievre tierce, dont j'ai eu cinq accès : j'en suis quitte, et je pars pour Versailles. Je n'ai pas voulu vous l'écrire, pour ménager votre sensibilité : voilà une confiance à laquelle je ne suis pas fort sujette. Je crois la devoir à votre amitié. Je vous prie d'épargner quelque somme considérable pour les fraix de vos noces. Je traite pour vous un mariage qui va assez bien ; mais vous ne prendrez pas un sou du bien de votre future épouse : car il faut songer à vous établir, et non à la ruiner. Le petit duc est malade depuis six semaines, mais il est mieux à présent. Les autres sont en bonne santé, et la princesse est belle comme un ange. Tous nos amis me voient ici avec beaucoup de soin : j'y suis seule, et par conséquent très-libre : j'ai recommandé les intérêts de M. Arnaud à M. Frémont : enfin, je fais tout ce qu'il desire de moi : profitez-en, puisque je n'en profite pas. Adieu : mon cher Mata est mort sans

confession : Villandry a été trouvé mort dans son cabinet un moment après y être monté. Voilà ce qui arrive aux libertins : songez à Dieu, tandis que vous le pouvez; et ne remettez pas votre conversion à la mort. Car que pouvons-nous faire alors ? Pardonnez ce petit sermon à la solidité de mon amitié.

LETTRE XV. (1)

A Versailles, 16 Octobre 1674.

ON m'a écrit de Paris aujourd'hui que votre mariage va assez bien : il ne faut pourtant s'assurer de rien, qu'il ne soit fait. Mais à tout hazard, amassez de l'argent pour les fraix des noces ; je compte en cette occasion sur Mr. Arnaud : il seroit pourtant honteux que son affaire meublât votre maison. La demoiselle est jolie, à ce qu'on dit. Je me porte à merveille : le duc du Maine a la fievre quarte ; la princesse, la tierce. J'y fais de mon mieux, et je me console des événements. Je suis en marché d'une terre

(1) *Pour M. d'Aubigné, à Béfort.*

dont j'offre deux cents quarante mille liv. n'en dites encore rien. Rien ne porte plus malheur que l'indiscrétion, et les vanteries les plus petites sont de grands ridicules. Adieu, mon cher frere: je crois que nous passerons une assez jolie vieillesse, s'il peut y en avoir de jolie.

LETTRE XVI.

A Saint-Germain, le 10 Novembre 1674.

JE ne sais si des-Rolines, qui est très-bien-informé de tout ce que je fais, vous aura mandé que j'achete une terre. Mais il ne sait peut-être pas encore que c'est Maintenon, et que le marché en est fait à deux cents cinquante mille francs. Elle est à quatorze lieues de Paris, à dix de Versailles, à quatre de Chartres: elle est belle, noble, et vaut dix à onze mille liv. de rente. Voilà une retraite qui sera votre pis-aller. Vos affaires ne vont pas si bien que les miennes. Votre future épouse est très-opiniâtre, et ne se rend ni à la persuasion de nos amis, ni à l'autorité de ses parents: je ne me suis pas encore rebutée, et peut-être en viendrons-nous à bout. M. de Louvois est

toujours malade. Mais le roi a entendu parler de ce que vous demandez pour votre compagnie de cavalerie: je crois qu'il en disposera, et qu'on ne vous refusera point ce qu'on pourra vous accorder. Adieu: j'ai bien envie de savoir votre guerre finie, pour tenter de demander un congé pour vous. J'espere que l'hyver ne se passera pas sans vous voir. Je me porte fort bien. Mes princes sont toujours malades. Le petit duc parle souvent de vous.

LETTRE XVII. (1)

Le Jeudi matin.

VOtre lettre a bien plus de l'air d'un homme qui rend compte d'une galanterie que d'un mariage. Voyez ce qui en arrivera: instruisez-m'en, afin que je prenne mes mesures là-dessus. Je meurs d'envie de me retirer à Maintenon. Mais je ne veux pourtant pas m'éloigner, tant que j'espérerai quelque chose: pressez votre maîtresse le plus que vous

(1) Ce billet sans date dans l'original, est vraisemblablement de l'année 1675.

pourrez, puisque le temps vous presse. Ne vous inquiétez point de l'idée qu'on a ici de votre long séjour à Paris. Vous ne sauriez faire à Versailles ce que vous faites à Paris. On sait que vous y êtes, et ce qui vous y retient.

LETTRE XVIII.

Le 6 Février 1675.

JE reçois votre derniere lettre, qui m'afflige, en me montrant que vous ne vous portez pas bien : conservez-vous autant que vous le pourrez dans le vilain séjour que vous me dépeignez, et attendez tranquillement une heureuse vieillesse. Je fais tout mon possible pour vous marier. Et peut-être y réussirai-je. Bon prétexte pour un congé : je songe toujours à vous. Vos intérêts me sont plus chers que les miens. J'ai été à Maintenon, dont je suis très-contente. C'est un gros château au bout d'un grand bourg ; une situation selon mon goût, et à peu près comme Murçay : des prairies tout autour : la riviere qui passe par les fossés : dix mille liv. de rente actuellement, et douze dans deux ans. J'y ai mené notre fidele

ami M. de Montchevreuil. Nos princes sont en bonne santé : je crois que j'irai cet été mener l'aîné à Barege. La princesse n'a eu que vingt grains de petite-vérole. Madame de Bourg veut vous épouser. Mandez-moi à tout hazard si vous pourriez vous-accommoder de sa personne. Je m'informerai du reste. Adieu, mon cher frere : nous ferons grande chere à Maintenon, si Dieu vous conserve ; songez à votre salut : il est de bien mauvais sens de ne se pas mettre dans l'état où l'on voudra être à l'heure de la mort. Vivez sobrement, et prenez le matin du lait de vache, bouilli un moment, et écrêmé.

LETTRE XIX.

Le 15 *Avril* 1678.

MAdame de Montespan, qui n'est pas de mauvais sens, et à qui j'ai lu votre lettre, prétend que vous devez passer outre, et que ce mariage vous sera très-utile : j'en entretiendrai encore aujourd'hui M. Barillon. Consultez-vous vous-même, et tâchez de lui ôter de l'esprit que je dois lui assurer un douaire

pendant ma vie. Après ma mort, oui. Mais ne m'en faites pas de remerciment. L'effort n'est pas bien grand. J'aimerois mieux donner une somme à votre premier enfant. Mais si votre future s'opiniâtre au douaire, il en faudra passer par là. Pressez votre affaire à tout hazard. Vous en serez toujours le maître. Si elle doit se faire, ce ne sauroit être trop tôt.

LETTRE XX.

Ce Lundi.

JE vais demain à Paris, j'y arriverai à dix heures; je vous prie d'envoyer votre carrosse à la porte Saint-Honoré: si vous voulez me donner à dîner, vous me ferez plaisir. Nous verrons la veuve, si vous le jugez à propos. Il faudroit aussi voir M. Barillon: enfin, je serai à vous et à vous seul, six heures de suite; que vous me veuilliez ou que vous ne me veuilliez pas.

LETTRE XXI.

JE suis arrivée en même-temps que vous. Mais quelqu'envie que j'aie de vous voir, il faut remettre à demain. Vous ne trouverez personne chez moi. Vous irez ensuite songer à votre bonne mine. Il faut vous montrer au plutôt à cette femme. Elle meurt d'impatience. Il faut profiter de ces moments de ferveur. Je ne sais encore rien d'elle. J'en attends des nouvelles. Je ne pars point d'ici, que l'affaire ne soit faite ou rompue. Une décision est de conséquence pour vous et pour moi. Bon soir. Faites vous beau. Il faut donner de l'amour à cette vieille qui me paroît assez facile à en prendre.

LETTRE XXII.

A Saint-Germain, le dimanche gras.

COMME je ne sais si je vous verrai bientôt après que vous serez arrivé, je vous écris avant que vous puissiez l'être, afin de vous apprendre l'état de

vos affaires. Votre mariage est conclu avec Mlle. Cavellier : et M. de Louvois en doit voir les articles au premier jour. Elle a, je crois, cent mille écus. Avec cela il est superflu d'être jolie, et elle l'est. Je ne vous dirai rien de l'obligation que nous avons à Mr. de Louvois. Si j'entrois en matiere, je ne pourrois vous parler que de lui ; et il s'agit de vous. Portez-vous bien ; ayez de l'argent ; et plaisez à la demoiselle. J'espère que l'air de Paris aura fait le premier : et que notre protégé (1) fera le second, soit pour un prompt paiement, si vous avez quelque convention avec lui ; soit pour un prêt, si vous n'en avez pas. Quant au troisieme, brodez-vous bien ; moins de cheveux à vos perruques, de la gaieté ; et tout ira bien. Je vous avoue que je suis ravie, si cette affaire-là se conclut à votre satisfaction, et que mon mariage ne me fera pas plus de plaisir que le vôtre. Ne faites rien en ceci que par mes conseils. Ce seront ceux de Mr. de Louvois. Voyez-le, et témoignez-lui que vous n'êtes pas ingrat.

(1) M. Arnaud.

LETTRE XXIII. (1)

A Saint-Germain, ce 16 Juin.

Vous m'avez écrit en partant. Je ne me souviens plus si je vous ai fait réponse. Je n'ai pas entendu parler de vous, depuis que vous êtes à Betfort. Ne vous réglez pas sur moi. Je ne suis pas maîtresse de mon temps. Vous avez vu quelques échantillons de ma servitude, et vous n'avez rien vu. Il y a deux mois que je demande d'aller à Maintenon pour un jour, et je ne l'ai pu obtenir. J'en suis dans une colere épouvantable. J'y fais travailler, sans qu'il me soit permis d'y donner aucun ordre. C'est une passion que j'ai pour ce lieu-là, et une passion nouvelle; jugez de ce que je souffre de la voir contredire. M. Bosteau m'a écrit, et m'a envoyé une lettre qu'il a reçue de vous, où vous lui dépeignez fort bien le tort que vous a fait l'empressement de nos amis. Il me mande que madame Boudon a voulu le voir, et croit que

(1) L'adresse: *A M. d'Aubigné, gouverneur de Betfort.*

cette affaire dépendra de vous. Je lui ai écrit que cette femme-là me plaisoit fort, pourvu qu'elle vous assurât du bien ; que je croyois que vous en aimeriez mieux une plus jeune, dans la fantaisie d'avoir des enfants ; mais que l'on ne pouvoit pas trouver tout ensemble ; que je le priois d'y penser, et de travailler sourdement à votre mariage, soit pour celle-là, soit pour une autre ; que je lui en aurai une extrême obligation ; et que je suis hors d'état de ménager ces occasions-là, étant aussi séquestrée du monde que je le suis. Voilà le sens de ma lettre. L'âge de madame Boudon me fait peine à cause des enfants ; mais son habileté à conduire votre maison, et cette terre à quatre lieues de Paris, me font envie. J'ai été bien fâchée de la mort du maréchal de Rochefort. Madame sa femme ne se console point. Madame de Montespan est présentement à Fontevrault, et en reviendra à la fin de ce mois. Son absence me donne un peu de repos : et je m'en porte mieux. Les princes et les princesses sont en parfaite santé. Je n'écris pas un mot à M. de Louvois sans parler de vous ; je ne sais ce que mes lettres opéreront. Adieu, mon cher frere : jouissez du repos en attendant mieux ; et pour vous consoler

consoler dans votre ennui, songez que je ne me couche, ni ne me leve, selon ma volonté, et que je n'aspire qu'à être seule, et à n'avoir rien à faire ; songez à Dieu, qui est encore une meilleure consolation.

LETTRE XXIV.

A Basas, 28 juin.

JE crois que le fidele des Rolines vous aura déja mandé de mes nouvelles, et que pour vous en faire savoir, il s'en sera informé à tous ceux qui lui en peuvent apprendre. Mais après avoir écrit non au plus chéri, mais aux plus pressés, je veux vous en dire moi-même : je ne crois pas que nous puissions recevoir de nouvelles bien fraîches : et c'est en cette occasion qu'il faut dire, il vaut mieux tard que jamais. Venons à notre voyage : Il se passe très-heureusement ; et excepté trois accès de fievre tierce que notre prince a eus, je n'ai pas senti un mouvement de chagrin. Je me repose plus qu'en aucun lieu du monde. Nous avons un très-beau temps, toutes nos commodités. Et s'il ne nous arrive rien de nou-

veau, ce voyage-ci ne me paroîtra pas si fatiguant, que d'aller de Paris à Versailles. On nous reçoit par-tout comme le roi; mais il faut avouer que la Guienne se distingue, et que l'on ne peut rien ajouter aux démonstrations de joie qu'elle nous donne. Madame la maréchale d'Albret me parut fort-aise de nous voir: on nous avoit pensé étouffer à Poitiers à force de caresses. M. le duc de Saint-Simon nous traita magnifiquement à Blaye, et les jurats de Bordeaux nous y vinrent amener un bateau magnifique. Il en périt un de notre train dans le moment que nous nous embarquâmes, et l'aumônier trouva une grande imprudence de ne pas profiter de cet exemple. Nous voguâmes très-heureusement avec quarante rameurs, et à la vue de la ville. Il se détacha des vaisseaux pour nous venir saluer, les uns pleins de violons, et les autres de trompettes: mais quand nous fûmes plus près, rien effectivement ne peut être plus beau que tout le canon du château Trompette, celui des vaisseaux qui étoient au port, mêlé avec les tymbales et les violons qui nous suivoient, et les cris de *vive le roi* d'une infinité de peuples qui étoit sur le bord de l'eau. M. le Maréchal d'Albret, qui étoit venu

au-devant de nous jusques à Pons, conduisoit notre prince, qui fut reçu par M. de Montégu, et par tous les jurats qui le haranguerent. Nous montâmes ensuite en carrosse avec une centaine d'autres qui nous suivoient : nous fûmes plus d'une heure à aller du port à la maison. . . . . . . *le reste manque.*

. . . .

LETTRE XXV.

A Barege, le 8 juillet. 1673

JE vous ai écrit une grande lettre sur la route de Bordeaux ici, et je ne doute point que vous ne l'ayez reçue ; car je l'ai adressée à M. Viette, que je tiens infaillible comme le pape. Nous sommes ici depuis le 30 juin, et nous n'y faisons pas grand'chose : le petit duc a la fievre quarte, peu considérable à la vérité, mais, c'est toujours un trouble dans ses bains qui nous embarrasse. Nous n'en voyons encore aucun fruit : il faut prendre patience, vous, sur votre roche, et moi dans les Pyrénées. Nous nous rejoindrons encore, s'il plaît à Dieu. Songez à lui, afin dêtre toujours prêt à mourir : et du reste te-

nons nous gais. Je n'écris point à M. de Louvois sans le faire souvenir de vous ; et il me répond qu'il fera ce que je demande. Il faut vous marier cet hyver : notre pis-aller est Maintenon, où nous ne mourrons pas de faim. Vous voyez que je prends courage dans un lieu plus affreux que je ne puis vous le dire. Pour comble de misere, nous y gelons : la compagnie y est fort mauvaise : on nous respecte et on nous ennuye : et avec tout cela, je m'y porte fort bien, parce que j'y ai moins de peine et moins de chagrin qu'ailleurs ; vous ne sauriez faire trop de liaisons avec Vauban. L'estime de cet homme-là est plus glorieuse que celle de tous les courtisans. Toutes nos femmes sont toujours malades. Ce sont des badaudes de Paris, qui ont trouvé le monde bien-grand dès qu'elles ont été à Etampes. Adieu, mon cher frere. Vous savez si je vous aime.

LETTRE XXVI. (1)

A Brion, entre la Ville Dieu-Donné et Saint-Leger de Mesle, ce 16 Octobre.

JE crois que la date de ma lettre vous sera connue. On y parle fort-Poitevin; et ce seul mérite-là me fait trouver tout ce que je vois, de fort-bonne compagnie: la joie où je suis depuis quelque temps y peut contribuer. M. le duc du Maine marche; et quoique ce ne soit pas bien-vigoureusement, il y a lieu d'espérer qu'il marchera comme nous. Vous ne savez pas toute la tendresse que j'ai pour lui; mais vous en connoissez assez pour ne pas douter que cet heureux succès de mon voyage ne me fasse un grand plaisir. Les nouvelles de la cour me font espérer que j'y passerai mon temps agréablement, et qu'on trouvera bon que je m'y conserve plus que je n'ai fait par le passé. J'y suis fort-résolu. Je me servirai de tout mon crédit pour vous tirer d'où vous êtes. Je me prépare aussi à m'occuper de Maintenon,

(1) L'adresse : *A M. d'Aubigné, gouverneur de Betfort, à Betfort.*

qui est, je crois, à moi présentement, sans qu'on puisse me l'ôter; le décret doit être fait ce mois-ci. Adieu, mon cher frere. Il ne me reste plus qu'à vous marier; il faut y travailler cet hiver : je vous aime avec une extrême tendresse. Réjouissez-vous, pensez à votre salut. Il n'est rien de plus doux que le plaisir et la piété. Madame de Montespan m'écrit des lettres fort cordiales.

LETTRE XXVII.

A Richelieu, ce 28 Octobre.

Il y a bien long-temps que je ne vous ai écrit. A Paris je serai plus exacte. J'ai reçu la lettre que vous avez adressée pour moi à M. le maréchal d'Albret, par laquelle vous me faites une proposition qui me paroît très-raisonnable, et qu'il a jugée telle : il me mande qu'il y faudra travailler dès que je serai de retour. Je vous promets tout mon crédit. Nous partons d'ici le lendemain de la Saint-Martin, et nous arriverons le 18 ou le 20 de novembre. Vous aurez de mes nouvelles : j'en ai beaucoup à vous dire de Poitou, où j'ai été quinze jours. J'ai

logé aux Ursulines de Niort; mais je n'ai pu me dispenser de coucher souvent chez M. de Villette, dont je suis fort contente : sa femme est la plus raisonnable de mes parentes. Il n'y a sorte de considération ni d'amitié que je n'aie reçu d'eux ; j'ai fait beaucoup de jaloux, et M. et madame de Fontmort en sont très-mécontents. J'ai été trois jours à Murçai : j'ai été dîner à Surinau, où l'on m'a régalée, et où je n'aurois pas été si M. de Sensac n'eût été absent. M. de Launé a très-bien vécu avec moi. Mlles. de Sensac ne m'ont pas quittée. Mais par une conformité de goût, j'ai pris en amitié votre favorite Artémise. Elle est très-changée, et si malade de sa grossesse, qu'à peine peut-elle se soutenir. Cependant au travers de cette langueur et d'une très-grande tristesse, on démêle une grande beauté et un caractere charmant. Elle m'a plu, et par sa personne, et par un procédé plein de douceur et de franchise, dont je m'accommodois admirablement. Elle passoit les journées avec moi; malheureusement ce n'étoit pas tête-à-tête. J'ai été accablée de visites à n'avoir pas un moment à moi. A Niort on m'a comblée d'honneurs. M. l'intendant me régala en passant par Poitiers. Me. et Mlle. de la Laigne me sont venues voir.

J'ai apporté l'histoire de mon grand-pere, c'est-à-dire, sa vie, et plusieurs papiers qui prouveront notre noblesse, si jamais on nous la dispute. Parmi ces papiers, quelques-uns m'ont fait voir nos prétentions sur Surinau. Je pourrai bien faire quelques pas contre les usurpateurs : mais je vous assure que si je prends ce parti-là, je commencerai par des propositions très-douces et très-raisonnables, non à cause du pere, mais à cause des filles que je ne voudrois point ruiner : je vous avertirai de tout. Conduisez-vous par-tout comme si vous y deviez passer votre vie.

LETTRE XXVIII.

A Versailles, ce 9 Août.

L'État de votre santé m'afflige. Des Rolines vous enverra l'avis des médecins : en essayant leurs remedes, soyez sage et sobre ; c'est le meilleur : point d'excès, nul chagrin. Il y a du bon et du mauvais par-tout : je sollicite toujours M. de Louvois : souvent nous nous trouvons mal des changements. Ce n'est pas que je ne sache très-bien que vous

êtes fort-tristement établi. Adieu, je m'en vais me baigner à Maintenon. Plût à Dieu que vous y fussiez ! Nous y serons quelques jours : songez à Dieu ; c'est tout ce qu'il y a de nécessaire.

LETTRE XXIX.

A Versailles, ce 10 Août.

VOtre favori, des Rolines, m'apporte une lettre de vous qui me donne de la joie, parce qu'il me paroît que vous en avez un peu : au moins votre style est assez gai. Je me porte mieux que ma place ne me le permet : car je veille beaucoup. Les fatigues semblent me donnner des forces. Le pauvre petit duc aura de la peine à vivre : il est abandonné aux médecins : pour moi je le remets tous les jours entre les mains de Dieu. Comptez que tout ceci est sujet à de grands changements, et que la disgrace et la faveur se tiennent par la main. Je fais mon possible pour vous marier ; mais nous traitons avec des gens qui sont fort-loin : ainsi notre négociation va lentement.

LETTRE XXX.

A Versailles, ce 7 Septembre.

JE ne devrois point vous écrire en l'humeur où je suis. Vous avez assez de chagrins, et vous prenez assez de part aux miens pour que je ne desire pas de vous les montrer. Cependant à qui me plandrois-je plus à propos qu'à vous dans la perte commune que nous venons de faire ? M. le maréchal d'Albret est mort, et m'a écrit, une heure avant d'expirer, d'un style qui marque l'estime et l'amitié qu'il avoit pour moi. C'est une perte irréparable, et qui me donne une tristesse mortelle : il est mort comme un saint. Mais que savons-nous, s'il a eu assez de temps pour réparer tout le mal qu'il avoit fait ? J'écarte cette idée : je n'aime point à douter du salut de mes amis. Songeons à nous, mon cher frere, nous avançons en âge, nous devenons malsains ; applanissons-nous, par une bonne vie, le passage de la mort ; ce moment est terrible pour ceux qui ont mal vécu : l'état de votre santé me fait trembler ; et la paresse que je me trouve pour le

service de Dieu, me fait craindre que vous ne me ressembliez en cela comme en autre chose. Je presse Mr. de Louvois, on me promet toujours. Nous ne serons que trop bien ici-bas, il faut penser à l'avenir. J'ai été trois semaines à Maintenon. Vous ne le reconnoîtrez pas. J'y avois M. Barillon, Mlle. du Mongeron, M. de Montchevreuil et Mlle. de la Harteloire. Madame de Guise m'y vint voir; le roi m'y envoya Monsieur le Nautre. Madame de Montespan m'y faisoit tous les jours quelques présents. Je m'y suis baignée; Je m'en trouve très-bien. Ecrivez-moi quelquefois, et prenez patience. Vous mourez de langueur pour venir dans le monde; et moi je n'aspire qu'à en sortir. Voilà comme Dieu a semé des peines dans tous les états! Il faut les lui offrir, et le prier de nous conduire. Il sait mieux que nous ce qui nous est bon. Adieu, mon cher frere. J'espere que vous passerez l'hiver avec nous, et qu'un peu de plaisir vous remettra mieux que les remedes que l'on vous ordonne.

LETTRE XXXI.

A Versailles, ce 8 Novembre.

ON ne m'a pas conseillé de demander votre congé, que l'armée des ennemis ne fût séparée. On m'assure que ce retardement n'ira qu'à sept ou huit jours; je prierai seulement M. de Louvois de ne pas accorder le congé à M. de la Potrie, au cas qu'il le demandât. J'arrivai il y a deux jours de Maintenon, où j'ai été trois semaines toujours au lit. Je suis dans une langueur éternelle. J'ai des maux dont je ne guérirai point. Il faut prendre patience, mon cher frere. Tout est mêlé ici-bas, pour nous porter à desirer ce qui seul nous sera bon; pensez-y, vous en serez plus consolé. Dites, ou faites savoir à M. de Caumont, qu'il n'a qu'à demander son congé à monsieur de Monclars. J'ai entretenu M. de Saint-Pouanges sur ses intérêts; il m'a dit que l'on ne songeoit pas présentement à faire des régiments. Bon soir, mon cher frere. Je suis plus touchée de vos chagrins que des miens, quoique j'en aie peut-être ici autant que vous en avez à Betfort.

LETTRE XXXII.

ON n'est malheureux que par sa faute. Ce sera toujours mon texte, et ma réponse à vos lamentations. Songez, mon cher frere, au voyage d'Amérique, aux malheurs de notre pere, aux malheurs de notre enfance, à ceux de notre jeunesse; et vous bénirez la providence, au lieu de murmurer contre la fortune. Il y a dix ans que nous étions bien-éloignés l'un et l'autre du point où nous sommes aujourd'hui. Nos espérances étoient si peu de chose, que nous bornions nos vœux à trois mille livres de rente. Nous en avons à présent quatre fois plus, et nos souhaits ne seroient pas encore remplis! Nous jouissons de cette heureuse médiocrité que vous vantiez si fort. Soyons contents. Si les biens nous viennent, recevons-les de la main de Dieu; mais n'ayons pas de vues trop vastes. Nous avons le nécessaire et le commode; tout le reste n'est que cupidité. Tous ces desirs de grandeur partent du vuide d'un cœur inquiet. Toutes vos dettes sont payées; vous pouvez vivre délicieusement, sans en faire de nouvelles. Que désirez-vous

de plus ? Faut-il que des projets de richesse et d'ambition vous coûtent la perte de votre repos et de votre santé ? Lisez la vie de St. Louis ; vous verrez combien les grandeurs de ce monde sont au-dessous des desirs du cœur de l'homme. Il n'y a que Dieu qui puisse le rassasier. Je vous le répete ; vous n'êtes malheureux que par votre faute. Vos inquiétudes détruisent votre santé, que vous devriez conserver, quand ce ne seroit que parce que je vous aime. Travaillez sur votre humeur ; si vous pouvez la rendre moins bilieuse et moins sombre, ce sera un grand point de gagné. Ce n'est point l'ouvrage des réflexions seules ; il y faut de l'exercice, de la dissipation, une vie unie et réglée. Vous ne penserez pas bien, tant que vous vous porterez mal ; dès que le corps est dans l'abatement, l'ame est sans vigueur. Adieu. Ecrivez-moi plus souvent, et sur un ton moins lugubre.

LETTRE XXXIII.

A Saint-Germain, le 22 Décembre.

QUand je demandai votre congé à M. de Louvois, il me dit qu'il n'y avoit aucun commandant où vous étiez, et qu'aussi-tôt que le lieutenant de roi seroit de retour, vous n'aviez qu'à l'écrire. J'ai passé huit jours à Maintenon avec bien du plaisir ; on y a fait des réparations qui l'ont fort-embelli, mais qui me coûtent beaucoup ; j'y avois mené Mr. et Me. de Montchevreuil, avec le bon homme Viette ; j'y retournerai au mois de mars, et peut-être serez-vous de ce voyage-là. Je fais mes efforts pour vous tirer du lieu où vous êtes. M. de Louvois me le promit encore hier au soir. Madame de Montespan en parla aussi au roi ; je leur dis ce que vous me mandez, que vous ne prétendez point au grand, que vous desirez seulement une condition sûre dans un lieu moins désagréable. M. de Louvois me dit qu'il n'y auroit rien à faire pour ces maladreries que dans deux ans. Il faut prendre patience, mon cher frere, et penser que tandis que vous vous

plaignez, il y a des gens au monde qui n'ont pas un moment de repos, qui sont dans une servitude sans relâche, et font toute leur vie la volonté des autres. Que cette peinture ne vous afflige point !

LETTRE XXXIV.

De M. d'Aubigné, à Me. de Maintenon.

IL m'est impossible, ma très-chere sœur, de cesser de vous aimer, comme il vous l'est de cesser de me gronder. Je ne répondrai point à vos reproches, en faisant valoir ce triste droit d'aînesse que je ne dois qu'au hasard ; mais je me conformerai à vos conseils, qui sont le fruit d'une sagesse que vous devez à vos réflexions. Je ne verrai plus le comte de **, parce que, quoique je puisse le voir sans danger pour moi, je ne puis le voir sans inquiétude de votre part. Je serois fâché d'affliger votre ame. C'est par les mêmes considérations que je vous promets de vous sacrifier cette passion, que j'aime si fort et que vous haïssez tant, quoiqu'elle ne m'ait pas jusqu'ici dérangé autant qu'on vous l'a dit. Priez madame de Montespan et monsieur de Louvois

de ne pas me laisser languir plus long-temps. Le chagrin de voir monter tant de gens aux premiers emplois, tandis que je reste dans les subalternes, ajoute beaucoup à ma mélancolie naturelle. Je serois guéri de mes vapeurs, si mon esprit l'étoit de ses inquiétudes. De pensée en pensée, de projet en projet, je m'enfonce dans des rêveries qui me consument : c'est un poison lent. Je monte tous les jours à cheval, et je m'en porte mieux. Le petit de Circe est fort gentil : sa mere me le recommande, non comme à un parent, mais comme à un favori : vous voyez bien qu'elle se méprend : je vous l'enverrai. La beauté flétrie vous fait mille compliments ; et dit que vous rajeunissez ; il n'y a donc rien qui éloigne plus de la vieillesse que la faveur. Aimez-moi, ma très chere sœur : je ne croirai plus être aimé de vous, quand vous ne me direz plus mes vérités. Je demande tous les jours à Dieu qu'il me fasse être à lui autant que je suis à vous. J'ai vu M. de Brisacier. Ce n'est pas un homme, c'est un ange. Rien ne m'a plus inspiré le desir d'être bon chrétien que de voir la vertu pratiquée par celui qui la prêche.

LETTRE XXXV.

De Me. de Maintenon, à M. d'Aubigné.

Le 17 *Mars.*

JE reçus hier au soir deux lettres de vous, qui me donnent tant d'impatience d'y répondre, que je ne puis remettre à demain, quoique j'aie la migraine. Je me sers donc d'un secretaire en qui je me fie, pour vous dire que je voudrois avoir tous les défauts que je vous ai reprochés, et être capable d'en recevoir la réprimande de la maniere dont vous avez reçu la mienne. Croyez, mon cher frere, que de l'humeur dont je suis, c'est la plus grande marque de tendresse que je vous aie jamais donnée. Ne vous affligez point, je vous en prie : et jouissez du présent, sans vous inquiéter de l'avenir. Vous allez dans le plus beau lieu du monde, dans votre pays. Ne songez qu'à vous y réjouir, à vous faire aimer, à vous marier, afin de n'avoir plus d'opposition à votre salut. Je vous verrai au commencement de juin. J'ai reçu une lettre d'un gentilhomme d'auprès de Cognac. Si j'avois pu lire le nom, j'y ferois réponse : je vous l'envoie.

LETTRE XXXVI.

Ce 19 Avril.

JE trouve toutes vos raisons fort solides : et le mariage que cette femme propose seroit plus avantageux pour elle que pour vous. Elle ne veut vous assurer aucun fonds : et je lui en assurerois ! Vous auriez autant de revenu qu'elle, si vous étiez sage. Quand même elle seroit d'une condition égale à la vôtre, ce seroit encore vous qui perdriez à ce marché ; si vous vendez votre liberté, vendez la mieux, je vous prie. Consultez M. Barillon ; il est notre ami. Mais que mon consentement ne vous gêne point. J'arrivai hier à dix heures du soir, si lasse que je ne pus vous écrire. Me. de Montespan est charmée de Maintenon : il est vrai qu'à présent il y fait fort-joli.

Vous me viendrez dire adieu, quand il vous plaira ; j'espere que vous me trouverez un peu plus tranquille, et que l'agitation de Me. de Montespan se calmera ; si elle duroit telle qu'elle est depuis quinze jours, je n'y résisterois pas.

LETTRE XXXVII.

A Maintenon, ce 8 Mai 1677.

JE suis bien surprise de ce que vous ne m'écrivez pas votre arrivée à Cognac, et comment vous vous trouvez de ce nouvel établissement : je vous en avois prié. J'y prends assez d'intérêt pour que je mérite d'en être instruite. Mandez-moi aussi, je vous prie, ce que c'est que l'aventure de madame de..Je l'apprends, par tant d'endroits que je ne puis presque plus en douter ; et j'en attends la confirmation par vous. Si l'on dit vrai, je suis bien trompée à cette femme-là : sa vertu, ou ce qui en avoit l'air, m'avoit donné beaucoup d'amitié pour elle : et vous en pouvez juger par les soins que j'en prenois. Appaisez tout ; c'est toujours le parti le plus honnête et le plus sage. Je ne veux point la voir. Je ne l'affecterois pas si je passois par Niort, de peur de scandaliser les foibles. Il ne faut pas la faire trouver à Cognac. Si vous voyez Me. de Miossens, faites-lui, je vous prie, mes compliments, et à Mlle. Martel aussi : si vous les voyez, vous avez bonne com-

pagnie. Voilà une lettre pour votre maire. J'ai toujours ici Me. de Montespan et M. du Maine : je m'en vais au premier jour querir Mlle. de Tours ; et toute cette bonne compagnie y sera jusqu'à ce que nous partions pour Barege : ce sera au commencement de juin. J'ai envoyé une lettre de cachet à M. de Marillac (1) pour Me. de Montgon. Que j'en sache le succès.

LETTRE XXXVIII. (2)

Saint-Germain, ce 11 Mai 1677.

MAdame de Saint-Bazile me fait une proposition pour vous qui ne me déplairoit pas, si son exposé est vrai. Je préférerois une demoiselle, avec cent mille francs, d'un bon caractere et jolie, à une laide bourgeoise avec cent mille écus. Voyez donc si le bien de cette fille est effectif, s'il n'y a point de tache à sa conduite, si vous l'aimez. Mr. de Monchevreuil et M. Barillon sont de bons conseils. Ne faites rien sans eux. Nul démêlé avec les gens de madame de Guise.

(1) Intendant de Poitou.
(2) Pr. M. d'Aubigné.

Voyez avec douceur s'ils se sont emparés des droits de votre gouvernement : nous ferons ce qu'il faudra pour vous soutenir avec tout le respect qu'on doit à ce nom-là. Adieu. Je suis lasse à mourir. Rien n'est plus fatiguant que les petites affaires. Vivez bien avec ceux qui vous aiment. Ne vous plaignez jamais de vos ennemis : n'en parlez pas même. Ne cherchez et ne fuyez personne. Soyez affable sans bassesse. Il est inutile de vous le recommander. Vous n'êtes déja que trop glorieux. Vous ne me parlez point assez de votre établissement. Ecrivez-moi les moindres détails. Des riens, mon amitié pour vous en fera des choses. Nous partirons pour Barege le 4 ou le 5 de juin. Nous séjournerons à Fontevrault. Je vous verrai donc le 18 ou le 20. Vous êtes dans le plus beau lieu du monde, dans un bon poste, votre maître : *j'en connois de plus misérables !* Mes chagrins me sont moins sensibles que les vôtres. Ne vous croyez point mal à la cour. Nous nous y soutiendrons. Jouissez en philosophe de ce que vous avez. Comptez pour rien tout ce que vous n'avez pas. Le roi arrive lundi à Versailles ; et nous y serons dimanche. On se croit défait de nous. Vous me connoissez : On ne s'en défait pas aisément ;

Et Maintenon ne fera pas
Ce que le vieux duc n'a pu faire.

Je ne crois pas que vous deviez songer à nous recevoir. Nous avons nos lits : avez-vous de la place pour les mettre? Rien n'est si pitoyable que l'aventure de M. de Courpeteau.

LETTRE XXXIX.

Ce Vendredi.

QU'il est désagréable de négocier pour des absents ! on ne sait point leurs vrais sentimens. On craint toujours d'aller trop loin, ou bien de s'arrêter mal-à-propos. Vous m'avez chargée d'examiner si cette fille avoit cent mille francs : je vous réponds qu'elle n'a que vingt-cinq mille écus. Vous l'acceptez malgré ce mécompte. Je vous en crois amoureux ; et aujourd'hui vous m'en écrivez en homme qui en est dégoûté. J'ai songé à votre honneur ; elle est demoiselle : elle est bien faite. Je doute que vous trouviez mieux. Un peu de légéreté, il est vrai. Mais elle n'a de bourgeois que sa vanité sur sa noblesse. J'ai donné jusqu'à di-

manche, pour voir si elle reviendroit. J'ai protesté que ce jour-là passé, je ne la recevrois plus. Voyez si vous consentez à ce plan-là : je mande à M. l'abbé Testu de vous voir. Il se mêle de cette affaire : c'est la vôtre : venez ici quand il vous plaira, et menez mon cousin : dites à M. de Lagny que si le mariage est rompu, les rieurs ne seront pas pour lui. Adieu : voilà une lettre pour M. Barillon, et une autre pour M. de Roquelaure.

LETTRE XL.

A Fontevrault, ce 12 Juin 1677.

NOus partirons d'ici lundi, nous irons à Poitiers, et tout droit à Cognac. Je ne me souviens plus combien il y a de journées. Comment voulez-vous nous recevoir ? Ne vous en embarrassez point. Nous avons trop de domestiques difficiles à contenter : il faut que nous logions à l'hôtellerie. Vous nous donnerez seulement à dîner. Instruisez-moi bien de vos intentions : je vous écrirai de tous nos gîtes, afin que vous sachiez le jour et l'heure que nous arriverons. Vous viendrez au-devant du prince, à une ou deux lieues de

de Cognac. Il a M. Fagon avec lui, M. le Ragois son précepteur, un aumônier, six valets-de-chambre, toutes sortes d'officiers; et moi j'ai trois femmes. Je vous conte ce détail, pour que vous preniez vos mesures: le prince et moi nous couchons dans la même chambre. J'ai une grande envie de vous voir.

LETTRE XLI.

A Bagneres, ce 22 août 1677.

LE prince est en bonne santé, et moi aussi. Il a fait plus de la moitié de ses remedes, et j'en espere du succès. Il n'a pas moins d'envie que moi de repasser à Cognac: et je vois que je me brouillerois avec lui et toute sa maison, si je préférois Pons: je crois que je ne puis prendre une meilleure route que d'aller coucher de Blaye à Jonsac, si Me. de Miossens veut bien nous y venir recevoir. Je suis bien-aise que vous soyez content de ce que le roi a fait sur l'affaire que vous aviez avec Me. de Guise.

Je vous ai répondu sur Mlle. de Floigny. Ayez les parentes que je vous ai demandées, Me. de Miossens, et rien de

plus : nulle cérémonie. Feignez d'être surpris.

Pour avoir des audiences de M. Colbert, il faut s'adresser à sa femme : c'est elle qui les accorde ; mais c'est bien lui qui les donne. Je parlerai des affaires de Saint-Lazare, dès que je serai à la cour.

Du Duc du Maine, à Mlle. de Villette.

Je n'oublierai jamais, mademoiselle, la marque d'amitié que vous m'avez donnée en partant de Cognac ; et je vous pardonne le mal que m'ont fait votre beauté et votre modestie. Je vous enverrai mon portrait, afin que vous ayez toujours votre amant devant les yeux.

LETTRE XLII.

De Bagneres, ce 4 septembre 1677.

JE vous réponds par un secretaire, comme vous m'avez écrit : et quoique je croie être bien moins malade que vous, j'ai la tête si foible que M. Fagon me défend d'écrire. Qu'importe comment Mr. Colbert vous paie, pourvu que vous soyez payé ? on n'y regarde pas de

si près avec un contrôleur général des finances. Je serai fort aise de trouver à Cognac toutes les personnes que je vous ai nommées : et sur-tout n'oubliez pas Poignette. Vous êtes plus Gascon que toute la Gascogne que nous voyons ici : vous osez nous dire que vous ne nous attendiez pas ! je ne vous prie point de n'en pas faire davantage ; car je vous en défie. Il m'est impossible d'y être plus d'un jour. Le prince meurt d'envie de vous voir. Adieu, mon très-cher frere. Je suis fort en peine de votre santé : il me semble que tous les maux ne sont rien quand on n'a pas la fievre.

Nous serons, je crois, chez vous, le 25 de ce mois : vous serez averti des changements qui peuvent arriver. Il faudra que le prince mange tout seul en gras à sa petite table. Que Me. de Miossens ne nous abandonne pas à Jonsac. Je ne pourrois vous voir à Bordeaux. J'y serois comblée d'honneurs : et vous y mourriez d'ennui.

LETTRE XLIII.

A Versailles, le 18.

Point de santé depuis que je suis arrivée à l'inique cour. Je n'ai pu voir Mlle. de Floigny : on m'en dit beaucoup de bien. Je m'informe si les cent mille francs sont effectifs. J'ai mis M. de Mesmes dans l'affaire : nous verrons leurs réponses. J'ai bien envie de faire les noces à Maintenon. Je donnerai votre mémoire à M. de Louvois. Je parlerai à M. Colbert pour que vos appointements vous soient payés à Cognac.

Je vous prie de dire à Me. la comtesse de Miossens que rien n'approche de son honnêteté : elle m'écrit sur la mort de Me. la maréchale d'Albret ; et c'étoit moi qui lui devois une lettre. Elle pouvoit attendre mon compliment, et elle le prévient. Il est vrai que j'ai été fort surprise et fort touchée de cette perte.

J'écris à M. de Mesmes : jugez par là de l'intérêt que je prends à l'affaire de M. de la Laigne. Je me sens toute la tendresse possible pour mes parents : et si vous vous mariez, je vais m'abandonner au plaisir de la famille : j'ai déja fait

porter des berceaux à Maintenon, à votre intention. Adieu, mon cher frere.

LETTRE XLIV.

A Versailles, ce 26 septembre.

JE suis bien-aise que M. de Mesmes serve M. de la Laigne : je lui en ai écrit. Vous ne me paroissez avoir aucun naturel pour vos parents. Je vous avoue que j'ai beaucoup de tendresse pour eux. J'ai eu souvent à m'en plaindre ; aujourd'hui j'ai à m'en louer. Ils ont leurs défauts ; chacun a les siens ; mais ils ont de l'esprit et de la politesse. Vous auriez donc grand tort de rompre avec eux, sans compter qu'il ne faut jamais rompre avec personne. Il est des temps où il est nécessaire de vivre en famille, et alors toutes les complaisances passées se retrouvent. Pour moi je m'accommoderois de tous ceux qui nous appartiennent de plus près : et je passe pour avoir le goût assez délicat. L'affaire des ports de lettres ne vaut pas la peine de faire crier tous les commis. Je presserai M. Colbert pour vos appointements, et je tâcherai d'obtenir que vous soyez payé à l'avenir dans la province.

Voilà les bagatelles expédiées : venons à l'essentiel. Vous m'avez surprise fort agréablement en me parlant modestement de Mlle. de Floigny : je l'ai trouvée fort belle et fort aimable. Mais je ne sais pourquoi vous traitez cette négociation comme une chose à faire, quand j'apprends que vous vous aimez tous deux, que vous êtes content des conditions, qu'il n'y a plus qu'à signer le contrat et aller à l'église ; vous lui parlez de vos amours, des enfants que vous aurez d'elle, vous lui faites voir le plan de vos noces. Elle répond à tout : *Que votre volonté soit faite !* Déterminez vous donc. La voulez-vous ? parlez. Qu'en certains moments vous êtes décidé ! qu'en d'autres vous êtes indécis ! Il est constant que son bien vaut cent mille liv. : et plusieurs m'ont dit quarante mille écus : sa réputation est pure ; son humeur, vous la connoissez : ordonnez donc ce que vous voulez. Je vous ai offert de faire la noce à Maintenon : je vous l'offre encore. Elle s'en va mardi à Floigny avec M. Quelin : ils y seront quinze jours. Mon projet vous sauveroit de la dépense. La magnificence est la passion des dupes.

L'hiver prochain nous prendrions à Paris une maison ensemble. C'est à vous

à conclure, parce que ce n'est point moi qui me marie ni qui vous marie. Je ne la connois point; vous la savez par cœur : décidez donc. Elle a les manieres bourgeoises, mais sa personne est très-aimable. Si elle a de la vertu et de la bonté, je vous trouverai fort-heureux. Nous la formerons. Ou elle se croit un mauvais parti, ou elle vous aime passionnément ; car elle souhaite ardemment cette union. Il vous seroit très-utile de la transplanter à Cognac, et pour la dépense, et pour lui ôter le goût et l'air de l'île. Elle reviendra grosse à Paris, et elle aura oublié la moitié de ses connoissances. Cela me paroît bon à tout. L'affaire est publique : écrivez-lui vos desseins avec sincérité. Ne vous tenez pas à votre style laconique. Il y a loin d'ici à Cognac : il vaut mieux écrire quelque chose de superflu, que de manquer au nécessaire. Elle m'a dit que vous aviez perdu au jeu l'hiver passé douze ou quatorze mille francs. Vous ne jouerez plus, si vous l'épousez; vous êtes trop honnête homme pour vous marier dans le dessein d'envoyer une femme et des enfants à l'Hôpital. Pour moi, je ne serai pas d'humeur à m'incommoder pour vous aider à vivre dans la dissipation, quand je me sou-

viendrai que tandis que je m'épargnois le nécessaire pour meubler mon château, vous jouiez mille pistoles, et que vous dépensiez en un mois plus que je ne faisois en un an. Réglez-vous : songez à passer votre vieillesse tranquillement. Je vous le dis sans autre intérêt que le vôtre. Répondez-moi bien positivement sur ce mariage. L'équité naturelle veut que si vous ne lui assurez pas de douaire, vous la laissiez maîtresse de son bien. Il est vraisemblable que vous serez son maître. Ainsi vous lui aurez fait une honnêteté qui ne vous coûtera guere : et la justice et moi nous serons contentes. C'est mon avis : si vous ne le suivez pas, nous n'en serons pas plus mal ensemble : je ne prétends point vous tyranniser. Adieu : après tous ces discours de mere, croyez que j'en ai toute la tendresse.

Je compte d'avoir à vos noces M. et Mlle. Quelin, Mlle. de Mongayac, si vous le voulez; madame de Saint-Bazile, Mlle. Gomeau, M. et Me. de Montchevreuil, et des Rolines. Voilà de quoi remplir Maintenon : je serai trop heureuse si votre mariage est heureux ; car je deviens si mal saine, que je ne puis plus espérer d'autre plaisir. J'ai eu bien de la joie de ce que M. le Tellier est chancelier. Un

compliment à M. de Louvois. Si vous vous mariez, faites une action si importante par de bons motifs.

LETTRE XLV.

A Versailles, ce 19 septembre.

JE vous ai écrit une si longue lettre sur votre mariage, que je ne crois pas avoir à vous dire rien de nouveau. Mlle. de Floigny me témoigne de fort grands empressements : vous m'en écrivez avec une froideur et une indifférence qui me fait craindre que vous ne fassiez à cette fille l'affront de la refuser à la vue de tout le monde. Elle me plaît ; je l'aime. Elle m'a pressée de si bonne foi de voir M. Quelin ! Madame de Montespan veut la voir. Concluez, ou rompez. On m'assure de tous les côtés que les cent mille francs sont réels. Madame de Montespan dit que votre froideur est affectée : que vous me craignez si fort, que vous n'osez m'avouer les pas que vous avez déja faits avec elle : que vous serez ravi quand vous verrez l'affaire assurée. Par où m'attiré-je cette crainte ! je ne veux que votre bonheur. Je vous destine mon bien,

et je vous laisse le maître. On n'est point terrible avec ces procédés là. Si j'avois dans ma manche une fille de cent mille écus que vous refusassiez dans l'espoir d'être heureux avec mademoiselle de Floigny, je vous approuverois : et comment ne vous laisserois-je pas libre, moi qui ne veux que votre bonheur et votre salut, que je crois plus facile à faire avec une femme aimable qu'avec une laide qui vous réduiroit à en chercher d'autres ? Quand cette amie voudroit vous prêter dix mille francs, il seroit de mauvais sens de les accepter.

Je suis ravie que M. de Saint-Eugene soit de vos amis : je l'estime au dernier point, et j'aime madame sa femme. M. de Roquelaure m'a mandé qu'il leur a rendu service à ma considération : je lui ai écrit de continuer. J'ai tant de gens à pousser dans la marine, que je n'ose parler pour leurs enfants à Mr. de Seignelay ; mais votre M. de Mesmes peut faire ce que vous desirez.

21 *Novembre*.

M. Quelin est allé à la campagne ; Mlle. de Floigny est demeurée. Voilà le mémoire de son bien : elle prétend qu'il

vaut davantage. C'est elle qui vaut beaucoup plus. Ne me demandez point mon conseil : car je ne vous le donnerai pas. On vous aime; on a un procédé franc ; on n'est point riche. Pensez et jugez.

23 *Novembre.*

Mlle. de Floigny me mande que tout est rompu, sur ce que vous voulez qu'elle vous donne tout son bien. Quelle injustice ! prenez un autre prétexte : vous en trouverez mille chez M. Quelin. Finissez honnêtement. Cette fille peut vous déplaire ; mais voudriez-vous lui nuire ? j'en serois au désespoir.

Vous m'écrivez d'une maniere si pressante sur l'affaire de Mrs. de Cognac, que je n'ai cessé d'importuner M. de Louvois : il m'a promis d'ôter cette cavalerie. Mes compliments à votre maire. Assurez-les tous que je serai toujours leur solliciteuse.

LETTRE XLVI.

Le 28 février 1678.

MOn amitié pour vous me fait souhaiter que vous ne vous soyez pas marié simplement pour avoir une femme chez vous : faites de la vôtre (1) un être raisonnable. Sa jeunesse me donne des espérances. Si vous ne détruisez pas de près ce que je ferai de loin, nous la formerons. C'est une fille unique, fille gâtée : il faut que le mariage la corrige. Elle a de la piété, qu'elle en ait encore davantage. En cela, votre intérêt est conforme à celui de Dieu : car, quoique laide, elle trouveroit encore des amants. Qu'elle ne sorte jamais seule. Mais qu'elle ne se donne point les airs de grande dame : ce seroit un grand ridicule pour elle. Ne l'abaissez pas trop : c'en seroit un grand

(1) Demoiselle Génevieve Pietre, fille de Siméon Pietre, conseiller du roi en ses conseils, procureur de sa majesté et de la vills de Paris, et de dame Marguerite le Clerc de Château du Bois, mariée à Charles d'Aubigné, le 23 février 1678.

pour vous. Nulle familiarité avec les hommes. Je l'en ai fort priée. Elle est très-dangereuse : et les provinciaux patinent volontiers : ils se jettent grossiérement sur le lit d'une femme. Point de ces manieres-là. Laissez-la souvent auprès de mad. de Miossens, qui nous aime assez pour la supporter. Elle parle mal, inconvénient léger ; car le françois s'apprend fort vîte. Elle aime fort sa petite personne. Elle est d'un âge à se couvrir de verd et d'incarnat : négligée elle seroit très-mal. Trois heures au miroir tous les matins, c'est deux de trop. Je ne sais quelle idée on lui a donnée de nous. Elle envoie tous les jours me demander quelque chose ; comme s'il étoit égal de lui donner un habit, ou de lui en donner une douzaine. Donnez-lui une certaine somme par année pour ses habits ; c'est prévenir les querelles qui brouillent toutes les familles. Je suis fâchée qu'elle ait deux demoiselles : deux demoiselles pour servir cette petite femme ! Quand elles seroient sur le pied de servantes, ce qui n'arrive jamais, ce seroit un grand ridicule : mais le mal est fait, n'en parlons plus. Me. d'Aubigné me paroît modeste : laissez-lui cette pudeur qui va si bien, et que tant d'insensés maris ôtent les premiers à leur femme.

Elle me parut embarrassée ici de voir prendre la chemise à monsieur le duc du Maine : j'en fus ravie. Qu'elle ne s'habille jamais devant les hommes : ne le souffrez point. Qu'elle fasse tous les jours la priere en public. Comptez que l'on doit cet exemple à ses domestiques. Ici, où l'on fait le mal avec tant d'effronterie, et le bien avec tant de négligence, on ne manque point à ce devoir. Madame de la Laigne n'a pas à se plaindre d'un excès d'esprit; mais c'est une très-bonne femme; et madame d'Aubigné n'aura pas à se plaindre de son cœur. Je ne comprends pas votre aversion pour nos parents. Ne souffrez pas, je vous prie, qu'elle voie souvent mad. de Fontmort; la tête lui tourneroit ; elle ne lui parleroit que de la cour, de ce que je suis, de ce que vous serez, et la trouveroit fort malheureuse de n'être pas dame du palais. Donnez-la quelquefois aux Saint-Eugene ; ils la traiteront comme leur fille. Elle est glorieuse : on la respecte par rapport à nous : si on lui persuade qu'on la respecte pour elle-même, vous en ferez la plus impertinente et la plus insupportable créature du monde. Sur-tout ne la voyez point trop : accoutumez-la à se passer des plaisirs, si vous ne voulez vous en

lasser bientôt : qu'elle apprenne à demeurer chez elle, à lire de bons livres, à travailler.

Vous trouverez peut-être bizarre qu'une femme qui n'a jamais été mariée, vous donne tant de leçons sur le mariage. Mais j'ose vous dire que la grande confiance qu'on a toujours eue en moi m'en a plus appris que n'auroit fait ma propre expérience. J'ai toujours vu que les grandes aversions ne naissoient que de bagatelles qui revenoient souvent. Il n'y a qu'à se livrer peu dans les commencements à l'amitié, à s'observer, à se respecter mutuellement ; et tout va bien dans la suite, et de lui-même, et sans effort. Je voudrois vous voir heureux : et c'est pour y contribuer que je m'enfonce dans ces détails.

Reglez votre dépense. C'est notre vanité qui étend nos besoins. La nature ne nous en donne que des aisés à satisfaire. Un bon lit, une bonne table abondante, un équipage, que voulez-vous de plus ? L'état où nous avons été doit nous faire goûter celui où nous sommes. Comparez ce que vous êtes né, avec ce que vous êtes devenu : et je vous défie de ne pas vous trouver heureux. Vous excitez déja assez les murmures de l'envie. Mettez-la dans

son tort en renonçant à ces dépenses qui vous ont fait si peu d'amis, à ces airs de seigneur qui nous ont attiré tant de ridicule. Qui s'est le plus moqué de vous? ceux à qui vous avez donné les plus magnifiques repas. Votre famille sera la mienne. Mais elle me deviendra étrangere, quand je vous verrai prendre un ton qui vous ruinera. Je ne suis pas plus avare que vous : mais j'aurois cinquante mille liv. de rente, que je n'aurois pas le train de grande dame; ni un lit galonné d'or, comme madame de la Fayette; ni un valet-de-chambre, comme madame de Coulanges. Le plaisir qu'elles en ont, vaut-il les railleries qu'elles en essuient? Mr. le chancelier son oncle est plein de modération : et le roi l'estime.

Souvenez vous encore de ne parler jamais ni en bien ni en mal de votre femme : c'est le plus sot des personnages. Ne l'entretenez point de vos bonnes fortunes ni de votre galanterie; c'est une oison : vous n'êtes point sur vos gardes, vous vous échappez. Elle vous croit, ou elle ne vous croit pas : si elle ne vous croit pas, elle vous méprise; si elle vous croit, elle répete tout. Elle ne fut l'autre jour qu'un moment avec nous, et elle nous rapporta votre singuliere façon de battre

les Anglois. Vous ne craignez que moi en ces occasions ; vous me faites suer, mais vous faites rire les autres. Quand vous ne songez qu'à m'éviter, toutes vos cachoteries ne font que vous jeter en des mains assurément plus dangereuses.

Votre femme avoit besoin d'un plus long séjour ici pour se rendre propre aux honnêtes gens. Elle paroît douce : ses défauts sont ceux de son éducation.

Il y a dans ma chambre vingt personnes, trois enfants, et dix chiens. J'ai du loisir, mais point de repos. Donnez une somme par an ; c'est le seul moyen de l'empêcher de mettre vingt écus pour avoir des *heures* couvertes de vaisselle d'argent. Je vous conseillerois mille francs, si elle n'en avoit dépensé quatre mille en quatre jours. Quand je lui parlai de robes de chambre unies pour cet été, elle me répondit : Quoi ! sans or et sans argent ? Qui n'eût cru qu'elle en avoit été toujours couverte ? et hier elle ne savoit ce que c'étoit. Profitez de l'éloignement où elle est de sa famille. Si vous m'informez de sa conduite, je lui ferai des présents ou des réprimandes. C'est une enfant, il faut la conduire en enfant : je suis en train d'éducation, je sais ce qu'il en coûte ; ainsi ne vous rebutez pas.

Quel est l'état de l'affaire de M. Truc ? Si mon crédit ne suffit pas, il est de plus grands crédits dont je dispose assez. A l'égard du marquisat ou comté, je sais par expérience, qu'on en est fort libéral à la cour : on le donne d'abord par civilité ; mais il y a toujours quelques rebelles ; on les réduit bientôt, en empêtrant de ce nom ses amis et ses valets.

Vous accusez bien légérement votre marchand de fripponnerie. Vous avez une erreur fort ruineuse : vous voulez toujours du plus cher. Vos points de France sont plus beaux que ceux du roi. Jamais les hommes ne les portent fins à cause du continuel blanchissage. Ces fins-là sont pour les femmes qui mettent un mouchoir six mois sans le faire blanchir.

Je ne puis conseiller à madame de la Challoniere de vous donner sa fille. La jeunesse de mad. d'Aubigné ne la met pas à couvert de vos infidélités. Je crois notre cousine fort sage, mais je vous le crois très-peu. Je suis bien trompée, ou votre femme seroit jalouse ; et elle auroit raison de l'être.

Je voudrois vous voir estimé. On vous a fait des injustices ! cela n'est pas bien sûr : mais faites rougir vos ennemis, si vous en avez. Si mon amitié vous impor-

tune, dites-le moi franchement. Je serai contente pourvu que vous le soyez. Mais si vous vous ruinez, comptez que vous en souffrirez seul, et que je ne sacrifierai point mes pauvres à votre luxe.

Adieu, mon cher frere : si cette immense instruction vous déplait, vous me saurez gré du moins de l'intention. Vous n'aurez point d'esprit pour aujourd'hui. Je le garde tout pour l'ouvrage que je vous ai promis : et ce sera quelque chose de bon.

LETTRE XLVII.

A Saint-Germain, ce 15 mars 1678.

JE vous envoie le bel (1) ouvrage dont je vous ai parlé, et que je vous ai tant fait attendre. Je vous prie de le lire et de ne le pas critiquer. Il est plus aisé de bien discourir que de bien écrire. Nanon m'a dit que vous étiez fort touché de la marque d'amitié que je vous ai donnée sur cet (2) enfant. Si vous aviez plus

(1) Apparemment les Œuvres d'un auteur de sept ans.

(2) C'étoit un fils naturel de Mr. d'Aubigné, nommé Charlot.

de confiance en moi, vous me trouveriez la même en tout. Vous me craignez trop. J'aurois des complaisances. J'aurois empêché votre favori des Rolines de vous ruiner. Que votre femme ne vous résiste point. Vous ne pouvez la trop aimer; mais dans les choses sérieuses, prenez l'autorité que doit vous donner le rôle de mari et la disproportion d'âge. Je lui écris un mot. Ne l'accoutumez point à voir nos lettres, nous serons plus libres. Nous sommes les plus forts, nous en viendrons à bout. Elle me haïra peut-être: peu m'importe, pourvu qu'elle devienne raisonnable. Je suis ravie que ma lettre ne vous ait pas déplu. Le jugement vaut l'expérience. Et j'ai vu de près tant de ménages, que je crois pouvoir parler du vôtre. Mr. Scarron ne me donnoit que cinq cents francs. Laissez votre femme à mad. de Miossens. Quand vous voudrez revenir, écrivez-le-moi; je vous chercherai une maison à Paris. Tous les quartiers me sont indifférents, lequel aimez-vous le mieux? Il ne faut point renoncer à Cognac; on vous l'ôteroit insensiblement. Mr. Colbert est dans une douleur qu'il faut laisser passer. Je lui parlerai. Votre style est trop succinct; ce n'est point par monosyllabes qu'on répond aux

gens qu'on aime. Vous passez trop légérement sur l'article de mad. d'Aubigny.

Ce 19.

Ma lettre a été interrompue : vous savez que je ne suis pas maîtresse de mon temps. Je parlerai à monsieur de Crussol de l'affaire du lieutenant-général ; car je ne crois pas être fort bien avec Mr. de Montauzier. Nous aurons une très-belle maison à Paris pour cinq cents écus. Que Me. d'Aubigny m'écrive souvent ; j'aurai la complaisance de lui faire réponse. Elle apprendra à bien écrire. Je m'entends un peu en éducation, et il paroît par mes princes que je ne suis pas sans talents. Vous n'avez que deux choses à faire, à vous réjouir et à vous sauver : je connois des gens qui ne soupirent qu'après ce bonheur.

Je suis au désespoir de vous fâcher toujours ; mais qui vous parlera franchement, si ce n'est moi ? Votre marchand se plaint de vous, et il a raison. Quand des parties sont arrêtées, il n'y a qu'à payer. Les marchands de Paris ne craignent point les violences des gouverneurs de Cognac. Ils se font payer des plus grands seigneurs. Quand on n'a pas la somme entiere, on

entre au moins en paiement. Quand ils voient de la bonne foi, ils ne sont que trop faciles. Rien ne nuit plus à la réputation que les mauvais procédés où il s'agit d'argent. Je suis tout-à-fait rebutée de Maintenon, par la foule du monde qui s'y jette. Si vous y venez, ne perdez pas une occasion de dire que vous ne voudriez pas vous jouer à me surprendre, et que je suis au désespoir d'avoir un monde sur lequel je ne compte pas. Je passerai pour bizarre ; mais du moins je serai libre. Je vais là pour me reposer, et l'on m'y étouffe.

LETTRE XLVIII. (1)

Ce mercredi, 12 juillet 1678.

NE parlez jamais d'affaires avec les parents de madame d'Aubigny : on s'aigrit, on ne s'entend point, on s'éloigne; et ce n'est pas ce qui les avance. Prenez Viette. Servez vous du temps où j'ai encore du crédit pour les mettre à la

(1) L'adresse : *Pour M. d'Aubigny, rue Saints-Peres, fauxbourg Saint-Germain. A Paris.*

raison. Pourquoi vous dites-vous réduit à dix-mille livres de rente? Premiérement cela n'est point; ensuite comptez que l'argent que vous touchez du roi, doit être évalué plus de quinze mille livres de rente. Maintenon m'a appris ce que valoient les fonds de terre. Mais ne faut-il pas que vous touchiez tôt ou tard la dot de Me. d'Aubigny?

Ne vous chagrinez pas, je vous en conjure. Vous avez une femme dévote, jeune, douce, et qui vous aime. Une plus riche vous auroit été moins soumise. Ouvrez-moi votre cœur sur son sujet, afin que je la traite plus ou moins bien, suivant que vous en serez plus eu moins satisfait. Il faut la punir, il faut la récompenser comme un enfant. Consolez-vous des désagréments de votre mariage par les bons côtés qu'il a. Il est fait, Dieu l'a permis : songez à votre salut. Ne jouez point si vous m'aimez. Opposez-vous à une mélancolie qui est votre pente naturelle. Venez ici quand vous voudrez, vous ne manquerez pas de gens qui vous présenteront. Si vous avez de la tristesse, vous m'en donnerez. Vous ne connoissez pas la moitié de ma tendresse pour vous. L'autre jour je vous vis sain et gai, je m'en porte encore bien. Songez, mon

cher frere, à ce que nous étions il y a dix ans, et nous nous trouverons heureux.

LETTRE XLIX.

Ce vendredi au soir.

ALlez à Maintenon quand vous voudrez, et disposez-en comme moi-même. Menez-y votre femme ; elle s'y ennuyera, mais il est bon qu'elle apprenne à s'ennuyer. Mlle. de la Harteloire (1) est assez bonne compagnie. Nos amis ont tort de croire que je vous aime moins. Ce soupçon est fondé sur ce que nous avons vécu si peu ensemble ; que vous paroissez devant moi dans une contrainte qui approche de la méfiance, ou, si vous voulez, du respect. Vous me voyez assez; et je ne désire de vous que votre plaisir, votre bonheur et votre amitié.

Je parlai bien rudement à madame d'Aubigné sur ses mauvaises habitudes. Elles vous échappent, parce que vous la voyez tous les jours; mais il est sûr qu'elle a

(1) Parente de Scarron.

appris

appris à parler du nez, à rire sans en avoir envie, à s'applaudir en parlant avec des airs et des minauderies, qui faisoient contrefaire Me. de Longueville, qui les soutenoit pourtant avec l'esprit et la figure d'un ange. Qu'elle parle naturellement aux gens à qui elle veut plaire, comme à son laquais. Que ses souris ne soient pas de commande. Qu'elle se mette dans l'esprit qu'il vaut mieux passer pour sérieuse que pour ridicule, et pour taciturne que pour imbécille. Adieu. C'est un mauvais personnage auprès d'elle que celui de gouvernante ; je m'en abstiendrois, si je l'aimois moins. M. Fagon est persuadé qu'elle mange des vilenies ; et qu'elle n'aura jamais de santé ni d'enfants, si par une longue suite de bonne nourriture, elle ne rétablit son estomac, et ne purifie son sang.

Votre M. le Gois est très-importun ; il présente une figure triste ; et non-seulement il veut que je le serve de mon crédit, mais encore que je cherche en quoi et comment : on m'offre pour lui un emploi à Blaye, et il le veut à Bordeaux : je le servirai pourtant par considération pour la mémoire du maréchal d'Albret ; mais il faut me donner les affaires toutes mâchées : je ne puis donner un moment

aux miennes, et l'on exige que je commence et que je finisse celles des autres ! Je vais parler tout-à-l'heure à M. de Louvois.

LETTRE L.

Ce jeudi-saint, à dix heures du matin.

JE suis bien fâchée de la maladie de Me. d'Aubigné. Une femme de seize ans n'est pas un petit embarras. Je vous admire de vouloir courir le pays ! Vous la laisserez donc seule ? J'aurois souhaité qu'elle eût passé avec moi l'été, soit à Barege, soit à Clagny. A son âge, passer d'une mauvaise éducation au gouvernement absolu de sa propre personne, c'est la chose du monde la plus dangereuse. Me. de Montespan me paroît fort contente de vos soins et de vos procédés à son égard. Je ne vous dis rien de notre voyage, ne sachant point comment je le ferai. S'il n'y avoit que M. du Maine, on pourroit suivre la voiture ; mais si les petits marchent, c'est un embarras qui ôte tout plaisir. Il y a du temps d'ici au 15 de mai, et il ne faut qu'une minute pour tout changer. Bon jour. Je vous plains

tout-à-fait de voir toujours souffrir une personne que vous aimez. Ne peut on pas vous donner une commission ? c'est deux cents aunes de damas bleu qu'il me faudroit, ni pâle, ni turquin, mais fort beau. Quoi que vous en disiez, vous n'êtes sur la route de personne, et je vous aime uniquement. Quand Me. d'Aubigny sera mieux, amenez-la un peu, nous lui ferons voir la cour : elle dîneroit chez Me. de Montespan, et souperoit chez Me. de Richelien. J'ai grande envie d'aller dans l'entresol : c'est un lieu charmant : excellents repas, air de solitude, conversation libre : tout m'en plaît.

Je vous envoie le mémoire de ce que j'ai dépensé pour Me. d'Aubigny depuis quinze mois, non pour vous le reprocher ni pour vous le faire payer, mais pour vous montrer que deux mille écus sont bientôt partis. Elle est bien-habillée. Je n'ai jamais eu ni n'aurai rien de pareil, quoique je passe ma vie à la cour, où l'exemple porte à l'excès ce goût du luxe qui y est comme naturel. Adieu : je vous embrasse tous deux. Mr. du Maine se porte bien. Mlle. de Nantes a la fievre. Vous voyez les deux autres, qui ne sont pas en fort-bon état.

LETTRE LI.

A sept heures du soir.

CHerchez une maison à votre fantaisie, et ne pensez pas à moi. Outre la complaisance que j'aurai pour votre choix, je suis si peu à Paris que vous ne devez pas me compter. Je suis bien-fâchée de n'avoir pu mener Me. d'Aubigny au camp. Je n'ai pu y aller. Cependant M. de Noailles m'y avoit conviée. Tout ce que votre femme fera avec Me. de Breuillhac sera très-bien ; elle a de l'esprit et des mœurs ; elle n'est pas du grand air, tant mieux ; les prudes sont la société la plus convenable aux jeunes personnes. Nous partons de demain en huit pour Fontainebleau. Je n'entends rien à la chicane. Je renvoie tout à M. Viette. Je suis très-inquiete de M. de Montchevreuil. Ne le soyez pas de moi : je passerai l'été à Clagny. Adieu, mon ami : je vous embrasse tous deux, et je voudrois vous voir. Le roi ne mene à ce voyage-ci que très-peu de dames, et cinq ou six vieux seigneurs. On ne fera que chasser et se promener. Après cela voyez si vous

voulez en être, vous qui n'aimez ni l'un ni l'autre. Vous n'aurez pas Blaye, à moins que le roi ne vous le donne de lui-même. Si en effet vous avez donné de bons avis, pourquoi n'en demanderiez-vous pas le droit? Adressez vous à M. de Pontchartrain, et non à moi; il peut tout là-dessus : vous ne voudriez pas que j'entretinsse le roi de ces miseres !

LETTRE LII.

A midi, à Saint-Germain.

JE vous remercie de tous vos soins, et je les reçois avec beaucoup de plaisir. Je ne puis vous rien dire sur notre convertie, que je n'aie parlé à M. Pellisson. Je ne comprends point pourquoi je ne le vois plus. Il faut accompagner notre zele de quelque prudence, et ne nous pas charger d'une fille dont nous pourrions être embarrassés. Je vous verrai du 15 au 20 de ce mois, et nous ferons de ces merveilleux soupers, excellents remedes contre mes migraines. Vous aurez dans peu notre cousin Villette. Faites-lui bien ma cour, je vous prie, et réparez les

irrégularités qu'il trouvera dans mon procédé. J'ai vu le bon homme (1) Caumont. Il est moins chagrin en conversation que par écrit. Vous l'avez adouci sans doute. J'embrasse votre petite femme : si elle est raisonnable, je lui permettrai de venir me voir avec sa robe de velours.

LETTRE LIII.

A Maintenon, le 29 octobre.

JE vous écrivis hier en partant de Versailles. Dans la crainte que ma lettre ne soit perdue, je vais vous la redire. On ne peut être plus inquiete que je le suis de la petite vérole de ma sœur. Je souhaite de tout mon cœur que son teint puisse s'en sauver. J'espere beaucoup de sa jeunesse. Elle sera très-aimable tant qu'elle se conduira bien. Nous ne craignons pas tant la petite vérole, que vous pensez : il y a long-temps que je suis aguerrie contre tous les maux. Ne changeons rien à nos mesures. Je vous recevrai ici quand vous y viendrez; madame d'Aubigny y demeurera si elle veut; si-non

(1) Son oncle.

elle trouvera un appartement meublé à l'hôtel des princes. Bon prétexte pour ne pas voir du monde. Toutes les fois qu'on me dit qu'elle n'aime que Dieu et vous, je suis si ravie que je me livrerois volontiers à l'inclination que j'ai de la gâter. Mais pourquoi choisir l'hyver pour voir Maintenon? Il perd bien de ses agréments. J'ai donné ordre qu'on reçût vos meubles à l'hôtel du Maine. Vous pouvez être ici les premiers jours de décembre. Arrivez donc.

LETTRE LIV.

Fête de Saint-Thomas.

J'Ai une maniere de rhumatisme dans la tête et par tout le corps qui me tient fort violemment depuis hier au soir. Madame de Montespan et moi nous irons vendredi à Paris. Que personne ne le sache. Que votre carrosse soit à onze heures précises à la porte de la rue Saint-Honoré. Nous irons chez vous à une heure après midi; trouvez-vous-y pour donner la main à Me. de Montespan. Je ne crois pas qu'elle hasarde de voir Me. d'Aubigny, à cause de la petite vérole. Nous dînerons,

chez M. de Mortemar. Accoutumez votre femme à la solitude ; elle n'est point faite pour être dans le monde. Offrez à M. de Mortemar votre équipage, il n'en a point : c'est le seul service que vous puissiez lui rendre, et il peut vous en rendre mille. Vous avez trop peu de gens dans votre grande maison : recueillez-vous-y, au lieu de vous y éparpiller. Instruisez Me. d'Aubigny pendant sa convalescence : elle a un air d'emplâtre que je voudrois bien lui ôter.

LETTRE LV. (1)

A madame d'Aubigné.

A Versailles, ce samedi au soir.

J'Avois résolu de vous voir aujourd'hui ; mais puis-je répondre un moment de moi ? Me. de Montespan a voulu profiter de ce beau soleil pour voir Noisy ; et je

(1) Cette lettre, qu'on a déja vue en partie dans l'édition de Nancy, a déplu à quelques personnes. Je l'aurois retranchée de celle-ci, si elle n'avoit plû à d'autres d'un goût aussi fin, quoique moins frivole. C'est une lettre de caractere ; elle donne une idée juste du luxe et du prix des

conduis demain au (1) Val Mlle. de Tours. Lundi j'irai recevoir la cour à Saint-Germain. Je vous prête Noelle : ne l'employez point aux achats ; elle est dépensiere. Je vous promets un laquais fort-grand ; les petits ne sont bons à rien : s'il vous déplaît, chassez le ; si son successeur a le même malheur, chassez le aussi, jusqu'à ce que vous en ayez trouvé un bon. J'en ai deux très-inutiles que je vous prêterai. Il vous faut un bon feu, de la gelée : et peu de train ; quatre chevaux vous suffiront. Je vous écris tout ce qui me vient dans la tête, non pour vous gêner, mais pour vous instruire. Vous croirez bien que je connois Paris mieux que vous. Dans ce même esprit, voici, ma chere sœur, un projet de dépense, tel que je l'exécuterois si j'étois hors de la.

denrées de ce temps-là ; enfin, il y a je ne sais quel plaisir à entendre parler de ménage une femme qui a régné. J'aurois dû sans doute supprimer de ce recueil beaucoup d'autres détails aussi minutieux ; mais les copies manuscrites de la plupart de ces lettres étant assez communes à Paris, j'ai craint qu'un libraire ne recueillît ces minuties, et ne fît acheter deux fois au public le même livre, en annonçant une édition plus complete.

(1) Petite maison dans le parc de Saint-Germain.

cour. Vous êtes douze personnes, monsieur et madame, trois femmes, quatre laquais, deux cochers, un valet-de-chambre.

Quinze livres de viande, à 5 sols la livre,	3 liv.		15 s.
Deux pieces de rôti,	2	-	10
Du pain,	1	-	10
Le vin,	2	-	10
Le bois,	2	-	15
Le fruit,	1	-	10
La bougie,		-	10
La chandelle,			8
	14	-	13

Je compte 4 s. en vin pour vos quatre laquais et vos deux cochers : c'est ce que Me. de Montespan donne aux siens. Si vous aviez du vin en cave, il ne vous coûteroit pas 3 s. Je mets 6 s. pour votre valet-de-chambre ; et 20 pour vous deux, qui n'en buvez pas pour trois.

Je mets une livre de chandelle par jour, quoiqu'il n'en faille qu'une demi-livre. Je mets 10 s. en bougie ; il y en a six à la livre, qui coûte 1 liv. 10 s. ; et qui dure trois jours.

Je mets 2 liv. pour le bois ; cependant vous n'en brûlerez que trois mois de l'année, et il ne faut que deux feux.

Je mets 1 liv. 10 s. pour le fruit ; le sucre ne coûte que 11 s. la livre, et il n'en faut qu'un quarteron pour une compote.

Je mets deux pieces de rôti : on en épargne une, quand madame, ou monsieur soupe ou dîne en ville. Mais aussi j'ai oublié une volaille bouillie pour le potage. Nous entendons le ménage. Vous pouvez fort bien, sans passer 15 liv. avoir une entrée, tantôt de saucisses, tantôt de langues de mouton ou de fraise de veau, le gigot bourgeois, la pyramide éternelle, et la compote que vous aimez tant.

Cela posé, et que j'apprends à la cour, ma chere enfant, votre dépense ne doit pas passer 100 liv. par semaine ; c'est 400 liv. par mois ; [illegible] 500 afin que les bagatelles que j'[illegible] que je leur fais une injustice : 500 liv. par mois font :

Pour votre dépense de bouche,	6000 liv.
Pour vos habits,	1000
Pour loyer de maison,	1000
Pour gages et habits des gens,	1000
Pour les habits, l'opéra, et les magnificences de monsieur,	3000
	12000 liv.

Tout cela n'est-il pas honnête ? Et le reste de votre revenu ne peut-il suffire

à certains extraordinaires qu'on ne peut prévoir ou éluder, comme quelques grands repas, l'entretien de deux carrosses, l'acquit de quelque petite dette? Cent pistoles suffiront pour vos habits : vous avez une année d'avance, et je vous en donnerai. Je suis ravie que vous ayez été dîner chez M. de Vaujour. Me. d'Hudicourt compte aussi beaucoup sur vous. Ne vous piquez point de leur rendre ces somptueux festins qu'ils vous donnent. Je prends sur moi toutes ces vilénies-là. Bon soir : en voilà assez pour un jour. Si de tout ce que je vous ai dit, un mot peut vous être utile, je n'aurai nul regret à ma peine ; et du moins je vous aurai appris à ne pas dédaigner le ménage. F[illegible] [illegible]verez- lisant ce projet [illegible], et l'on vous trou- [illegible]es-magnifique. Adieu, mon enfant; aimez moi comme je vous aime.

LETTRE LVI.

à M. d'Aubigné.

Ce Vendredi 15 décembre 1679.

NE grondez pas la-France, je l'ai retenu. Je ne suis point dame d'atour : M. de Villette dit que je ne suis que dame d'honneur, et cette charge-là n'est point embarrassante. Quand la maison de madame la Dauphine sera déclarée, vous le saurez des premiers ; jusques-là moquez vous de tout ce que vous entendrez dire : ces bruits sont répandus par des gens mal-intentionnés, que le mépris seul fait taire. Ne pensez plus à ce que vous appellez ma faveur, et songez à votre mal. Le carrosse y est pernicieux ; la diete y est inutile : si les douleurs augmentent, un bain d'eau tiede. J'en sais plus là-dessus que M. Fagon. Essayez de la chaise inventée par l'abbé Tesui : elle est très-commode. Beaucoup de soins, point de remedes ; voilà ma recette. Si vous traitez ce mal cavaliérement, il augmentera. Vous faites trop valoir le peu que je fais pour vous. Envoyez cette lettre à la mere

de Mr. Barillon. J'embellis un cabinet dont je suis fort occupée. Je serois fort aise de vous voir dimanche.

LETTRE LVII.

A Fontainebleau, ce 30 Juin 1680.

JE veux des mulets à tout prix : les charrettes versent, et demeurent dans les défilés des chemins de Flandres ; les mulets arrivent toujours.

J'ai encore fait un pas pour M. Brillon, qui sera, je crois, aussi inutile que les autres.

M. de Bonrepaux sort de ma chambre... (*On a effacé quatre lignes dans l'original...*) Vous ne pouvez trop le remercier. Faites visiter mon carrosse ; je vous prie ; il rompt à tout moment, et je ne sais si celui de Me. d'Aubigny ne seroit pas plus sûr. Ayez pitié de moi, et donnez ce que vous croirez le meilleur : si mes femmes demeuroient en chemin, où en serois-je ?

J'écris à M. Viette de ne plus agir dans mes affaires sans l'avis de Mr. le président Pelletier.

Vous me paroissez content de Me. d'Aubigny : je voudrois de tout mon cœur que

vous vécussiez mieux ensemble : Dieu vous béniroit l'un et l'autre : elle sera toujours contente de moi ; car elle me trouvera un procédé fort-égal.

Il n'y a rien de nouveau dans les déchaînements que l'on a contre moi. Comme je suis fort glorieuse, les premiers mouvements sont fort violents. Mais je me dis fort-vîte, ce que la raison dit fort-tard à ces sournois qui n'osent éclater : et ce que vous m'en écrivez est fort-raisonnable et fort-pieux. Toutes ces agitations sont calmées : calmez vous aussi.

LETTRE LVIII.

A Fontainebleau, le 3 juillet 1680.

JE vous défie de recevoir mon meuble de velours d'aussi bon cœur que je vous le donne. Je parlerai pour vous à M. Colbert, quelque mal satisfaite que je sois de lui : il en sera plus porté à ne pas me refuser. Les chagrins et les injustices valent encore mieux que les procès. Vous seriez trop riche si vous pouviez quitter le jeu et vivre réguliérement. Quand les malheurs vous donneroient cette pensée, vous ne feriez que ce que tout le monde

fait : nous nous piquons d'un sentiment contraire par vanité ; mais il n'importe comment nous allons à Dieu. Ne parlez de ma faveur ni en bien ni en mal : rien n'est si voisin de la faveur que la disgrace. Envoyez à Beuvron cette lettre pour Mlle. de Martel. Je suis si paresseuse et si occupée, que je serois fâchée qu'elle fût perdue après avoir eu la peine de l'écrire. Ne prenez point feu sur le mal que vous entendez dire de moi : on est enragé, et on ne cherche qu'à me nuire. Si on n'y réussit pas, nous en rirons : si l'on y réussit, nous souffrirons avec courage. Adieu, mon cher frere ; songez à l'état où nous étions autrefois, pour nous trouver heureux dans celui où nous sommes. Dans les premiers jours, je ne pourrai quitter Me. la Dauphine, parce que je serai seule. Veillez à vos discours par rapport à moi : on vous en fait tenir de bien insensés, qu'on me répete avec complaisance. Du reste je suis tranquille ; on s'accoutume à tout : il faut prendre le bénéfice avec les charges. Madame la Dauphine a mal aux dents : c'est tout ce qu'il y a de nouveau.

LETTRE LIX.

A Calais, ce 22 juillet 1680.

JE remis en partant à M. Viette l'ordonnance de M. Colbert. Avez-vous été payé ? Je vous envoie 949 liv. que vous ne voulez pas que je vous doive. J'ai du loisir, et je vous le donne. Je reviendrai de ce voyage aussi grasse que je l'étois à mon retour de Schelestadt. Mes mulets sont admirables : je trouve toujours mon lit arrivé avant moi : je fais fort grande chere : je suis gaie, désœuvrée, gourmande et mal vêtue. Il est arrivé de grands accidents au manteau *feuille-morte*. J'en demanderois un autre à Nanon ; mais je crains d'être grondée. Quand partez-vous pour Cognac ? Je m'intéresse uniquement à vous. Je ne vous le dis ni souvent ni tendrement ; mais vous me connoissez ; je ne suis ni doucereuse ni importune. J'embrasse Me. d'Aubigny. Il ne se passe ici rien de nouveau : mais que dit-on à Paris ?

LETTRE LX.

A Saint-Omer, 24 juillet 1680.

VOilà l'ordonnance de M. de Louvois; vous serez, je crois, content de ma diligence : il sera bien difficile de ne pas l'être de tout ce qui sera en mon pouvoir. Mon carrosse me déplaît autant qu'à vous. Mon équipage va bien, ma santé comme mon équipage, et mon enjouement comme ma santé. Je vous suis très-obligé d'en avoir été en peine. Rien de plus agréable que de se bien porter, et de savoir qu'il y a des gens qui craignent qu'on ne se porte mal. Mes compliments à Me. d'Aubigny. Je ne comprends pas M. Colbert. Il vous fait donc attendre encore votre argent! Je n'en suis pas fâchée dans la conjoncture présente. Nulle femme de la cour n'est mieux servie que moi. M. Bontemps me prépare mon appartement de Versailles; ainsi je le trouverai en bon état. Voilà deux lettres que je reçois de votre femme. J'y ferois réponse de bon cœur, faites-la pour moi; ce ne seroient que des remerciments, et elle peut prétendre de vous des amitiés.

LETTRE LXI.

Ce premier jour de l'an 1681.

CEtte année je n'ai à donner pour étrennes à Me. d'Aubigny qu'un habit et un carreau que madame la princesse d'Harcourt m'a apporté d'Espagne. Je crois que je changerai ma livrée : cela convient. Notre voyage est remis au mois de février. M. Fagon est déclaré premier médecin de madame la Dauphine. On ne dit pas du moins que cette princesse est environnée de sots et de frippons. Vous êtes déraisonnable de vouloir que je demande au roi dans un temps où il m'accable de biens, d'honneurs et de toutes sortes d'agréments. Je ne lui demanderai jamais rien, je ne songe plus qu'à le servir en la personne de ma maîtresse, avec un zele, une fidelité, une assiduité, qui lui marquent ma reconnoissance. Je verrai M. des Marets. Si je puis achever votre affaire, vous serez trop heureux. Me. d'Aubigné peut venir ici quand il lui plaira. Qu'elle vienne en robe de chambre. Je l'habillerai : je l'enverrai à l'opéra. Le lendemain elle dînera chez Me. de Montespan. Quand j'aurai une maison

montée, elle fera un plus long séjour. Qu'elle me rende le portrait de Me. de Montespan. Je vous souhaite une bonne année, une vie et une mort chrétienne.

LETTRE LXII.

A Madame d'Aubigné.

Le 3 janvier.

JE demande tous les jours à Dieu, ma très-chere enfant, qu'il vous conduise dans ses saintes voies. On ne fait pas ces vœux-là dans le monde. Je les fais au milieu de la cour, où il ne faut qu'être pour haïr le monde et ses plaisirs. J'y éprouve bien que Dieu seul peut remplir le vuide du cœur de l'homme. Croyez, ma fille, que les choses que vous vous figurez si délicieuses, et que vous m'enviez peut-être, ne sont que vanité et affliction d'esprit. La cour est comme ces perspectives qui veulent être vues dans l'éloignement. Je ne puis vous y placer : et quand je le pourrois, je ne le ferois pas. Aimez votre mari, et vous serez heureuse. Vous êtes indolente et mal-saine, tournez ces inconvénients au profit de

votre salut. J'approuve fort que vous ne vous exposiez pas aux visites. Si le monde ne vous gâtoit pas, il vous ennuyeroit. Vous savez combien je vous aime; faites que je vous aime davantage. Ne voyez point madame de L....; cela n'est bon à rien. Ne faites pas de nouvelles liaisons. Connoissez avant que d'aimer. Je suis votre sœur, votre mere, votre amie.

LETTRE LXIII. (1)

A M. d'Aubigné.

Luneville, 10 février 1681.

J'AI été si accablée de visites à Nancy, que je n'ai pu vous écrire. Je me porte bien. Quand j'ai mon lit, je me trouve toujours bien logée; et je l'ai. Si je demeure en chemin, ce ne sera pas manque d'argent. Remerciez bien M. Brillon: dans le besoin, je recourrai à lui. Faites préparer mon appartement à mon gré; cela n'est pas aisé. Mais pour moi vous feriez bien quelque chose de plus diffi-

(1) L'adresse: *A Mr. d'Aubigny, rue Saints-Peres, près la Charité, au fauxbourg Saint-Germain.*

cile. Il me faut un feu doré, que la grille en soit très-grosse. J'aime le grand feu preférablement à toute autre délicatesse. Mes compliments à Me. de Coulanges. Elle aura de mes nouvelles quand j'aurai vu madame la Dauphine. Mille amitiés à Me. d'Aubigny; et pour vous, monsieur, notre amitié doit être égale, et je crois qu'elle l'est aussi. Adieu.

LETTRE LXIV. (1)

A Saint-Germain, 2 mars 1681.

IL y a bien long-temps que je ne vous ai écrit : tantôt migraine, tantôt occupation, souvent paresse. On aime les gens, on en est aimé; on en est sûr, on les néglige, on ne se contraint point avec eux : il se plaignent : un billet les appaise. Mon carnaval a été languissant. M. Fagon m'a ordonné des eaux de Sainte-Reine : elles me font du bien. Point de carême. J'ai des soins infinis de ma personne. Je jouis d'un grand repos; et Me. d'Aubigny ne travaille pas plus en tapis-

(1) L'adresse : *A Mr. d'Aubigny, gouverneur de Cognac, à Cognac.*

serie que moi. Me. de Fontmort pourra vous dire de mes nouvelles : elle a été la premiere victime de la résolution que j'ai prise de ne plus voir personne. Ma tendresse en souffrira ; mais je me suis si mal trouvée des exceptions que je faisois, que j'ai mieux aimé prendre le parti de faire tout égal. J'en essuyerai quelques murmures : on dira, et peut-être le dit-on, que la tête m'a tourné ; mais les murmures sont moins fâcheux que les affaires qu'on me faisoit. On avoit parlé de quelques voyages pour ce carême; mais ils sont rompus. On passera huit jours à Saint-Cloud, d'où l'on partira le lendemain de pâques. On se préparera ici au voyage de Bourbon, où la cour séjournera tout le mois de mai. On ira passer le mois d'août à Chambord, et celui de septembre à Fontainebleau : projet qu'un caprice peut déranger. Je souhaite que ce soit une grossesse. Monseigneur se porte à merveille. Il y a quinze jours que Me. la duchesse de Richelieu est à Paris, où le duc a la fievre tierce. Me. la maréchale de Rochefort est encore plus souvent malade que moi. Me. de Montchevreuil soutient seule la fatigue. Elle a augmenté son troupeau de la plus laide fille qu'on puisse imaginer : c'est votre Mlle. de Jarnac.

Mlle. de Laval a triomphé dans les bals; présentement elle est malade. Voilà les nouvelles de notre maison, ou si vous voulez, de notre cour. Je n'en sais guere d'autres. Apprenez-moi ce que l'on vous écrit de moi. Mille amitiés à madame d'Aubigny.

LETTRE LXV.

A Versailles, 19 *mai* 1681.

JE voudrois de tout mon cœur que votre capucin vous convertît. Vous en seriez plus heureux et dans ce monde et dans l'autre. J'ai vu Charlot : il est admirable, et tout-à-fait bouffon ; il ne croît pas du tout. Je voudrois le mettre au college ; mais il ne perd pas son temps à Maintenon. J'y vais demain. Je n'y coucherai qu'une nuit ; ma principale affaire est de voir mes vieilles. La grossesse de madame la Dauphine est déclarée, et rompt tous nos voyages, excepté celui de Fontainebleau. On parle de marier Mlle. de Jarnac ; je ne sais encore à qui. Mlle. de Laval est depuis quinze jours à Paris, et avec elle un grand mal aux yeux. Le roi tomba de cheval avant-hier à la chasse :

chasse : vous croyez bien que chacun fut alarmé à proportion de son amitié, et que je ne le fus pas le moins. Il ne se fit aucun mal. Vous aurez vu mon prince mignon ; j'espere que vous m'en direz des nouvelles : la passion que j'ai pour lui ne diminue point. Je crois qu'il ne demeurera d'huguenots en Poitou que nos parents : il me paroît qne tout le peuple se convertit ; bientôt il sera ridicule d'être de cette religion-là. La maréchale de Rochefort est malade : je le serai bientôt par conséquent. Je ne suis pas propre à la fatigue. Cependant point d'inquiétude. Vous savez que je prends de grands soins de ma personne. Ce n'étoit rien en comparaison de ceux d'aujourd'hui. Me. d'Aubigné devroit bien convertir quelques-uns de nos jeunes parents.

LETTRE LXVI.

A Maintenon, ce 23 mai.

VOus avez bien fait de montrer Bordeaux à Me. d'Aubigny, et Mlle. de la Carte à Bordeaux. J'écrirai à M. de Roquelaure sur tout ce que vous m'en mandez, et je n'aurai pas de peine à lui

en témoigner beaucoup de reconnoissance. Je suis bien de votre avis sur Mr. et madame de Saint-Eugene; ils m'ont toujours plu au dernier point. Je voudrois leur marquer mon estime. Je suis ravie que vous soyez content de votre femme, et qu'elle ne perde pas sa piété, dans un âge où elle a d'ordinaire de foibles racines, et en province, où il y a peu de dévotion. Je passerai deux heures à Paris avant de venir ici. Je fis une visite à l'aveugle. Si j'avois un peu plus de loisir, je vous mitonnerois bien cet homme-là. Vous êtes insupportable sur les détails, vous ne m'en écrivez jamais, et je les aime tout-à-fait. Vendez donc cette maison de Saint-Cloud, qui ne vous rapporte ni argent ni plaisir.

Je ne réponds point à tout ce que vous me dites sur la guerre et sur les emplois: la paix va finir tous ces projets-là, du moins on en a de grandes espérances. Ne vous chagrinez ni sur M. de Jarnac ni sur votre fortune. Vous êtes né gentilhomme, mais sans un sou: vous voilà dans un lieu délicieux: vous avez quinze mille liv. de rente, de l'esprit et de la réputation; vous pouvez venir à Paris quand il vous plaît; j'embellis tous les jours un beau château et une belle terre pour vous ou

pour vos enfants : vous avez fait votre devoir dans votre jeunesse ; passez votre vieillesse en joie et en paix. Jouissez de tout ; soyez homme de bien, et préparez-vous à la mort le plus gaiement que vous pourrez. Ne vous livrez point à votre mélancolie, et songez que vous portez en vous-même l'ennemi de votre tranquillité et de votre bonheur. Dites à madame d'Aubigné que plus elle m'écrira souvent, plus je l'aimerai ; mais qu'elle n'exige pas de moi un commerce réglé. Je suis fort occupée et fort paresseuse ; mais je prétends que ma paresse ne me prive pas de ses lettres. D'ailleurs, cela forme son style ; car plus on écrit, mieux on écrit.

LETTRE LXVII.

A Maintenon, ce 26 mai 1681.

ENfin, voilà des détails, et c'est ce que je demande : je vous en remercie autant que de vos amitiés. Je vais faire l'impossible pour obtenir de M. Colbert ce que vous désirez. La paix va le rendre de meilleure humeur. On travaille à mes jardins : on fait des canaux, et Maintenon

sera fort joli. J'ai grande envie de vous y faire mauvaise chere : il m'en coûteroit trop de vous la faire bonne ; vous savez que j'ai bu toute honte là - dessus. Vos gens seront au cabaret pour l'exemple, et, si vous me fâchez, par économie. Enfin, vous me verrez continuer toutes les avarices que j'ai commencées, et dont vous avez l'imbécillité de rougir. Mais aussi vous verrez un hôpital bien entretenu, des manufactures florissantes, mes vieilles bien vêtues, et notre école de charité qui va fort bien. Me. de Montespan habille les pauvres et les autels.

LETTRE LXVIII.

Maintenon, ce 12 juillet 1681.

J'Ai ici Mr. et Me. de Montchevreuil, Me. de Lencosme, Mlle. de Mongeron, Me. de Fontenay et M. de la Laigne. J'y ai pourtant plus de loisir qu'à Saint-Germain. Malgré votre disposition à dénigrer mon vieux château, vous en serez très-content. Je vois tous les jours Mr. Colbert ; mais il trouve ce que vous demandez aussi difficile que je le trouve raisonnable ; ainsi il n'est pas encore défait de moi. Que

votre femme soit dépaysée de ses parents. Si vous avez un autre avis, comptez que je ne m'en soucie gueres ; j'aime mieux me gêner que vous contraindre. Vivez obscurément : nulle part on est plus son maître qu'à Paris ; il s'agit de bien commencer. Je suis ravie de la regle et de la dévotion qui est dans votre maison. Jouissez de l'état où vous êtes ; je vous le répete, il est bien différent de celui que la fortune vous promettoit. Nous nous plaignons de ce que nous sommes : hé ! qu'étions-nous il y a douze ans ? Ne vous cachez pas de moi ; vous êtes le seul de mes amis dont je n'aie pas la confiance. Si vous vous ouvriez à moi, vous y trouveriez des secours, des complaisances, des consolations auxquelles vous ne vous attendez pas.

Les fermes sont adjugées, et par conséquent l'affaire de M. Rouvieres consommée. J'ai obtenu sans effort, mais il m'a fallu faire une extrême violence pour demander. J'en suis trop récompensée puisque vous en êtes content. Si vous êtes à Paris pour ce que je crois, vous ne pourriez mieux faire que de prendre le temps de l'absence de la cour pour y être *incognito*. Je voudrois être

informée exactement du succès de vos remedes, et avertie de tout ce qui peut vous arriver. Je voudrois aussi que vous eussiez des enfants. Il faut tout recommander à Dieu. Vous ne direz plus que je moralise bien à mon aise : car vous êtes plus riche que moi. Nous partirons demain pour Fontainebleau. Le changement de lieu n'en apporte guere à la disposition des journées. Me. la Dauphine se porte bien, elle n'a plus à desirer qu'un heureuse grosesse. Adieu : j'embrasse ma belle-sœur. Je ne connois d'autre chirurgien que Clément, avec qui vous n'êtes pas trop bien. Je ne crois pas que Turbier vous trompe.

LETTRE LXIX.

Ce 2 septembre 1681.

JE ne sais si monsieur le Gois vous en impose comme à moi; mais je puis vous dire sans reproche que votre affaire me donne des peines et des chagrins infinis. Excellente leçon pour moi ! me voilà confirmée pour le reste de mes jours dans la résolution que j'avois prise de n'écouter jamais aucune proposition. Vous m'avez fait parler pour un homme insol-

vable; la tête lui a tourné dès les premieres avances : il y a huit ou dix jours qu'il est perdu ; on ne sait où le retrouver. Le Gois n'a pas pris son parti si brusquement ; il a encore le courage de me proposer un homme un peu moins accrédité que ce M. de Rouvieres. Je ne serai pas sa dupe une seconde fois. J'ai mis l'affaire entre les mains de monsieur Colbert et de monsieur Brunet, qui la tourneront d'une façon moins avantageuse, mais plus solide. Ils seront eux-mêmes cautions. Vous n'auriez jamais touché que la premiere année, et quelques pistoles sur les autres, à force de menaces. Ne croyez pas, malgré ce que je vous dis-là, que je me plaigne de le Gois : il a été trompé lui-même. Je le plains plus que je ne m'en plains. Mais, je vous prie, employez utilement l'argent que vous allez avoir. Les terres en Poitou se donnent pour rien : la désolation des huguenots en fera encore vendre. Surineaux, Saint-Pompin et plusieurs autres vont être en décret. Si vous joignez à une année de votre pension la somme que vous toucherez bientôt du bien de votre femme, vous pouvez aisément vous établir grandement en Poitou. N'ayez là-dessus aucune soumission pour mon avis, mandez-moi

le vôtre. Adieu. Je me porte fort bien : nous allons à la fin de ce mois à Chambord. J'embrasse Me. d'Aubigny.

LETTRE LXX.

A Fontainebleau, 22 octobre.

VOus n'imaginerez jamais les peines que j'ai eues pour votre affaire, ni les difficultés que j'y ai trouvées. M. le Gois ne sera point chef de mon conseil. Du reste, cent huit mille liv. que vous toucherez me consolent. Vous ne sauriez mieux faire que d'acheter une terre en Poitou ou aux environs de Cognac ; elles vont s'y donner, par la fuite des huguenots. Votre voyage de Paris est une bagatelle. Il est impossible que vous vous portiez bien après ce que vous avez eu. J'ai donné votre ordonnance à monsieur Berthelot, Si vous me permettiez de vous vendre mon crédit, je vous demanderois les cent pistoles que je vous dois : je voudrois les donner à madame d'Aubigny. J'ai bien de la joie de la conversion de M. de Vaux : je vous prie de lui en faire mes compliments. Poignette est bonne catholique : M. de Marmande l'est aussi.

M. de Souché fit abjuration il y a deux jours : on ne voit que moi dans les églises conduisant des huguenots. Ne soyez point en peine de ma santé : elle est délicate, un rien la dérange : souvent des maux, jamais des maladies. Nous partons mardi ; on dit aujourd'hui que c'est pour Metz. Vous savez avec quelle tranquillité je me dispose aux voyages. J'ai mon équipage tout prêt, et j'espere qu'il ira gaiement. Adieu. Personne ne songe à vous brouiller avec moi : He ! qui pourroit se flatter d'y réussir ? madame d'Aubigny ne m'écrit guere : je l'embrasse de tout mon cœur.

LETTRE LXXI.

A Incishem, ce 20 octobre 1681.

QUoique je croie avoir raison dans ce que je fais et dans ce que j'exige de vous, je vois pourtant que ma conduite a quelque chose de dur. Je m'éloigne de tout ce que j'ai de plus proche et de plus cher. Vous savez l'estime que j'ai pour M. de Saint-Eugenes : j'ai cru ne rien hasarder en lui ouvrant mon cœur. Il vous dira mes raisons, que je ne puis vous

écrire. Il me semble que vous traitez assez cavaliérement votre conscience. Vous avez, dites-vous, assez de temps pour vous convertir. Il ne faut qu'un moment, il est vrai ; mais Dieu ne l'accorde qu'à ceux qui le demandent. Je ne comprends point les gros présents que prétend M. d'Aubigny. Pour M. le Gois, vous ne lui devez que de la pitié. Ce que j'ai fait pour vous n'est pas un effet de ses soins et de son application : son affaire s'est terminée à la banqueroute de monsieur de Rouvieres. Pourquoi donc prétend-il avoir sa part à un bienfait particulier du roi qui ne regardoit que nous, qui n'est point dépendant de l'affaire de Rouvieres, qui est une pure gratification de sa majesté? Soyez en repos là-dessus ; ce n'est point à vous à réparer ni ses malheurs ni ses sottises. Je ne sais ce que vous voulez dire quand vous rebattez souvent dans vos lettres qu'il est des gens qui veulent vous brouiller avec moi, et d'autres qui disent que nous ne sommes pas trop bien. Je n'ai jamais varié à votre égard : je vous traite souvent de mauvais ménager, et quelquefois je vous cite comme un exemple du peu de commerce que je puis avoir avec mes proches, pour me défaire de leurs plaintes et de leurs importunités :

est-ce cela ? Moquez-vous de tout ce qu'on vous dit : je vous aime : je vous le dis, et je dois être crue. J'ai lu avec plaisir tout ce que vous me mandez de Maintenon. Charlot est très-joli : si vous aviez envie de l'avoir, vous en êtes le maître. Si vous me le laissez, je le mettrai bientôt au college. Adieu, mon cher frere. Dites à monsieur de Saint-Eugenes que je ne puis écrire au procureur général, mais que je demande à madame la duchesse de Richelieu de lui recommander son affaire de ma part. S'il veut lui porter un placet, elle le donnera ; et je suis assurée qu'il sera content de la duchesse. Quand vous vous trouverez malheureux, songez aux plus malheureux que vous : la recette est infaillible.

LETTRE LXXII. (1)

A Saint-Germain, ce 8 décembre 1681.

MOnseigneur est toujours mal ; mais on espere que nous en serons quittes pour beaucoup de langueur tout l'hyver.

(1) L'adresse : *A M. le comte d'Aubigny, Gouverneur de Cognac, à Cognac.*

Madame la Dauphine a eu un petit retour de fievre, qu'on ne peut remarquer que dans une Dauphine. Si vous pouvez finir avec le lieutenant-général par la douceur, n'hésitez pas ; si-non écrivez à monsieur de Croissy. Faites vos plaintes vous-même : tout ce que je puis faire, c'est de solliciter pour vous si vous avez raison, et de me taire si vous avez tort.

Notre petit neveu (1) est catholique. Je l'ai chez moi : il fait fort bien sa cour, et j'espere que le roi lui fera du bien : il est très-joli. J'attends Saint-Hermine : je n'oublierai rien pour le convertir. J'ai su que Mademoiselle a parlé au roi pour Mlle. de Jarnac : on n'a rien conclu à cause des voyages. Il s'est répandu depuis quelques jours qu'elle est très-laide ; voila tout ce que j'en sais.

Mandez-moi souvent de vos nouvelles : les miennes sont très-bonnes en toutes façons. Réjouissez-vous ; vivez en chrétien et en repos. Vous avez trop d'esprit pour douter que tous les états n'aient leurs peines. Mille amitiés, je vous prie à Me. d'Aubigny. Je ne puis vous écrire séparément : la premiere de mes lettres s'adres-

(1) M. de Murçai, fils aîné de M. de Villette.

sera à elle. Faites mes compliments à mad. de Miossens, et demandez-lui si je lui ferois plaisir de lui donner un portrait du maréchal d'Albret à mettre au bras.

LETTRE LXXIII.

A Saint-Germain, le 19 décembre 1681.

JE me joindrai à M. de Louvois pour l'affaire de Saint-Lazare. Je ne sais si vous aurez encore quelque exclusion pour ce bienfait-là.

Vous auriez bien pu vous passer de donner sur les dévotes en faisant le portrait de mad. d'Aubigny. On ne peut avoir trop de soin de soi, quand d'ailleurs on fait son devoir. Ne soyez jamais en peine de ma santé, quoi que vous entendiez dire: si j'étois malade, ne vous le dirois je pas?

Il y a long-temps que le petit de Murçai est catholique. M. de Saint-Hermine est arrivé aujourd'hui; il me donnera plus de peine. J'aurai dans peu de jours Mlles. de Saint-Hermine, de Caumont et de Murçai. J'espere que je n'en manquerai pas une. Mais j'aime Minette (1) que j'ai

(1) Depuis Me. de Mailly.

vue à Cognac. Si vous pouviez me l'envoyer, je la convertirois aussi. Il n'y a plus d'autres moyens que la violence. On sera si affligé dans la famille de la conversion de Murçai, qu'on ne me confiera plus personne. Il faudroit donc que vous obtinssiez d'elle de m'écrire qu'elle veut être catholique. Vous m'enverriez cette lettre-là. J'y répondrois par une lettre de cachet, avec laquelle vous prendriez Minette chez vous, jusqu'à ce que vous trouvassiez une occasion de la faire partir par le moyen de M. de Xaintes, de M. de Marillac ou de M. de Tours. Je trouverois des amis sur toute la route. J'ai de l'inclination pour cette petite fille, et je ne puis mieux la lui témoigner qu'en lui enseignant la vérité. Je vous associe à cette bonne œuvre. Quant aux autres conversions, vous n'en pouvez trop faire; mais ne corrompez pas les mœurs en prêchant la doctrine. Adieu, mon cher frere. Mille amitiés à cette pauvre dévote. Je suis fâchée de la continuation de ses maux. Vous ne me dites rien de mad. de Miossens.

LETTRE LXXIV.

A Saint-Germain, ce 5 février 1682.

Vous savez trop bien que je ne me mêle de rien, pour croire que j'aie voulu mettre mademoiselle de R.... auprès de madame la Dauphine. Madame d'Albret en a eu le dessein. Elle me l'a amenée dans ma chambre, où je l'ai reçue avec la considération et l'intérêt que je prendrai toujours à ce qui portera le nom de....... On dit qu'elle a un cancer au sein : c'est une assez légitime exclusion pour la cour. Vous pouviez vous épargner tout le mal que vous en dites. Je croirai madame de Miossens comme un article de foi en toutes choses, hormis en celles de la religion ; je sais que dans la sienne on ne pardonne jamais à ceux qui l'ont quittée. M. de Saint-Hermine part dimanche avec ses sœurs : ils ont tous fait une belle résistance, et font une belle retraite. Je suis persuadée qu'ils s'en repentiront. La petite de Murçai (1) dit

(1) Depuis madame de Caylus, morte à Paris en 1728.

qu'elle les attend dans la basse-cour de la Laigne. Je vous recommande mad. de Fontmort, qui n'a agi en cette occasion que pour Dieu et pour moi. Elle va être exposée à la fureur de toute sa famille : soutenez-la, je vous en conjure ; c'est une très-bonne femme, qui a de l'esprit.

Tout le monde est au ballet, et moi je suis dans ma chambre toute seule, où je passe une bonne partie de ma vie, et depuis quelques jours dans un repos qui me plaît fort.

Nous irons à Bourbon le 28 d'avril.

Mes compliments à mad. d'Aubigny. Je suis très-aise de recevoir de vos nouvelles et des siennes.

Losque vous serez ici, il faudra vous montrer quand vous le pourrez ; voir M. de Louvois, quoique vous n'ayez plus besoin de lui ; voir M. de Colbert, qui ne vous sera jamais inutile ; et vous lier avec le marquis de Mortemar, qui est sage comme on l'est à trente ans, quand on n'a pas une si longue jeunesse que vous.

LETTRE LXXV.

Saint-Germain, ce 20 février 1682.

LES affaires de mad. d'Aubigny vont leur train, et je fais là-dessus tout ce qu'on me demande. J'avois choisi un excellent rapporteur ; mais on l'envoie en Poitou. Je n'ai rien fait pour Mlle. des Coyeux : on n'a nul besoin de moi quand on est parente de M. de Montauzier. J'ai vu mad. de Jarnac à votre intention, quoique je ne voie personne. La grossesse de madame la Dauphine est très-heureuse ; pas la moindre incommodité : elle n'a point encore senti son enfant ; elle sera bientôt à quatre mois et demi. On ira à Saint-Cloud après Pâques pour y passer huit ou dix jours. Ensuite on s'établira à Versailles, pour y faire les couches de mad. la Dauphine. Elle en relevera à la fin d'août. On ira passer le mois de septembre à Fontainebleau, et octobre à Chambord. De là on reviendra passer novembre à Versailles, et tout l'hyver ici. Je crois que ces projets s'accompliront cette année ; car il n'y a pas tous les ans

un Strasbourg à prendre. Nos filles (1) vivent toujours dans une régularité qui étonne toute la cour. Madame d'Heudicourt est ici malade, et plus caduque qu'on ne l'est à soixante ans. Je suis très-heureuse : je vous en souhaite autant. Charlot m'écrit souvent : il montre beaucoup d'esprit. Les enfants de M. de Villette en ont aussi, et profitent de leur bonheur. Adieu.

LETTRE LXXVI.

A Versailles, le 8 mai 1682.

RIEN de nouveau sur l'affaire que vous me proposez. Vous savez ce que je fis à Fontainebleau, et la passion que j'avois de réussir. Aujourd'hui même importunité et mêmes raisons. Plus on a d'une certaine faveur en ce pays, et plus on est hors d'état de faire certaines affaires. Je ne vois plus M. de Bonrepaux, ni qui que ce soit, sans nulle exception.

Je serois ravie que vous pussiez raccom-

(1) Les filles d'honneur de madame la Dauphine.

moder M. de Villette et mad. de Fontmort : je suis bien de votre opinion sur la douleur qu'il montre de ses enfants ; il se félicite dans le fond du cœur de les voir avec moi malgré lui. Ils sont très-jolis et parfaitement bien nés. Si la petite de Murçai a deviné sur l'ennui de la basse-cour, je serai toujours prêt à aider les Saint-Hermine.

Il faut bien que l'on s'accoutume à mon personnage. Ma vie est fort tranquille, très solitaire et très assortie à mon humeur.

Mille amitiés à Me. d'Aubigny ; elle ne m'écrit ni assez souvent ni assez librement.

La pauvre Mlle. de Jarnac a de la peine à s'accoutumer à la fatigue de la cour. Elle a les jambes enflées, et l'on craint une hydropisie.

LETTRE LXXVII.

A Versailles, le 14 mai.

J'AI reçu une lettre de vous, pleine de compliments et de remerciments. Je n'en veux point ; je suis contente, pourvu que vous le soyez et que vous fassiez un bon usage de tous les biens qui vous arrivent : ils ne sont pas inépuisables ; c'est un ruisseau que le moindre temps de

sécheresse peut tarir. J'ai fait un petit voyage à Maintenon, où j'ai fait des projets merveilleux pour le bien public. Charlot est embelli, et a tout-à-fait de l'esprit : il écrit mieux que moi : et je l'admire depuis que nous avons son baptistaire ; je le croyois plus vieux. L'idée que vous vous faites de Ruel est assez juste : c'est un lieu admirable où je me divertis fort : Dieu bénit tout ce qui s'y fait : le succès passe nos espérances : la police féminine y triomphe ; vous n'en seriez pas étonné. On ne parle ici que de guerre ; pour moi je ne la crois point, parce que je ne la desire pas, et que j'ai l'humeur assez peureuse. Messieurs de Murçai et leur sœur réussissent fort bien. Je suis fâchée qu'aucun Saint-Hermine ne partage leur bonheur : j'aime leur mere et leur nom. Point de nouvelles. Ma santé est bonne, et mon visage mauvais : c'est Ruel et Versailles. Adieu : mille amitiés à mad. d'Aubigny. Vous m'apprenez de singulieres nouvelles de ma faveur : les nouvellistes en savent plus que la favorite.

LETTRE LXXVIII.

Ce 21 octobre 1682.

JE n'ai garde de vous dire si je penche pour Aubigny ou pour Sainte-Gemme. Je ne connois ni l'une ni l'autre. Je ne puis que vous conseiller d'acheter l'une des deux. Quant à l'argent, vous avez vingt mille liv. d'une part, dix-huit mille de l'autre, pour commencer : il ne sera pas impossible de vous faire avancer une année de dix-huit mille liv. par M. Brunet : vous vendrez la maison de Saint-Cloud neuf mille liv. En voilà plus qu'il n'en faut pour entrer en négociation. Du moins sais-je bien qu'ayant mon argent tout prêt, j'ai été trois ou quatre ans à payer Maintenon : et encore ai-je fait le dernier paiement si mal-à-propos par un excès d'exactitude, que je le ferai encore une fois. Voilà ce que j'ai pensé sur vos affaires. Si j'ai eu tort, il n'y a encore rien de gâté. Vous auriez la tête bien prête à tourner, si vous comptiez pour quelque chose ce que l'on vous dit sur mon compte. On est peu instruit de mes projets : et comment le seroit-on ? Je n'en ai aucun.

Chassez toutes ces imaginations-là. Faites ce que vous voudrez : mon étoile est d'être éternellement contrainte ; mais mon humeur est de ne me contraindre que le moins que je puis, et de ne jamais contraindre les autres. Je vous enverrai un cachet. Je désapprouve fort l'affectation que vous avez de mettre les armes de la mere de votre grand'mere ; car c'est de là que sont les Saint-Hermine. Adieu : je voudrois de tout mon cœur que votre acquisition fût faite. Vous vous en occuperiez peut-être, et ce sont des plaisirs de tout âge ; je sais celui que Maintenon m'a donné, quand j'ai pu y penser.

LETTRE LXXIX.

A Versailles, ce 28 mai.

J'AI fait depuis peu connoissance avec M. le marquis et M. l'abbé d'Aubigny de Tigny : ils m'ont instruite de notre maison. C'est apprendre bien tard qui l'on est ! mais cela n'est jamais indifférent : il y a douze ans que le maréchal d'Albret m'en avoit dit quelque chose. Je n'ai pu voir sans plaisir, une généalogie de quatre cents ans, très-bien prouvée par des

contrats de mariage, et l'endroit où nous nous sommes séparés (1). Ces messieurs m'ont appris que la terre d'Aubigny est à vendre, celle de Sainte-Gemme qui étoit à l'aîné de la maison, et celle de la Jousselinière dont ils sont sortis. Il me semble que si vous vouliez placer votre argent, ils seroit bon de rentrer dans quelqu'une de ces terres qui seront à bon marché : ils prétendent que vous auriez les deux premieres pour quarante mille écus. Mandez-moi si vous avez d'autres vues, ou si vous voudriez que je suivisse celle-là. L'argent que vous devez toucher à la fin de l'année, les vingt mille francs que j'ai à vous, et le bien de madame d'Aubigny qui ne sauroit être mieux placé, vous feroient aisément entrer en possession. Je me porte à mon ordinaire : souvent la migraine, jamais d'autres maux. Rien de nouveau, si ce n'est que M. le duc du Maine a eu le gouvernement de Languedoc par la mort de M. de Verneuil, dont on prend le deuil dimanche pour quelques jours. On dit que nous passerons

(1) Voyez la généalogie d'Aubigné et de madame de Maintenon, dans le premier livre des *Mémoires*, et le sixieme volume contenant les pieces justificatives.

l'hiver à Versailles, parce que Saint-Germain n'est pas prêt.

LETTRE LXXX. (1)

A Versailles, ce 25 juin.

J'AI reçu votre triste lettre; mais je connois trop bien les vapeurs pour m'en effrayer. Leur effet le plus ordinaire est de faire envisager une mort prochaine; mais cet effet est corrigé par la propriété qu'elles ont de la faire envisager long-temps. Je me ferois pourtant scrupule de vouloir vous en effacer entiérement la pensée. Il est bon de s'y préparer, sur-tout quand on a de grands comptes à rendre. C'est là ce qui doit nous occuper, et non ce qui se passera après nous. Ces migraines ne méritent pas l'inquiétude que vous en avez. C'est le seul tribut que mon tempérament paie à la nature. C'est en être quitte à bon marché. J'ai toutes les connoissances possibles et certaines de notre maison: je vous en enverrai la généalogie. On les met en ordre. Je

(1) L'adresse: *A M. le comte d'Aubigny, gouverneur de la ville et château de Cognac.*

voudrois que vous eussiez cette terre : l'argent ne vous manqueroit pas. La terre d'Aubigny vient d'être vendue à un chapitre ; et il n'y a qu'un temps limité pour la dégager. Il faudroit aussi que le chapitre ne sût pas que vous en avez envie : il seroit à craindre qu'il ne s'en prévalût. M. de Caumont et son fils feront leur abjuration demain : j'en ai une grande joie ; car c'est un très-bon gentilhomme, et qui a du service. Si Mlle. de Caumont se trouvoit ébranlée par l'exemple de son pere, rien ne manqueroit à ma joie. Adieu, mon très-cher frere. J'embrasse Me. votre femme : écrivez-moi de vos nouvelles, et tachez de vous divertir. C'est le seul remede pour les vapeurs.

LETTRE LXXXI.

A Saint-Germain, ce 8 avril.

ALnes et Saujeon, qui sont les deux terres que M. le duc de Richelieu avoit en Saintonge, ne sont plus à lui. Pour les acheter, vous auriez à faire à madame la duchesse d'Aiguillon, qui est toute hérissée de difficultés et de chicanes. Voilà vingt mille francs que le roi vous

donna hier. Vous en auriez autant de M. Brunet. Le tout feroit une somme considérable, mais facile à dissiper. Faites mille amitiés pour moi à Me. d'Aubigny, je vous prie. Je voudrois bien qu'elle se sentît un peu des bienfaits du roi. Je ne lui envoie plus rien, parce que vous êtes plus riche que moi : j'aime mieux nourrir mes pauvres que vos chevaux. Adieu, mon cher frere : je suis toujours la même pour vous. Je suis votre sœur : et vous ne me connoissez pas encore !

LETTRE LXXXII.

A Versailles, ce 18 août.

IL est vrai que je serois ravie que vous retirassiez Aubigny du chapitre d'Angers qui vient de l'acheter : il me l'a fait offrir fort honnêtement. Il vous convient d'avoir une terre, sans maison à entretenir : vous n'en pouvez avoir une plus belle que le château de Cognac.

Je suis bien-aise que M. de Ruelles ait mis ses enfants dans les nouvelles compagnies que le roi vient de faire. C'est un grand soulagement pour la noblesse. Il n'y aura point d'état ni de

condition qui ne doive son bonheur au roi.

Il faut prendre patience sur Me. de Caumont : il n'est rien que le temps n'adoucisse.

Je n'ai rien de meilleur à vous dire sur les vapeurs, que de vous conseiller de vous divertir, de n'être jamais seul, de manger peu et souvent, de vous promener à cheval, en carrosse, en bateau, de marcher peu, d'éviter toutes sortes d'épuisements, soit de corps, soit d'esprit, de ne faire aucune lecture fatiguante, et sur-tout de ne point rester couché dans cette grande chaise où je crois vous voir.

Je vous remercie de l'éclaircissement que vous me donnez sur la maison de notre grand'mere. J'en ai de reste présentement. Mais je voudrois bien savoir qui étoit M. de Cardillac : c'est ce que je trouve de plus obscur.

J'ai peine à croire que M. de Villette se convertisse : je le voudrois de tout mon cœur : mais le respect humain !

Vous aurez appris l'heureux accouchement de madame la Dauphine : jamais on n'a vu tant de joie que Paris et la cour en ont témoigné.

Adieu. Vous ne me dites rien de Me.

d'Aubigny : vous ne serez jamais heureux ni bien avec Dieu, si vous n'êtes bien avec elle.

On vient de m'apprendre que messieurs les échevins de Cognac ont un petit démêlé avec les dames de la Charité, pour l'emploi d'un fonds destiné aux pauvres. Ce n'est point à moi à le juger ; mais je vous prie, mon cher frere, d'être, autant que votre conscience le voudra, dans les intérêts des dames de la Charité. Elles sont établies par messieurs de la Mission, dont vous connoissez le zele. Ils sont très-appliqués aux bonnes œuvres, et si droits qu'ils pourroient mieux décider que personne. J'ai tant d'estime pour leur maison en général, et pour quelques-uns d'eux en particulier, que je vous recommande cette affaire de tout mon cœur. Il est si difficile que les pauvres aient tort ! soit dit, sans corrompre votre intégrité.

LETTRE LXXXIII.

Le 16 octobre.

J'AI reçu une lettre de Me. de Miossens sur l'état où vous êtes. Il n'y a, dit-elle, aucun danger ; mais vous souffrez.

Quand l'esprit est attaqué par les vapeurs, toute la machine est dérangée ; et cela me désole. J'en ai tant eu, et j'en ai vu tant ! réjouissez-vous : c'est le seul remede. Prenez l'avis de M. Fagon, qui vous envoyoit dès cette année à Vichi. Voici une lettre de M. le duc du Maine, qui est d'un style assez gai et la signature assez magnifique : il conserve toujours beaucoup d'amitié pour vous. La cour part lundi prochain pour Chambord : madame la Dauphine demeure ici ; elle n'est pas encore en état de marcher, au grand regret de toute sa maison. J'aurai l'honneur d'aller avec la reine. Nous retrouverons madame la Dauphine à Fontainebleau. L'air de Versailles m'ôte la moitié de mes migraines. Me. d'Aubigny me fait une belle et bonne relation de vos plaisirs sur la naissance de notre jeune prince. Je suis assurée qu'elle dansa de fort bonne grace ; au moins je la vis un jour s'y prendre fort bien. Adieu, mon cher frere. Mes compliments à vos dames de la Charité : elles m'ont bien remerciée de ce que vous avez fait pour elles.

LETTRE LXXXIV.

A Chambord, le 6 octobre 168.

J'AI reçu une lettre de vous par M. de Saint-Denis, que j'ai remercié. J'ai tenu sa fille avec M. de Chevreuse : j'ai trouvé Me. de Saint-Denis telle que vous me la représentez. Je suis fâchée que vous n'ayez pu aller aux eaux. En attendant le retour de leur saison, assujettissez-vous aux avis que je vous ai donnés.

Je crains votre goût pour la solitude. La plus mauvaise compagnie vaut mieux que ces tristes rêveries où l'on se plonge quand on est seul. On m'a montré la déclaration de la terre d'Aubigné : le revenu est assez peu de chose : les droits en sont beaux. On peut retirer Sainte-Gemme, qui est aussi de la maison.

Allez faire un tour sur les lieux : et concertez tout avec M. de Tigny, qui est un fort honnête homme. Changez d'air et de lieu : appliquez-vous sans vous occuper : point de meilleur remede. Je vois bien que l'affaire de Cursai seroit bonne ; mais il faudroit faire à M. d'Ouilly une priere que mon crédit lui feroit

prendre pour un ordre : et l'on n'est point en faveur pour faire des incivilités, des injustices ou des violences. M. Turc fait de son mieux pour ne pas nous payer. Le roi a été reçu à Maintenon, par Nanon et la Couture, qui s'en acquitterent fort bien : j'en étois partie deux heures avant qu'il y arrivât : il le trouva fort joli. Le jardin commence à s'accommoder : les arbres et les palissades sont assez grandes : et sans les inondations de l'hiver, le potager seroit beau. Ma manufacture le divertit fort. Outre mes Normands pour faire de la toile, il vient de m'arriver vingt-cinq Flamands pour le linge ouvré comme celui de Courtrai, où j'ai débauché des ouvriers. Charlot est si embelli et si sage, que je ne le reconnus pas : il a beaucoup d'esprit, et la mémoire de sa race. La reine lui demanda qui il étoit : il répondit : « Un petit gentilhomme que » Me. de Maintenon fait élever ». Adieu, mon cher frere : je me porte fort bien à Chambord, et je m'y plais tout-à-fait. Nous en partons lundi pour Fontainebleau, où je suis toujours accablée de vapeurs. J'y passe les jours à pleurer, à étouffer, à me contraindre, et à me trouver la plus malheureuse personne du

monde. J'ai pris un lion herminé, (1) quand j'ai vu que ce sont nos véritables armes : faites de même.

LETTRE LXXXV.

A Versailles, ce 1 décembre.

J'AI à répondre à une lettre de vous du 7 novembre, à une de M. de Tigny, et à une autre de M. de Vieux-Fourneaux. Je commence par la vôtre. Je suis ravie que l'Anjou vous plaise, et que vous n'ayez nulle répugnance à acheter la terre de Sainte-Gemme ou celle d'Aubigné. Ces acquisitions sont plus raisonnables que celles que vous pourriez faire ailleurs. Sans avoir une vanité ridicule, on peut préférer une terre de son nom et de ses peres : si j'avois été aussi-bien instruite là-dessus que je le suis à présent, je n'aurois pas acheté Maintenon. J'avois regardé comme une chose avantageuse que le château d'Aubigny

(1) Me. de Maintenon se trompoit. Le lion d'Aubigné a été herminé par les la Jousseliniere : et les d'Aubigné de Poitou n'étoient pas de cette branche. Voyez les *Mémoires* de son grand-pere.

fût détruit, parce que je voulois que vous achetassiez du revenu sans occasion de le dépenser follement. D'ailleurs, quelle plus belle habitation que celle de Cognac ! Cependant je vois par ce que m'écrit M. de Vieux-Fourneaux, que vous croyez cet air trop subtil pour vous. Voyez : déterminez-vous : agissez là-dessus sans moi. Comment ferois-je vos affaires ? je n'ai pas le loisir de penser aux miennes : j'ai perdu un procès pour ne l'avoir pas sollicité : en un mot, par cent mille raisons trop longues à déduire, je ne puis vous donner que des conseils fort vagues. Vous avez plus de loisir : l'exercice vous est bon : vous êtes sur les lieux : vous trouverez plus de facilité que moi. Si vous voulez Aubigny, voyez le marché de messieurs du Chapitre, et concluez. Ils me prient de demander un droit d'amortissement. Ce seroit leur procurer un très-grand avantage pour les payer, de vous laisser rentrer dans une terre de votre maison. Ni grace, ni faveur, quand on veut agir avec justice. Si l'année de leur achat n'est pas expirée, vous pouvez, par le droit du nom, rentrer dans la terre : si vous ne le pouvez par droit, voyez s'ils veulent vous rendre ce service ;

mais ne l'achetez pas. Si vous aimiez mieux Sainte-Gemme, je la ferois demander à M. de la Rochefoucault. Mais ne faisons de pas qu'à mesure qu'ils seront nécessaires. Ce n'est pas le bon air d'Anjou qui vous a fait du bien : c'est l'exercice et l'occupation. Vous avez une paresse extrême, et vous vous laissez aller à une mélancolie qui devoit vous avoir donné des vapeurs plutôt. Vous faites fort bien de garder M. de Vieux-Fourneaux. (1) C'est un homme qui vous seroit bon à plus d'une chose, et que vous devez attirer chez vous. Je ne vous réponds point sur M. Arnaud : vous savez que je ne suis jamais entrée dans ces sortes de procédés. Vous ne pouviez mieux faire que de laisser Me. d'Aubigny chez Me. de Miossens, bonne compagnie : il ne faut pas se lasser de travailler à sa conversion. Il est vrai que la reine me fit l'honneur de me donner son portrait à Chambord. Je n'aime point à parler de ces choses-là : et à la faveur, à mon gré, rien ne sied mieux que la modestie. Nulle peine sur ce que je ne vous mande rien. Vous entendrez assez

(1) Voyez une lettre du chevalier de Méré, dans le premier *Recueil*, *lettre LII*.

parler de moi ; et je ne serai jamais paresseuse quand il s'agira de vos intérêts. Je vous le répete : je ne me chargerai point du détail de votre acquisition ; j'en suis incapable : j'ai acheté une terre, sans avoir eu le loisir de l'aller voir. Adieu, mon cher frere : ne soyez jamais seul, si vous ne voulez que la tête vous tourne.

LETTRE LXXXVI.

A Versailles, ce 18 janvier 1683.

JE ne ferai pas toujours tout le bien possible ; mais du moins je ne m'opposerai jamais à aucun. Voilà qui est bien sérieux pour en venir à vous dire, que s'il ne tient qu'à mes vieilles jupes que vous ne preniez cette demoiselle, je les lui donne de bon cœur. Mais l'union qui doit être entre Me. d'Aubigny et vous, ne sera-t-elle point troublée ? J'avoue que je ne puis regarder Cognac comme une solitude affreuse : il m'en reste une idée fort agréable. Votre imagination est blessée. Allez aux eaux, et menez-y votre femme. Il est vrai que rien n'est plus difficile que de traiter avec

des communautés : chicanes ; défiances, longeurs, incertitudes. J'aimerois donc mieux Sainte-Gemme. Personne ici n'a échappé aux rhumes : j'en ai eu un ; mais très-léger. Laissez dire Me. de Fontenay : on parle des plus grands princes du monde : je suis sur le théâtre, il faut bien qu'on me siffle ou qu'on m'applaudisse. Je vous souhaite là-dessus autant de tranquillité que j'en ai. Dites à Me. d'Aubigny, que si sa lettre est purement d'elle, il faut qu'elle se soit prodigieusement formé l'esprit : son style est aussi beau que ses caracteres. On ne peut écrire ni avec plus d'élégance, ni avec plus de goût, ni avec plus de tendresse. Adieu, monsieur, songez à vous réjouir et à vous sauver.

LETTRE LXXXVII. (1)

Ce 29 avril 1683.

JE crois que vous savez fort bien que je vis encore, et même avec plus de santé que jamais. Je ne sais qui va à Vichy. Me. de Montespan devoit aller à

(1) L'adresse : *A M. le comte d'Aubigny, à Vichi.*

Bourbon : mais son voyage est rompu. Vous avez assez d'esprit pour vous conduire vous-même. Il faut bien écouter, parler peu ; éviter les airs de grand seigneur, qui ne conviennent pas même aux rois ; et prendre cet air de modestie et de simplicité, qui va si bien aux particuliers. M. l'abbé d'Aubigny négocie l'affaire de Sainte-Gemme, sans que vous y paroissiez. Si vous voulez une terre, celle-là me paroît belle et bonne : un prix convenable, point de maison, une forêt, de beaux droits, et sortie de votre famille. Notre été se passera en voyages. Nous partons le 26 mai pour aller en Bourgogne, et nous traverserons toute l'Alsace. Nous allons à Betfort ; et, pour la troisieme fois, à Strasbourg. Nous serons de retour ici le 24 de juillet. Nous y passerons le mois d'août ; et nous irons, dans celui de septembre, à Chambord ; en octobre, à Fontainebleau ; et en novembre, à Versailles. Madame la Dauphine ne vient point : elle est grosse, et tout le monde en est ravi. Mlle. de Laval sera bientôt mariée : je ne sais encore à qui : mais le roi s'en mêle, et vous savez qu'il est accoutumé à réussir. M. du Maine est toujours fort honnête-homme, et sera du voyage. Me. de Mont-

chevreuil est très-languissante, et j'en suis en peine : ma vie est fort douce et solitaire. Cette Dlle. des Coublans n'est point notre parente : je m'en suis informée. Adieu.

LETTRE LXXXVIII.

A Versailles, ce 21 mai 1683.

J'Ai su de vos nouvelles par votre médecin. M. Fagon l'estime beaucoup. Je vous ai écrit par Me. la duchesse de Noailles. J'espere que les eaux vous feront du bien. Je crois vous avoir déja mandé la disposition de tout l'été ; et que madame la Dauphine le passera ici, par une raison qui plaît à tout le monde. Mlle. de Laval épousa hier M. de Roquelaure que le roi fait duc comme étoit son pere. Avez-vous su que M. de Montchevreuil s'est cassé un bras ? il ne pourra suivre M. du Maine. On parle de Mlle. d'Hamilton : d'autres disent Mlle. de (1) Leuvestein, niece de M. de Strasbourg. Voilà mes nouvelles : donnez-moi des vôtres. Tout est à souhait, si

(1) Depuis marquise de Dangeau.

vous joignez aux eaux la tranquillité qui est encore plus nécessaire qu'elles. Je voudrois faire un voyage avec vous, pour vous faire avouer que toutes les femmes ne sont pas implacables sur les montagnes et dans les vallées. La description que vous me faites de l'embarras de la vôtre m'a fait rire, et je l'ai crû voir, tant il est naturellement conté. J'ai affecté de ne point paroître dans l'affaire de Sainte-Gemme, parce que tout se seroit passé en civilités, sans conclusion : et il faut toujours traiter les affaires d'intérêt de Turc-à-Maure. Je suis fâchée que Me. d'Aubigny n'en sache pas sur les vapeurs autant que moi : elle vous seroit très-utile. Dans ces maux-là, on tire plus de secours des autres que de soi-même. Je juge bien de l'effet qu'elles doivent produire sur un homme aussi chagrin et aussi taciturne que vous. Mais n'aurez-vous point d'enfants après Vichy ?

LETTRE LXXXIX.

A Fontainebleau, ce 7 août 1683.

L'Affliction générale, et la mienne particuliere, ne m'empêchent pas de répondre à votre lettre, puisque vous attendez ma réponse pour vous déterminer.

M. Fagon n'est point ici pour le consulter sur Bagneres; mais je connois assez bien ces eaux-là, pour vous dire qu'elles ne sont pas bonnes à boire, et que leur grand mérite est pour les maux extérieurs. Barege amollit, Bagneres fortifie: qu'est-ce que cela peut avoir de commun avec vos vapeurs? ce sont elles qui vous font voir les choses si tristement, et qui vous conseillent des eaux qui ne vous guériroient pas. Le malheur de n'avoir point d'enfants est très-médiocre pour tout le monde. Je vous crois trop raisonnable pour vous soucier que votre nom périsse. La raison qui vous empêche de me voir est si utile et si glorieuse, que vous n'en devez avoir que de la joie. Il ne me convient point d'avoir aucun commerce. Je vous ai conseillé, par l'intérêt que je prends à vous,

de demeurer dans le plus beau lieu du monde, où l'on vit avec le plus d'abondance, où vous êtes libre, sans affaires, au milieu de vos parents; en un mot, dans un état que je préférerois au mien si brillant, si envié et si ennuyeux. Je ne prétends point vous contraindre : mais si vous venez ici, vous ne me verrez pas : il vaut donc encore mieux être en commerce de lettres, que d'être si près l'un de l'autre sans nous écrire et sans nous voir. N'allez point réveiller vos chagrins. Si le roi ne vous a pas fait justice, si vos ennemis vous ont fait du mal, c'est un malheur très-ordinaire. Vous êtes vieux, vous n'avez point d'enfant ; vous êtes infirme ; que vous faut-il ? du repos, de la liberté, de la piété : tous ces biens sont entre vos mains. Si vous voulez acheter une terre, achetez-en une ; mais si vous aimez mieux manger votre revenu à Cognac, mangez-le. Vous avez plus de trente mille liv. de rente pour six ans : si je vis encore, vous en aurez davantage ; et si je meurs, Maintenon. Je vis à Betfort des restes de l'amitié qu'on a eue pour vous. Bien des gens ne voulurent pas prendre un sou des miens, quand ils surent que j'étois votre sœur. Charlot est toujours à Maintenon, plus

spirituel et plus petit que jamais. Vous avez raison de croire que je suis fort affligée de la mort de la reine. Personne n'en a plus de raisons : je les sens toutes très-vivement ; et la douleur du roi est une terrible augmentation à la mienne. On dit que Me. d'Aubigny est grosse : j'en aurois bien de la joie. Je vous aime de tout mon cœur.

LETTRE XC.

A Fontainebleau, le 7 septembre.

VOus aurez sans doute appris qu'avant d'être consolés de la perte de la reine, nous avons eu à trembler pour le roi, et que nous lui avons cru le bras cassé : il n'a été que démis, et, graces à Dieu, il est si bien rétabli qu'il n'y a rien à craindre. Cet accident l'a fait voir aussi ferme dans la douleur que dans toutes ses autres actions ; et il y a peu de différence de son sang froid à celui de ce philosophe (1) qui disoit : *Je vous avois bien dit que vous me rompriez la jambe.* Vous jugerez par ma bonne humeur, que

(1) Epictete.

la santé du roi n'est pas mauvaise. Mr. Colbert est mort : et M. le président Pelletier va remplir sa place ; vous l'avez vu prévôt des marchands. Le roi ôte les bâtiments à M. Dormois, à qui il donne cinq cents mille francs. M. de Louvois aura la charge. On ne sait plus si on ira à Chambord ; le bras du roi en décidera : mais Me. la Dauphine n'ira pas ; elle est trop avancée dans sa grossesse. Je me suis informée de tout sur la mairie de Bordeaux : elle ne se vend jamais. Je vous conjure encore de vivre commodément, et de manger tous les ans les dix-huit mille francs de l'affaire que nous avons faite. Nous en ferons quelque autre. Allez à Bordeaux, si l'air en est meilleur pour vous que celui de Cognac. Il n'y a que pour son salut qu'il faut se contraindre. Je vous aime plus que je n'aimerai vos enfants : et de plus, ils auront mon bien. Plus je vis, et plus je me désabuse des soins et des projets à venir. Dieu les renverse presque toujours ; et comme ils ne sont presque jamais par rapport à lui, il ne les bénit pas. Je deviens une vieille bien relâchée et bien douce ! mangez votre revenu ; faites-en part à votre femme : vivez heureux et en paix : Dieu pourvoira à tout, pourvu

que vous le serviez : préparez-vous à la mort sans en être plus triste. Ordonnez à la-France de vous mander toutes les nouvelles qu'il ramasse dans les antichambres : cette gazette vous divertiroit. Vous croyez bien que je suis fort-aise de la grossesse de Me. d'Aubigné. Les femmes en savent plus là-dessus que les médecins. Il faut s'habiller bien large, pour qu'un enfant se place à son aise ; manger de bonnes choses, pour qu'il se porte bien ; contenter ses envies avec modération, pour qu'il ne soit ni timide, ni capricieux, ni gourmand. Adieu. Je vous aime plus que ma sécheresse ne me permet de vous le dire.

LETTRE XCI.

A Fontainebleau, ce 28 septembre 1683.

J'Ai montré au roi ce que vous m'avez écrit sur son accident : il l'a reçu comme vous pouvez le désirer. Il quitte l'écharpe aujourd'hui, et est, graces à Dieu, en parfaite santé.

Voici la réponse de M. Pelletier, qui vous renvoie votre lettre à cause du monseigneur, qu'il ne veut recevoir de

personne. Il montre une sagesse et une modération admirables : et tout le monde est ravi de le voir où il est : jamais choix n'a été plus approuvé ; nous verrons si la prospérité le gâtera.

M. Brunet me demanda hier s'il étoit possible que je consentisse que vous mangeassiez votre bien. Je lui répondis que je vous en avois prié. Réjouissez-vous, mon cher frere, mais innocemment. Songeons à l'autre vie, et préparons-nous à y passer avec le plus de confiance que nous pourrons. Faites de bonnes œuvres, mais avant tout, votre devoir. Le vôtre est d'aimer et de supporter la femme que Dieu vous a donnée. Lisez Saint Paul : il vous dira que les forts doivent supporter les foibles ; et que vous n'êtes qu'un, votre femme et vous. Vous lui devez de la patience, de l'amitié, de la complaisance. Je vous aime beaucoup, quoique je vous le dise peu. . . .

Je crois que la reine a demandé à Dieu la conversion de toute la cour. Celle du roi est admirable. Les dames qui en paroissoient le plus éloignées, ne quittent plus les églises. Me. de Montchevreuil, Mes. de Chevreuse et de Bauvilliers, la princesse d'Harcourt, et en un mot toutes nos dévotes, n'y sont pas plus souvent

que Mes. de Montespan, de Thianges, la comtesse de Grammont, la duchesse du Lude, et Me. de Soubise. Les simples dimanches sont comme autrefois les jours de pâques. Avez-vous des livres, et en voulez-vous? M. de Louvois expédie un peu plus que ne faisoit M. Dormois : Versailles, qui n'auroit pas été prêt à noël, le sera à la fin de ce mois. Me. la Dauphine part d'ici le 6 d'octobre : je demeure ici pour partir le 9 avec le roi, Madame, Monseigneur, et la princesse de Conti. La maréchale de Rochefort est dangereusement malade.

LETTRE XCII.

A Pont-à-Mousson, le jour de la Toussaint 1683.

JE ne suis point surprise que vous ayez commencé par manger les dix-huit mille liv. que vous devez toucher à la fin de l'année ; mais je le suis de ce que vous croyez que les fermiers-généraux vous doivent payer par avance : c'est ce qu'ils ne feront pas. Cette affaire si considérable, si bien conduite, si assurée, ne vous mettra donc pas à votre aise? Je suis au désespoir de vous dire des choses

désagréables ; mais comment être sincere et dissimuler ? Il me semble qu'après ce que je viens de faire pour vous, on ne peut dire que nous soyons brouillés. On ne le croit pas à la cour, où ce qui s'est passé à Fontainebleau a fait grand bruit. Quelle bonté au roi d'applanir lui-même toutes les difficultés qui naissoient les unes des autres ! Et vous voulez qu'il ordonne à ces messieurs de vous payer par avance ! Que diroit-il de vous voir demander un bienfait avec l'empressement, le chagrin, la tyrannie dont vous rougiriez d'exiger une dette ? Je ne puis donc que prier M. Brunet, comme mon ami particulier, de vous faire plaisir, s'il le peut. Adieu. Nous serons le 17 à Saint-Germain. Je vous dirois que je vous y verrois avec plaisir, si je pouvois vous y voir content ; mais j'avoue que mes parents sont si peu sensibles à ce que je fais pour eux, et le sont tant sur ce que je ne puis faire, que leur commerce ne me donne que du chagrin. Ce chagrin aura beau faire, il ne m'empêchera pas de vous aimer.

LETTRE XCIII. (1)

A Versailles, ce premier jour de mars 1684.

JE ne vous aurois pas cru si inquiet sur ma santé ! L'hiver s'est passé avec tant de plaisirs, et mes migraines m'ont si fort tourmentée, que j'ai toujours été ou à lutter dans mon lit contre la douleur, ou contre l'ennui dans les appartements du roi. La layette doit être arivée : elle n'est pas magnifique : vous savez que je me pique d'avarice. J'attends avec impatience la nouvelle de l'accouchement de Me. d'Aubigny. Je suis assez indifférente sur le sexe : j'ai mes raisons pour cela. Je suis très-contente de Manceau : s'il continue, nous serons long-temps ensemble. Vous m'avez fait là un très-bon présent. La guerre m'afflige : elle nous ôtera d'ici tout l'été. Le roi doit partir pour l'armée le 10 d'avril. Cela est encore bien éloigné ; mais mon attachement pour lui me le rend présent. Madame la Dauphine a déclaré qu'elle veut aller sur la fron-

(1) *A M. d'Aubigny, à Cognac.*

tiere,

frontiere, pour être plus près des nouvelles; elle a raison : mais ces petites consolations ne m'empêchent pas d'envisager la guerre comme un grand malheur. Adieu : écrivez-moi souvent, et croyez que saine ou malade, négligente ou soigneuse, en faveur ou en disgrace, je suis toujours la même pour vous. Charlot est un vrai original : je le mettrai bientôt au college. M. du Maine me fit hier une visite, où il ne me parla que de vous. Il n'est point vrai que j'aie dit que j'étois contente de M. Arnaud. Me. de Lencosme m'a proposé plusieurs affaires : j'ai tout refusé ; mais je n'ai jamais aimé à me déchaîner contre personne, et à présent moins que jamais. Je verrai le gentilhomme que vous avez converti, quand il plaira à Manceau de me le montrer. Les voyages ne m'embarrassent point : mais je hais les campagnes. D'ailleurs, nous serons si peu de temps avec le roi ! L'avis de M. le contrôleur-général seroit de placer votre argent sur la ville au denier dix-huit. Il croit ce parti meilleur que la caisse des emprunts. Consolez-vous du retardement des couches de Me. d'Aubigny : les héros sont au moins dix mois dans le sein de leur mere.

LETTRE XCIV.

A Condé, ce 5 mai 1684.

JE vous félicite de l'heureux accouchement de ma belle-sœur. Je le savois par Me. de Miossens, quinze jours avant l'arrivée de votre lettre. Je sens déja quelque chose de fort-tendre pour ma niece. Je vous prie qu'elle ne demeure pas unique, afin que je puisse l'avoir quand quelque autre enfant vous amusera. On dit que vous vous en occupez fort, que vous l'allez voir plusieurs fois le jour : c'est bien fait ; mais ne la tuez pas à force de la caresser : laissez-la dormir : prenez garde à ses yeux : qu'il ne lui arrive point d'accident dans la figure. J'aimerois mieux qu'elle mourût, que de la voir difforme. Je ne me tire pas si bien de ce voyage-ci que des autres. J'ai eu l'honneur d'être dans le carrosse du roi. C'est un grand plaisir, mais toujours accompagné de quelque contrainte. L'esprit est inquiet. Je voudrois la paix, et nous avons la guerre. De là mille maux, dont pas un n'est considérable. Mes amitiés à votre accouchée. La santé des femmes dépend

de leurs couches. Dites à la nourrice qu'elle nourrit mon héritiere. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE XCV.

Versailles, ce 18 juin 1684.

JE vous ai conseillé de ne point vous établir à Paris, parce qu'il seroit bizarre que vous fussiez à portée de me voir et que vous ne me vissiez pas; mais un conseil n'est point une défense. Outre qu'il ne me convient pas de vous en faire, je n'exigerai jamais de vous la moindre contrainte. Je désire votre bonheur aussi ardemment que le mien. Nos états sont différents : le mien est éclatant et agité; le vôtre obscur, et tranquille. Le Sage préférera toujours votre médiocrité, à mon élévation. C'est Dieu qui m'a placée : il sait que je ne l'ai pas cherché, pas même prévu. Je ne m'éleverai jamais davantage, et je ne le suis déja que trop. Si ma famille en souffre d'une façon, elle en sera dédommagée de l'autre. Je fais ce que je crois devoir faire. Mes raisons peuvent être mauvaises; mais mes intentions sont droites. J'aime déja

votre fille[1], et je voudrois assez qu'elle fût héritiere; mais Mé. d'Aubigny n'en demeurera pas là. Je suis sensiblement touchée de la mort de Me. de Richelieu. Dieu nous l'a (1) ôtée : soumettons-nous; nous la suivrons bientôt : il n'est pas permis aux chrétiens de s'affliger : et toutes ces morts doivent nous apprendre à mourir. Ecrivez-moi souvent : je vous répondrai quelquefois.

LETTRE XCVI.

A Versailles, ce 25 juin 1684.

VOus avez bien fait d'aller voir M. le maréchal d'Estrées. Vous n'avez nulle occupation, et ce n'est pas un grand malheur. Amusez-vous, et sauvez-vous. Vous serez plus habile que ceux qui se donnent tant de peine. Moi, vous don-

(1) Anne Poussart, fille de François Poussart, marquis de Fort, et baron de Vigeon, dame d'honneur de la reine, et de Marie-Anne-victoire de Baviere, mariée en 1646 en secondes noces à Armand de Wignerod, du Plessis, duc de Richelieu, Pair de France, morte en 1684, sans postérité.

ner des ordres! il faudroit que je fusse folle. Je ne sais ce que vous voulez dire sur la *beauté* (1) *de la cause*. Voulez-vous que je vous répete ce que je vous ai déja écrit là-dessus ? Ne voyez point M. Arnaud. Il seroit bien difficile qu'un procédé tel que le sien ne vous échauffât : et ce regne-ci n'est pas propre aux violences ; outre que les affaires qui roulent sur l'argent, ont toujours quelque chose de sale. En apprenant que vous étiez enfin pere, je dis : Voilà un enfant qui les unira. J'apprends avec douleur que son humeur vous choque. Et vous, croyez-vous ne rien avoir de choquant ? Pourquoi êtes-vous homme, sinon pour supporter cette enfant ? que vous sert-il d'avoir de l'âge, de l'esprit, si vous n'en êtes pas plus patient ? Ah ! que les hommes sont tyranniques ! Ils aiment une liberté extrême, et n'en laissent aucune : ils enferment pendant qu'ils courent ; ils croient une femme trop heureuse de les recevoir quand il leur plaît de revenir ; ils exigent mille complaisances, et ils n'en ont que pour

(1) Me. de Maintenon lui avoit dit dans une des lettres précédentes : *La cause qui m'empêche de vous voir est si belle et si glorieuse*. Et apparemment M. d'Aubigné avoit fait quelques plaisanteries là-dessus.

leurs maîtresses. Procédé imprudent avec la plupart des femmes, et cruel avec toutes. Pour moi je n'amuserois guere un mari qui n'auroit nulle attention à mon amusement. De l'aveu de toute la terre, votre femme est d'une vertu et d'une soumission qui devroient vous obliger à toutes sortes d'égards. Quand vous rentrez chez vous, faut-il être surpris des restes de l'ennui dont votre absence l'a accablée ? Essayez de mes conseils : rendez vous propre mon expérience ; que j'aie vécu pour vous et pour moi.

Versailles me donne de la santé ; et la paix avec les Hollandois, de la joie. Celle d'Espagne suivra bientôt, et je serai délivrée des inquiétudes de la guerre et de ses affreuses suites. La cour est fort vive et fort belle : Madame la Dauphine n'est plus renfermée : elle se donne au public avec autant d'empressement qu'elle s'y déroboit : elle a pour le roi toute la complaisance qu'il mérite : il en est content. La famille royale vit dans une grande union. Me. d'Arpajon (1) fait très-bien

(1) Catherine-Henriette d'Harcourt, sœur du marquis de Beuvron, mariée le 24 avril 1659, à Louis, duc d'Arpajon, chevalier des Ordres du roi, lieutenant-général au gouvernement de Languedoc.

dans sa charge (*de dame d'honneur de madame la Dauphine.*) La chambre des filles de madame la Dauphine va être complete : les étrangeres auront l'avantage sur les Françoises ; car nous n'avons rien à opposer à la beauté de Mlle. de Leuvestin, niece de M. de Strasbourg, que l'on vient de prendre ; ni à celle de Mlle. Hamilton, que l'on va nommer. Mlle. de Murçai se fait, et danse des mieux : mais en faisant tout ce que je puis pour les Villettes, je sens qu'une petite fille, vieille de deux mois, me touche de plus près ; et je pense souvent au plaisir que j'aurai de la marier, si ma vie et ma faveur durent encore douze ans. Adieu : je vous embrasse, et vous aime plus tendrement que je ne vous le dis et que vous ne le croyez.

LETTRE XCVII.

A Versailles, ce 11 juillet.

OU prenez-vous que je vous aie écrit une lettre mélancolique ? Je n'ai aucun sujet de l'être : et naturellement personne ne l'est moins que moi. Je vous ai parlé de la mort, parce que j'y pense souvent. Je m'y prépare avec gaieté. Je voudrois vous porter à vous y préparer. C'est vous que j'aime, ce n'est pas votre vie. Ma tendresse fait des vœux continuels pour votre salut. C'est peu d'être philosophe, il faut être chrétien.

Le roi ira à Chambord le 15 de septembre : de là à Fontainebleau jusqu'au 15 de novembre. Prenez ce temps-là pour venir à Paris. N'écoutez point les sots discours de nos envieux. Je fais de mon mieux en tout. Je ne me reproche rien sur personne. Songez à notre état passé ; voyez-vous au bout trente mille liv. de rente ? Que mon état présent ne trouble point la félicité du vôtre. C'est une aventure personnelle, qui, comme vous dites très-bien, ne se communique point. Vous avez du bien et du repos : tout le

reste n'est qu'un jouet d'enfant. Après ceux qui ont les premieres places, je ne connois rien de plus malheureux que ceux qui les envient : si vous saviez ce que c'est ! Si je vis assez pour marier ma niece, elle le sera bien. Et cette idée me console de la perte de ma liberté. Vous ne me parlez point de son baptême : est-elle nommée ? qui l'a tenue ? est-elle jolie ? comment s'appelle-t-elle ? je lui voudrois un joli (1) nom. Je me porte bien, Je deviens un peu grasse ; mais l'embonpoint sied mieux à la vieillesse que l'étisie. M. de Montauzier m'a donné une lettre que lui écrit le P. Chavrand, qui fait votre panégyrique. Je l'ai lû avec plaisir : il roule sur les vertus chrétiennes ; car pour les morales, il y a long-temps que je vous les connois. Je ne suis point dévote, mon cher frere : mais je veux l'être : je suis persuadée que la dévotion est la source de tout bien.

(1) Elle fut nommée Amable.

LETTRE XCVIII.

A Versailles, ce 18 juillet 1684.

IL faut qu'un de nos parents tienne votre fille ; car attendre M. Barillon seroit un grand ridicule. Je la tiendrai avec grande joie. On ne parle que trop de moi, soit en bien, soit en mal : j'ai toujours ouï dire que les femmes doivent désirer d'être oubliées. Dieu m'a fait sortir de l'ordre commun. L'air de Versailles est admirable. On y manquoit d'eau : et de là tant de maladies : aujourd'hui il y en a de bonne. Vous entendez sans doute parler du mariage de Mlle. de Murçai, (1) elle n'a encore que treize ans et trois mois. Je vous dis en confidence que je prends à Noisy des demoiselles dont le roi paie les pensions. Je le dis le plus bas que je puis, parce que j'en serois accablée. Je voudrois bien que mon pays eût part à ce bienfait. Si l'on vous parloit de quelque demoiselle convertie, instruisez moi de son nom, de son âge,

(1) Demandée par le marquis, depuis duc de Boufflers.

de sa race et de l'état de sa famille. Me. de Brinon ne veut point de votre M. Chandelier : on ne peut être curé et aumônier tout à la fois. Adieu. Prenez-le vous-même. S'il vous est inutile pour vous dire la messe, vous aurez du moins le plaisir de donner à quelqu'un deux cents francs de pension.

LETTRE XCIX.

A Versailles, ce 3 septembre 1684.

JE vois les choses de près : je ne puis regreter que vous soyez sans emploi. Je suis bien fâchée, non de l'exclusion, mais des mauvais offices qui vous l'ont donnée. J'ai de la peine à pardonner à vos ennemis ; mais, en vérité, ils vous font un si grand bien, que j'en suis désarmée. Je ne vous interdis point Paris. Je serois bien-injuste si je me servois de ma faveur pour tyranniser un frere aîné, à qui je dois du respect. Je vous l'ai dit cent fois : il ne me convient pas de vous voir souvent : ainsi je vous aime mieux en province. Je vous le répéterai, tant que je verrai dans vos lettres des traits de chagrin et d'aigreur là dessus. Croyez que je

ne puis que ce que je fais. J'entends dire à tout le monde que votre fille est belle. A-t-elle la bouche aussi grande qu'elle doit l'avoir, soit qu'elle tienne de vous ou de Me. d'Aubigny ? Mlle. de Murçai ne sera point mariée que vous n'en soyez averti. Elle profitera peu de ma faveur. Une autre la porteroit aux nues ; mais vous connoissez mon humeur. Elle sera toujours mieux placée, qu'elle ne l'auroit été si je fusse restée dans le néant. Nous vieillissons : songeons à mourir : est-ce un mal quand on est chrétien ?

LETTRE C.

A Chambord, ce 27 septembre 1684.

JE ne doute pas de tous les propos qu'on vous tient. On voudroit vous exciter contre moi ; et peut-être aussi vous engager dans quelque extravagance dont le ridicule tomberoit sur l'un et sur l'autre. Je ne pourrois vous faire connétable, quand je le voudrois : et quand je le pourrois, je ne le voudrois pas. Je suis incapable de rien demander de déraisonnable à celui à qui je dois tout. Je n'ai pas voulu qu'il fît pour moi-même une chose

(1) au dessus de moi. Ce sont des sentiments dont vous patissez peut-être ; mais si je n'avois l'honneur qui les inspire, je ne serois pas où je suis. Adieu, mon cher frere. Je me porte bien, à quelques migraines près que je ne compte pas.

LETTRE CI.

A Chambord, le 3 Octobre 1684.

JE suis ravie que vous soyez content de mes établissements. La manufacture et Noisy sont mes endroits favoris. Vous ne pouviez me mieux faire votre cour qu'en louant l'un et l'autre. Quant à Maintenon, il est un peu abandonné. Il est difficile de s'occuper avec plaisir d'une maison où l'on ne va jamais. Elle ne sera point mauvaise pour votre héritiere. Combien de temps serez-vous à Paris ? Mandez-moi de vos nouvelles, et tous vos projets. Nous serons ici jusqu'au 12 de ce mois, et à Fontainebleau jusqu'au 15 de l'autre. On se divertit fort bien à Chambord ;

(1) La charge de dame d'honneur de madame la Dauphine.

le temps est très-beau, et la cour fort gaie. Le roi est à la chasse tout le jour : le soir on a d'autres plaisirs. Madame la Dauphine fait merveilles : et tout le monde en est content. On mange toujours avec le roi : et cela fait une familiarité très-agréable. Il y a un jour, bal ; et un autre, comédie. Tout cela ne me console pas d'être loin de Noisy. C'est le lieu de délices pour moi. Il le deviendra encore bien plus par le gouvernement de cent demoiselles qui y seront bientôt. Les places sont remplies présentement. Adieu, mon cher frere. Je serai ravie de vous voir et de vous embrasser. Soyez vêtu modestement et de bon air. Je crains pour vous le trop grand ajustement. Voyez comme sont les autres, et n'en croyez ni les tailleurs ni les marchands.

LETTRE CII.

A Versailles, ce 7 Avril 1685.

VOus voulez une lettre tous les mois : voici celle d'avril, et je compte de ne pas manquer à ce soin-là ; car ce que vous exigez est raisonnable, et proportionné au peu de temps que j'ai. Les

voyages de Noisy sont plus fréquents que jamais, les révérences y sont plus réglées, les fontanges tout-à-fait établies, et les promenades du soir commencées. Jugez de mon plaisir, quand je reviens le long de l'avenue, suivie de cent vingt-quatre demoiselles qui y sont présentement. Je m'amuse à pourvoir à tous leurs besoins.

M. de Louvois arriva hier au soir de Maintenon, dont il prend un soin très-utile : il fait rebâtir le château du Parc, et mille choses trop longues à dire qui embelliront votre terre. M. de Montchevreuil et vous, n'aurez plus de peur sur le pont ; car on le fait grand et solide. Noelle a quelquefois quarante personnes chez elle. On loge jusques dans les greniers. Six mille paysans travaillent : l'argent y roule, et on commence à en convenir. Soyez bon mari, bon pere, bon gouverneur : soyez bon chrétien, et vous serez tout cela. Ne vous mettez point en peine de Maintenon. Le dédommagement passera le dommage, et royalement. Je vous embrasse de tout mon cœur. Je vous remercie d'être parti de Paris, sans me dire adieu. Ne doutez jamais de mon amitié : vous me feriez une injustice.

LETTRE CIII.

Dimanche, ce 3 Juin.

LE roi est plus incommodé de la goutte qu'il n'a jamais été : le siege va parfaitement bien : on avance tous les jours : on n'y perd personne de connoissance. M. le prince d'Orange n'a pas encore marché, et n'est pas jusqu'à cette heure assez fort pour secourir Namur ; il y a lieu d'espérer que tout ira bien, et que Dieu bénira les desseins du roi.

Nous sommes, sans contredit, dans le plus vilain lieu du monde ; mais nous y avons souvent des nouvelles : et c'est ce que nous sommes venus chercher. Je me porte fort bien.

Je suis bien fâchée des peines que Me. d'Aubigny vous donne, et je ne vous parle point de celles que j'ai. Il faut que vous et moi fassions de notre côté le mieux que nous pourrons, et que nous abandonnions le succès à Dieu. Il faut souffrir : nous ne sommes ici que pour cela : mais il faut mettre les souffrances à profit, en les acceptant en esprit de pénitence. Je passe ma vie à écrire, et je

vous connois trop pour me contraindre avec vous. Qu'est-ce qu'une lettre plus longue ? souvent un plus long ennui.

LETTRE CIV.

A Versailles, 9 Juin 1685.

CE n'est point mes dévotions qui m'ont attiré un rhume ; c'est le vent de nord, que je hais presque autant que le hait M. Fagon : je crains qu'un temps aussi fâcheux ne redouble vos incommodités : je vois peu de santés à l'épreuve du froid hors de saison que nous essuyons. Je vous assure que j'ai autant d'envie d'avoir ma niece, que vous en pouvez avoir de me la donner : mais je sens une grande peine de celle qu'aura Me. d'Aubigny en perdant tout son plaisir et son amusement : je voudrois bien qu'elle fût en état d'en espérer un autre. Je prendrai certainement Mlles. de Montalambert et de l'Estang, et quand il vous plaira : je dois connoître ces noms-là : et leur âge me convient fort. Mlle. de Saint-Osmane est sortie de Noisy, et va être religieuse. Le pere Chavrand est à Maintenon, pour y établir un hôpital général : je me suis

lassée d'y donner beaucoup, et d'entendre toujours crier que l'on y mouroit de faim. Vous ne doutez pas qu'il ne trouve des difficultés à chaque pas : il m'en a déja coûté une maison de mille francs, qu'il a fallu que j'aie achetée pour les pauvres, M. le prieur Dornaville m'ayant tout saintement tenu le pied sur la gorge pour profiter de l'occasion.

M. de Bonrepaux et vous, vous encensez à qui mieux mieux : il m'écrit de vous à peu près ce que vous me mandez de lui, et je le montre à celui à qui il est bon de plaire. Je fais toujours la même vie que vous avez vue. Je vais à nos chambres, un jour ; un autre, à Noisy, qui va à merveille : je vais à Saint-Cyr, qui avance d'une maniere incroyable : on a commencé vers le 15 de mars, et l'on couvrira mon appartement à la fin de ce mois : tous les autres corps de logis sont élevés : le réfectoire est presque fait. Je vous parle sur tout cela, parce que vous possédez notre plan.

M. le marquis de Marcilly me désole, et cela sans vouloir parler à la mode : il est ici assiégeant ma porte ; on ne veut rien faire pour lui : il veut que je lui donne de l'argent, je le veux bien aussi ; mais je n'ose lui en donner peu, et je n'en ai point beaucoup.

Le roi est en parfaite santé, et fort gai : il chasse le plus souvent qu'il peut ; mais vous savez que ses plaisirs ne vont qu'après ses affaires. Madame la Dauphine se promene tous les jours, et va faire collation à la ménagerie : Monseigneur chasse tous les jours aussi, et fort-souvent à Saint-Léger : le cerf le menera un de ces jours à Maintenon. M. de Louvois en revint hier, charmé des facilités qu'il trouve pour son aqueduc. Vauban m'a dit qu'il iroit plus vîte et coûteroit moins que l'on n'avoit cru ; mais qu'il avoit éte deux mois sans comprendre qu'on pût en venir à bout. Le parc est un fort-beau château : les vîtres y brillent comme à Versailles ; on y en a mis pour cent écus. Les choses se tourneront d'une maniere utile pour nos héritiers : vous devriez en avoir encore un, sur ma parole. Maintenon m'a fait faire une digression : revenons à la maison royale. Monsieur est ici en meilleure santé, qu'il croit devoir à l'usage des remedes d'une Me. Mallet. Madame est très-affligée de la mort de son frere, et de ce que l'Electorat est hors de sa maison. On croit que madame sa mere viendra ici : Monsieur lui a offert un asyle, après en avoir demandé la permission au roi. Mademoiselle me voit

toujours fort-souvent quand elle est ici : mais elle y séjourne moins qu'à l'ordinaire.

Madame de Guise est à Alençon pour six mois. M. le Prince, M. le duc, madame la Duchesse et toute leur maison, sont dans la joie du mariage du duc de Bourbon avec Mlle. de Nantes, que le roi accompagne de tout ce qu'ils peuvent desirer d'utile et d'agréable. Me. de Langeron est dame d'honneur de madame la duchesse de Bourbon, et Me. de Moreüil le sera de madame la Duchesse. On ne le sait pas encore. Me. de Montespan me voit souvent, et m'a menée à Clagny. Jeanne (1) ne m'y croyoit pas en sûreté. Le roi fait quelquefois des promenades particulieres avec la princesse de Conti, moi et quelques dames : cette princesse-là se tourne tout-à-fait au bien. Le doge est parti, charmé du roi et de la France : je ne le vis que de ma fenêtre ; mais il y passa si souvent, que nous en étions à nous sourire d'intelligence. Je vous conjure de dire à Me. de Miossens que j'ai parlé au roi de ce dont elle m'a fait l'honneur de me charger ; mais qu'il m'a répondu qu'il n'avoit rien fait que

(1) Bouffonne de madame la Dauphine.

de concert avec M. de Marsan. Me. de Roquelaure vient rarement ici : son mari ne brilla pas le jour du Carousel. Je compte que les créatures que vous avez ici vous en envoient le livre, et vous mandent les nouvelles. Manceau est à Maintenon : c'est mon homme de confiance. Adieu, mon très-cher frere, jusqu'à la lettre de juillet ; car je ne manquerai pas à ce que vous m'avez prescrit. Savez-vous que M. de Murçai fut bien près de gagner le prix, et que le roi me dit qu'il est un des plus adroits ? ce que je ne croyois pas. J'ai la main très-lasse : mille amitiés à Me. d'Aubigny.

LETTRE CV.

A Versailles, ce 6 août 1685.

J'Ai bien du déplaisir de vous voir si peu satisfait d'une personne avec qui il faut que vous passiez votre vie, et que Dieu vous a donnée. C'est une occasion continuelle de mériter envers lui, et qui est plus essentielle que de donner tout son bien aux pauvres. Il faut s'en consoler

par ses bons endroits, et lui prescrire une vie qui ne la fasse guere connoître. Nous en parlerons quand il sera temps. Je ne trouve d'inconvénient à passer par Maintenon, que d'essuyer de mauvais chemins si la pluie continue. Mais s'il faisoit beau, vous ne pourriez mieux faire que de vous y reposer un peu. Faites de Maintenon, en ce temps-là, comme en tout autre, ce que vous voudrez; il pourra vous servir de maison de campagne à présent que vous serez tout-à-fait établi à Paris. Il est vrai que le roi donne souvent des fêtes, et que je m'y trouve le moins que je puis. Je ne saurois veiller sans en être fort-incommodée. Et je ne veux pas que Mlle. de Poitiers me puisse dire ce qu'elle dit à Sceaux à Me. d'Heudicourt, qu'elle appella *beau visage de fête*. Vous aurez appris aussi que les plaisirs ont été mêlés depuis quelques jours de plusieurs disgraces. Le roi ayant voulu savoir ce qui obligeoit messieurs les princes de Conti d'envoyer incessamment des couriers, on en a fait arrêter un; on a pris toutes les lettres, et l'on en a trouvé plusieurs pleines de ce vice abominable qui regne présentement, de très-grandes impiétés; et de sentimens pour le roi, bien contraires à ce que tout le monde

lui doit, et bien éloignés de ceux que devroient avoir les enfants de gens comblés par lui de bienfaits et d'honneurs. Ceux de M. de la Rochefoucault sont les plus criminels : M. d'Alincourt y est pour sa part. Le cardinal de Bouillon est chassé pour plusieurs raisons trop longues à déduire. Il vouloit être égal en tout aux princes du sang. Il est peu plaint dans sa disgrace, parce qu'il est peu estimé. Marly est fort à la mode. On y passa hier tout le jour : et j'en revins comme le spectacle alloit commencer, aimant mieux mon repos que le plaisir. J'oubliois de vous dire qu'on a trouvé des lettres de la princesse de Conti, qui ont fait voir au roi quelque petite ingratitude pour lui, et beaucoup de crainte de moi. Cela ne m'empêchera pas de l'aimer. Me. de Miossens m'écrit des merveilles de votre fille. Je meurs d'impatience de l'avoir. J'ai mis à Noisy les deux vilaines parentes que vous m'avez envoyées...... Seroit-il possible que vous les eussiez trouvées jolies ? Cela me fait trembler pour ma niece. Je ne me soucie pas qu'elle soit fort belle : mais je voudrois qu'elle ne fût pas laide. Il faudroit faire toutes sortes d'efforts pour convertir Me. de Miossens : il me semble que ce seroit une femme propre à réussir ici.

LETTRE CVI.

A Chambord, ce 10 octobre.

ON met l'ardoise à Saint-Cyr, à mon appartement. Ce sera un beau déménagement, dont j'espere que vous serez témoin. Il ne tiendra qu'à vous d'avoir mon appartement meublé ; et je vous conseille de demeurer à Paris jusqu'à ce que vous soyez las d'y être, puisque vous y êtes tout porté. Mais où êtes-vous logé ? Vous avez trop de goût pour ne pas admirer Versailles : il est dans un grand désordre présentement. Nous partons d'ici après demain, au grand regret des courtisans et au mien. Je m'y porte à merveille, et je me trouve toujours mal à Fontainebleau. J'ai été bien aise de voir la lettre de Me. d'Aubigny : elle marque une grande union entre vous. Me. de Miossens m'a mandé des merveilles de votre fille. Je la prendrai quand elle sera sevrée. Je vous assure avec vérité que je vous aime tendrement ; mais peut-être n'en serez-vous pas plus heureux. Je m'expliquerai plus clairement quand nous serons ensemble. Cependant, mon très-cher frere,

frere, comptez que la providence, qui regle jusqu'aux moindres de nos actions, ne vous a point amené à Paris pour voir l'opéra. Cherchez quelque homme de bien qui vous conduise à Dieu. Voyez monsieur l'abbé Gobelin. S'il vous plaît, demeurez-en-là; sinon voyez le pere Bourdaloue; nous avons tous besoin de secours. Il y a peu de gens éclairés dans les provinces. Vous voilà à la source: profitez-en: vous y trouverez le bonheur de cette vie-ici et de l'autre. Madame de Saint-Hilaire a fait une belle fin: je recevrai la cadette de ses filles, l'aînée n'est pas assez jeune: je me suis bien promis de n'en recevoir aucune de son âge: je ferai des mécontents; mais il vaut mieux en faire que s'arrêter en si beau chemin. Le roi est content de vous; mais cela ne suffit pas: il faut que Dieu le soit aussi, et il n'est pas plus difficile que les hommes.

LETTRE CVII.

Ce mercredi, 25 octobre.

IL me semble que je vous dis assez souvent et assez sincérement que je

ne vous conseille point de demeurer ici, pour que vous eussiez pu concerter avec moi votre départ. Ce sont ces disparates-là qui font que je vous crains près de moi : et, en vérité, vous n'êtes pas excusable, ayant autant d'estime que vous en montrez pour moi, de ne vous pas conduire par mes conseils dans un pays que je puis connoître mieux que vous ; la chose est faite : il ne faut songer qu'à la réparer. Je dirai que vous vous êtes trouvé mal cette nuit, et que n'étant pas logé commodément vous avez regagné Paris. Il faut que vous reveniez dans cinq ou six jours ; que vous soyez autant ici à faire votre cour et à me voir : qu'ensuite vous retourniez nous attendre, et que vous veniez faire un voyage à Versailles. Vous verrez la cour et ces appartements dont on parle tant. Cette conduite paroîtra naturelle, au-lieu que celle que vous projetez paroît chagrine ou folle. Car qui peut s'imaginer que m'aimant et ayant été cinq ans sans me voir, vous veniez m'envisager un quart d'heure, et puis, sans m'avertir, vous enfuir, ne m'ayant pas seulement parlé ? Conduisez-vous donc à ma fantaisie durant ce peu de temps, je vous le demande par votre amitié. Rien n'est bagatelle dans ce pays-ci ;

soyez sur vos gardes à Paris comme à la cour. Ne voyez guere ni madame de Montespan ni Mr. de Lauzun : on dira que vous cherchez les mécontents : allez à l'opéra ; allez voir Saint-Bazile ; voyez M. de Lusignan ; divertissez-vous ; ne jouez guere : voyez le P. Bourdaloue et monsieur l'abbé Gobelin : venez passer la toussaint ici, vous y entendrez le P. Bourdaloue : vous verrez le roi faire ses dévotions ; ce qui en donne aux plus libertins. Adieu, je me faisois un plaisir de vous faire voir aujourd'hui une cavalcade de toutes les dames après dîné, et le bal ce soir. Si vous vouliez me croire, votre vie seroit assez agréable : et j'ose vous dire encore que vous n'avez pas assez de confiance en moi. Voyez Mr. de Villette, je vous en prie, et dites-lui de venir ici. J'ai plus de temps pour l'entretenir que j'en aurai à Versailles, et il est bon que je lui parle promptement.

LETTRE CVIII.

Ce mercredi, 5 juin.

JE vous rends mille graces de tous vos soins, et je vous prie de vivre au jour la journée le plus gaiement que vous

pourrez : c'est une assez mauvaise phrase ; mais elle exprime fort bien mon idée. Ne vous chagrinez pas par avance : les chagrins viennent assez-tôt. J'ai vu M. de Bonrepaux : il doit vous voir aussi : comptez que je n'oublie rien pour faire réussir l'affaire de Mr. Brillon : sollicitez bien celle que j'ai contre M. de Villeroi. J'aime mieux qu'il ait tort que moi. Il est vrai qu'à la derniere chasse du sanglier, le roi courut quelque péril : son cheval fut blessé en quatre endroits : et si le roi n'eût levé la jambe fort à propos, il l'auroit été. Le sanglier étoit furieux, et revenoit à la charge : il y vint aussi deux fois contre Monseigneur. Mr. du Maine étoit à cheval tout auprès du duc de Villeroi, qui fut renversé. Jugez du plaisir que j'eus à ce divertissement. Il en est ainsi de plusieurs états que l'on envie, et qui ont de fâcheux côtés. Après cette brillante réflexion, je vous donne le bon jour. Dites à Nanon que je lui ai fait réponse, et que je serai ravie de la voir.

Pourquoi madame votre femme ne vient-elle pas quelquefois faire sa cour comme les autres ? Croyez que je vous aime autant que je vous le dis peu.

LETTRE CIX.

Ce 15 mars 1693.

J'Ai appris avec beaucoup de peine que vous êtes malade, et je vous avoue que vos moindres maux me font trembler quand je songe à l'état où vous êtes. Est-il possible que vous n'ayez le cœur mal fait que pour Dieu, de qui vous tenez tant de bonnes qualités, qui vous seront inutiles dès qu'elles ne seront pas employées pour lui? Vous êtes bon, humain, libéral, juste, doux, aumônier; et tout cela sans rapport aux maximes de votre religion: voyez Mr. Tiberge, ou Mr. Brisacier, je vous en conjure, ou quelque autre homme de bien: je vous nomme ceux-là par l'estime que j'ai pour eux, et parce que s'ils étoient contents, j'aurois l'esprit en repos. Verrai-je tout le monde se convertir, pendant que vous demeurez dans le chemin de vous perdre? Au nom de Dieu, mon cher frere, faites quelques réflexions solides sur un sujet si important, et pardonnez mes importunités en faveur de mon amitié. Votre fille est en bonne santé; mais la petite-verole augmente

tous les jours à Saint-Cyr. Mademoiselle d'Aubigné est mieux que dans son grenier. Prenez votre parti là-dessus. Voyez-la au parloir quand je n'y serai pas : vous entrerez quand j'y serai.

S'il est vrai, comme on me le veut persuader, que Mr. le président Bignon se souvienne encore de notre ancienne connoissance, je vous prie de l'assurer que j'ai conservé pour lui toute l'estime qu'il mérite, et toute la reconnoissance que je lui dois des bontés qu'il avoit autrefois pour moi. Recommandez-lui les intérêts de Mr. le duc de Richelieu. Je crois qu'il ne demande que la justice : et je sais qu'on demanderoit inutilement toute autre chose à Mr. le président Bignon. Adieu, mon cher frere : vous ne répondez point aux lettres que je vous écris : peu de gens en usent de même : mais il faut, pour la rareté du fait, vous le pardonner.

LETTRES DE MADAME DE MAINTENON, A M. ET A M^{e}. DE VILLETTE.

LETTRE PREMIERE.

A Me. de Villette.

A Saint-Germain, ce 7 juin.

JE ne sais si M. de Villette vous a mandé que son fils a été blessé légérement à cette derniere occasion; mais je sais bien que vous ne vous attendez pas au compliment que je vous en fais : j'en ai été ravie ; je l'ai fait savoir au roi et à madame de Montespan. Quand le premier mouvement de tendresse sera passé, je suis sûre que vous penserez comme moi, et que vous vous saurez bon gré d'avoir mis un

petit héros au monde. Rejouissez-vous-en donc, ma chere cousine, puisqu'il est vrai, sans flatterie, que vous avez le plus joli et le plus surprenant enfant du monde. Mes amitiés et mes compliments à la famille : n'oubliez pas mad. de Montgon, que j'aime et que j'estime fort : vous me ferez plaisir de me mander de leurs nouvelles : car, malgré l'oubli que vous me reprochez, je conserve beaucoup de tendresse pour mes parents : vous n'êtes pas traitée en alliée.

LETTRE II.

A M. de Villette.

A Saint-Germain, ce 26 février.

IL est vrai que j'ai senti une extrême joie d'apprendre du roi même que vous avez fait des merveilles. J'ai connu en cette occasion toute la tendresse que j'ai pour vous depuis si long-temps. Mr. de Seignelay m'a promis de faire souvenir S. M. dans toutes les occasions, de ce que vous venez de faire, et de ce que mes neveux promettent. Monsieur le chevalier de Chaumont n'en a oublié aucun : et je

n'ai plus rien à désirer de vous pour fonder mes espérances et mes services. Mon crédit est désormais tout à vous. Mais continuez : car il n'est pas aussi grand que votre bravoure, et ce que vous avez fait d'éclatant aura auprès du roi plus de succès que les bons offices de tout ce qu'il y a de dames en France. Vous ne voudriez pas devoir votre fortune à une femme, vous qui pouvez la devoir à votre mérite. J'ai écrit à Me. de Villette. Elle pleurera de joie. On conte des choses étonnantes (1) de votre fils. J'ai montré sa lettre à Me. de Montespan, qui m'a dit qu'elle parleroit au roi. Vous ne me dites plus rien sur les étoffes. Vos échantillons ont été à Barege, et revinrent ici dans le temps que le roi se trouva mal. On les jeta au feu sans y penser. Adieu, mon cher cousin ! j'attends mon frere. On me fait espérer un mariage pour lui. Adieu : je vous embrasse de tout mon cœur. Vous savez que les femmes aiment les braves.

(1) Il se distingua fort au combat de Messine, quoiqu'il n'eût que onze ans.

LETTRE III.

Ce 14 janvier.

IL n'y a affaire ni paresse qui puisse m'empêcher de me presser de vous dire une bonne nouvelle. Si vous voyiez ma joie, je m'assure que vous y seriez aussi sensible qu'au bienfait du roi. Voilà le billet de Mr. de Seignelay. Croyez, mon cher cousin, que je n'aurois pas plus de plaisir d'un bien qui me seroit venu directement. Mes compliments à mad. votre femme, et à ce prodige dont on parle ici à tous moments. Mille amitiés à Me. de la Laigne : son fils aîné a plus obtenu que nous n'espérions ; mais on a oublié le second : il faut prendre patience. J'attends le damas. Vous savez que les meubles m'occupent bien autant qu'autre chose. Je n'avois pas bien lu le billet de M. de Seignelay : il n'a oublié personne, et a donné sur tous les articles plus que l'on ne demandoit.

LETTRE IV.

A Madame de Villette.

Le 25 décembre.

SI vous aviez été de même religion que Mr. de Villette, je vous aurois priée de m'envoyer votre fille. J'aurois espéré de vous autant de complaisance qu'en ont eu Mr. et Me. de la Laigne, et M. et Me. de Caumont. Mais j'ai craint qu'on ne vous soupçonnât d'avoir été bien-aise de me la donner, et d'être d'intelligence avec moi sur la religion. J'ai mieux aimé m'exposer à tout ce qu'un enlévement a d'odieux, que de vous commettre. Voilà, ma chere cousine, ce qui m'a obligée de vous tromper: et pourvu que M. de Villette ne soit point mécontent de vous, je me démêlerai bien du reste. J'espere qu'il ne prendra pas si sérieusement le rapt de Mlle. de Murçai, et qu'il consentira qu'elle demeure avec moi jusqu'à ce qu'elle soit en âge de dire sa volonté. Ne la plaignez point: elle se trouve fort bien ici. Je suis ravie de l'avoir: elle est polie et aimable; et le

talent que j'ai pour l'éducation des enfants, sera tout employé pour elle. Adieu, ma chere cousine : votre lettre me fait pitié : votre état m'attriste ; mais enfin vous êtes catholique, et il est impossible que dans votre cœur vous ne soyez bien-aise de voir vos enfants dans le chemin où je les ai mis. Votre fils ne servira plus sur mer. Je suis sensiblement touchée d'affliger mes cousines par les marques les plus essentielles que je puisse leur donner de mon amitié : car assurément je songe à leur témoigner dans la personne de leurs enfants la reconnoissance et la tendresse que j'ai pour elles, et que j'aurai toujours, quoi qu'elles puissent faire. Elles peuvent me haïr ; je les défie de m'empêcher de les aimer et de leur faire du bien.

LETTRE V.

A la même.

A Saint-Germain, ce 2 juillet.

LE chevalier de Chaumont a apporté au roi la nouvelle de la plus grande action qui se soit jamais faite sur mer. Il

a repassé par ici, et m'a conté des merveilles de M. de Villette, de son fils, et de nos neveux : il m'a appris aussi que mon cousin a demandé son congé, et qu'il l'aura au premier jour. Ainsi vous le verrez bientôt : je m'empresse de vous l'apprendre. Il m'est bien agréable de vous annoncer la premiere une nouvelle qui vous le sera. Comptez sur mon amitié comme sur la chose du monde qui vous est la plus assurée. Sainte-Hermine doit porter une nouvelle au roi. Mille amitiés à mes trois cousines, et à Poignette (1) aussi. Vous savez que la passion que j'ai pour elle ne finit point.

LETTRE VI.

A Monsieur de Villette.

Ce 5 Avril 1672.

JE viens de recevoir deux de vos lettres, et je vois avec douleur que la moins douce est la derniere. Je ne m'en plains point. Avec tout autre que vous, j'es-

(1) Gouvernante des enfans de M. de Villette.

suyeroit de plus grandes aigreurs. Je ne suis point trompée dans votre procédé, et quoi qu'on m'ait pu dire, j'ai soutenu que rien ne pourroit vous emporter contre moi. Je connois votre tendresse, et je connois votre raison. L'une vous intéresse pour vos enfants, l'autre vous parle pour moi. Vous êtes trop juste pour douter du motif qui m'a fait agir. La gloire de Dieu est sans doute le premier; mais s'il eût été le seul, d'autres ames étoient aussi précieuses pour lui et moins coûteuses pour moi, que celles de vos enfants. C'est mon amitié pour vous qui m'a fait désirer avec ardeur de vous faire du bien malgré vous dans ce que vous avez de plus cher; mais je me suis servie de votre absence! et n'étoit-ce pas le seul temps où je pouvois réussir? J'ai fait enlever votre fille par l'impatience de l'avoir et de l'élever à mon gré. J'ai trompé, j'ai affligé madame votre femme, pour qu'elle ne fût jamais soupçonnée par vous, comme elle l'auroit été si je m'étois servie de tout autre moyen pour lui demander ma niece. Voilà, mon cher cousin, mes intentions, elles sont pures et droites: le moyen est violent; mais le motif est plein de bonté. Vous ne sauriez désapprouver cet acte

d'autorité, non plus que je ne désapprouve votre affliction. Recevez donc avec tendresse la plus grande marque que je puisse vous donner de la mienne. J'attriste l'homme que j'aime et que j'estime le plus, pour servir des enfants que je ne puis jamais autant aimer, et qui me perdront avant que je sache s'ils seront ingrats ou reconnoissants. La lettre que vous avez écrite à votre fils, a fait pleurer tous les gens d'honneur et de sens à qui je l'ai montrée. Elle est d'un caractere si tendre et si ferme, que, quelque idée que je me fusse faite de votre procédé, il va encore plus loin : mais pour parler comme vous, ne traitons jamais de controverse, et gouvernons vos enfants de concert : je m'en vais pour cela vous dire ce que j'en pense, afin que nos instructions soient conformes. Votre fils a de l'esprit et du sens; il est doux, bien-né, plein de bonnes intentions, ambitieux, hardi ; et en un mot, je n'ai rien vu de mauvais en lui qu'une grande présomption. Je l'ai poussé là-dessus, et il s'est corrigé si promptement, que je le vois et ne puis le croire. Je pensois l'affliger en lui proposant l'académie, et qu'il auroit de la peine à devenir écolier après avoir été officier sur sa bonne foi, et depuis homme de

cour. Cependant c'est où je vis sa raison prématurée. Bernardy me fait dire qu'il en est très-content. Nous eûmes un petit démêlé sur ce que j'exigeai qu'il ne sortît que pour venir à la cour. Je sais qu'il ne peut plaire au roi que par une extrême sagessse. M. de Fourbin me l'amene toutes les semaines. Une telle société lui est plus utile et même plus honorable que d'être avec ces princes du sang. Nous le laisserons à l'académie tant que vous le jugerez à propos. Ecrivez-lui souvent, exigez qu'il vous réponde, cela forcera sa paresse à écrire. Votre fille est à peu près comme lui : je la trouve plus appliquée à se corriger et à plaire. Je vous conjure, mon cher cousin, laissez-la où elle est. Elle ira à Bourbon avec moi, et je lui donnerai de l'esprit, de la raison et des graces. La nature a déja fait tout cela : il ne faut que le faire sortir. Je l'ai mise aux Ursulines de Pontoise avec les deux Dlles. de Montchevreuil, pour l'instruire à faire sa premiere confession. Réconciliez-vous avec Me. de Fontmort : pardonnez-lui pour l'amour de Dieu, pour l'amour de moi, pour l'amour de vous-même, pour l'amour de vos enfants, une chose qu'il étoit difficile qu'elle refusât à la religion qu'elle venoit d'embrasser, à

notre amitié, et si vous voulez, à mon crédit. Elle a cru en tout rendre un grand service à vos enfants : elle vous aime tendrement : faites tout de bonne grace. Je ne vous réponds point sur ce que vous me demandez votre fille. Jugez vous-même si je dois vous la rendre, après avoir fait une violence pour vous l'ôter. Donnez moi plutôt les autres par amitié pour elles. Si Dieu conserve le roi, il n'y aura pas un huguenot dans vingt ans. Je me chargerois volontiers de tous, et je crois ne pouvoir mieux marquer la tendresse que j'avois pour ma tante, qu'en rendant à ses petits-fils le traitement que j'ai reçu d'elle. Je ne vous ai point rendu de mauvais offices auprès du roi ; et plût à Dieu que vous n'eussiez pas pour le servir une exclusion insurmontable ! Je crois que vous aurez été bien-aise de la promotion de M. le maréchal d'Estrées. Il me dit beaucoup de bien de vous. Je lui répondis qu'il ne m'apprenoit rien de nouveau, et qu'il me feroit plus de plaisir de le dire au roi. Je ne comprends point pourquoi vous n'avez pas appris par moi la conversion de M. de Murçai : je vous la mandai le jour qu'il fit son abjuration. Je suis, etc.

LETTRE VII.

A madame de Villette.

Le 25 janvier 1682.

SI Mlle. de Murçai vous envoie tous les brouillons qu'elle fait, vous êtes accablée de ses nouvelles. Il y a long-temps que je veux vous en dire : mais je fais si rarement ce que je veux ! Je suis très-contente d'elle. J'en ferai une très-aimable personne : elle est quelquefois fort belle : elle me craint, et ne me hait pas : c'est de quoi en faire un prodige. Son caractere est très-bon : vous n'êtes pas le seul objet de ses tendresses : elle me parla hier de la misere de sa nourrice, avec des larmes qui me charmerent. Envoyez la ici : je prendrai soin d'elle et de ses enfants. Murçai est plus étourdi, mais il est joli : il va à l'académie : le roi lui donnera une pension quand il saura ses exercices. Croyez que je traiterai l'un et l'autre comme mes enfants. Que leur bonheur vous console de l'état où vous êtes ! n'oubliez rien pour adoucir mon cousin : il est honnête homme, et il vous aime. Qu'il ne se prenne point à Me. de Fontmort

de ce qu'elle a fait : elle n'a pu le refuser ni à sa religion, ni à mes prieres, et je ne pouvois avoir votre fille sans elle. Je n'ai point voulu vous mettre entre votre mari et moi, quoique persuadée que dans le fond de votre cœur, vous me remerciez de mes violences : je connois votre tendresse pour lui, et je serois au désespoir d'altérer votre union.

LETTRE VIII.

A Saint-Germain, ce 3 Février 1682.

IL faut que l'on en veuille à Mlle. de Murçai à la poste, ou que son écriture indéchiffrable en veuille aux yeux des commis ; car je l'ai souvent vue vous écrire, et même de fort longues lettres. Vos enfants verront la différence des traitements que je leur fais quand ils font bien ou mal : j'avoue que ma tendresse suit toujours mon estime. Mademoiselle de Murçai alla il y a trois jours à Ruel : c'est ce qu'on appelle mon couvent : elle s'y confessa hier avec plus d'instruction et de repos qu'elle n'auroit fait ici : elle en est revenue aujourd'hui. Je voudrois que son esprit fût aussi heureux que son

humeur ; elle est ravie de tout : ce sont les filles d'honneur qui l'ont été querir : elle aime passionément Mlle. de Biron. Adieu, ma chere cousine, je souhaite de tout mon cœur que le petit secours que je vous ai envoyé vous dise ce que je suis disposée à faire pour vous.

LETTRE IX.

A M. de Villette.

A Saint-Germain, ce 16 Janvier.

JE me suis trop souvent plainte de vos enfants pour ne pas m'en louer enfin. M. de Fourbin, qui se mêle de leur argent et de leurs exercices, en est content : M. l'Abbé Gobelin, qui a soin de leur conscience, est très-satisfait de leur conduite : M. de Nesmond ne peut s'en taire. Ils voient quelquefois M. le duc de Bourbon, qui a un gouverneur d'un grand mérite, et qui est des amis de mes neveux. Mlle. de Murçai est embellie, et bien plus aimable. Nous n'avons pas eu le moindre démêlé, depuis qu'elle est revenue de Pontoise. Je ne doute pas qu'elle ne vous fasse part de sa joie. J'ai voulu vous en donner, en vous appre-

nant de leurs nouvelles. Vous en ferez part à Me. de Vilette : je ne lui écris point. Je vous assure qu'il n'est rien que je ne donnasse pour vous voir dans un état qui vous permît de profiter des bontés du maître pour moi, et de l'estime qu'il a pour vous.

LETTRE X.

Au même.

A Versailles, ce 30 *janvier* 1683.

JE vous écrivis l'autre jour bien succinctement : j'étois pressée. Vous ne devez point mener ici le fils de Me. de Caumont. Vous avez fort bien senti que vous feriez mal votre cour. Tenez-vous-en à cette idée. Ce regne-ci n'est pas le regne des huguenots. Tout ce que vous montrez d'esprit, de bravoure, de prudence, augmente mon chagrin de vous voir et capable de tout et exclus de tout. Le bien que je fais à vos enfants, ne me console point de celui que je ne vous fais pas. Je travaille à en faire des hommes, sans espérance de jouir jamais de leur mérite. Il faut donc que je renonce au

vôtre, qui est à peu près de même date que le mien, et dont il me seroit si doux de jouir ! Songez à cette grande affaire. Humiliez-vous devant Dieu : demandez-lui d'être éclairé. Pouvez - vous être environné de gens qui ont reconnu l'erreur, et être inaccessible aux doutes sur ce que vous appelez vérité ? Convertissez-vous comme tant d'autres : convertissez-vous avec Dieu seul : convertissez - vous sur mer, où vous serez soupçonné ni de foiblesse, ni de complaisance : convertissez-vous comme il vous plaira ; mais enfin convertissez-vous. Je ne puis me consoler de votre état, et ma tristesse m'apprend combien je vous aime.

Adieu, mon cher cousin : j'aime toujours les eaux de senteur ; et je n'aime, ni singe, ni perroquet. Voilà ce que vous avez mandé à Mlle. de Murçai de vous faire savoir. Elle est fort occupée avec ses maîtresses. Je n'en veux pas faire une virtuose : mais que feroit - elle quand elle n'est pas auprès de moi, et qu'apprendroit-elle avec mes femmes de chambre : Les instruments lui donneront du goût pour la musique : la danse formera son maintien : et son maître de françois lui apprendra la valeur des mots et le pourquoi des phrases. Elle croît fort. Tous

les jours on me la demande en mariage. Quand les propositions seront quelque chose de plus qu'un compliment, vous en entendrez parler. Elle dit qu'elle veut être religieuse, mais elle ne dit pas vrai. Je ne vous parle point des garçons. Je vous crois mieux instruit d'eux que moi-même ; M. de Fourbin en est content : le roi le sera, et vous devez l'être. Je voudrois vous voir : venez, si vous croyez votre présence utile à vos affaires ; mais si vos enfants sont l'objet de votre voyage, attendez encore. Les voir souvent, ce seroit vous rendre suspect; et il vous seroit bien-désagréable d'avoir quelque contrainte avec eux. Adieu : continuez à nous écrire ; vos lettres sont admirables ; mais au nom de Dieu, convertissez-vous le plutôt que vous pourrez. Je vous crois supérieur à la mauvaise honte, et aux jugements de votre parti.

LETTRE XI.

Au même.

Ce 13 *février* 1683.

J'Approuve le voyage de madame de Villette, s'il est nécessaire pour sa santé. Je l'exhorte à l'avancer ; elle trouvera plus

de secours ici qu'en province ; mais pourquoi aller loger chez des huguenots. Je n'oserai lui envoyer ses enfants aussi souvent, et pour aussi long-temps que je ferois ailleurs, toute catholique qu'elle est. Je crains aussi qu'elle ne vienne dans un temps qu'ils seront tous éloignés. Pour qu'elle soit avertie des projets de la cour, je vais lui dire ce que j'en sais : on dit donc que le roi part pour Compiegne le 4 de mars, qu'il reviendra ici le 20 du même mois, qu'il en partira le 15 de mai pour aller voir camper ses troupes sur la Saône ; qu'il sera de retour ici le 15 de juillet ; qu'il en partira le 15 de septembre pour Chambord ; et qu'il viendra le 15 d'octobre à Fontainebleau, qu'il y sera jusques au 15 de novembre ; et que l'on reviendra passer l'hyver ici. Pendant ces voyages-là, votre fille sera dans un couvent, et vos mousquetaires seront au camp. Voilà les instructions que je puis donner à Me. de Villette : si elle vient dans les temps que je serai ici, et que sa santé lui permette de s'y rendre, je la verrai avec beaucoup de joie. Adieu, mon cher cousin : je suis toute à vous.

LETTRE

LETTRE XII.

Au même.

A Versailles, ce 23 mai 1683.

J'Ai reçu votre lettre qui ne m'apprend rien de nouveau. Ai-je jamais douté de votre passion pour le roi ? Il ne vous est pas aussi aisé de lui plaire que de le bien servir. Il connoît votre zele : je connois tout votre mérite : plût à Dieu qu'il n'y eût pas en vous un côté désavantageux qui empêche qu'on ne fasse valoir les autres ! Dieu, qui vous a donné tant de bonnes qualités, vous tirera enfin d'un état qui les rend inutiles pour ce monde-ci et pour l'autre.

Me. de Villette a fait un voyage utile. Elle a gagné de l'embonpoint : elle a vu ses enfants : de moi, elle n'en a guere joui. Je ne dispose pas d'un instant de ma vie. Elle a essuyé toutes mes humeurs et toutes mes lassitudes. L'admiration qu'elle a pour ses enfants, lui a attiré quelques petites aigreurs de ma part : car j'avoue qu'ils ne me paroissent pas si aimables. Il est vrai que je ne suis que leur tante. La passion

que j'ai qu'ils soient admirés un jour, fait que je ne me presse pas de les admirer aujourd'hui. Il faut toujours leur persuader qu'ils peuvent et doivent être au-dessus de ce qu'ils sont. Votre fils aîné est honnête homme, et je l'aime tendrement: il a le cœur bien fait, et de bonnes intentions: sa personne est contrainte et de mauvaise grace. Marmande est joli et adroit: il a du cœur et de l'esprit: je ne le crois pas si bon que l'autre. La petite devient plus raisonnable. Elle croît et embellit; mais son naturel est lent. Ses ressemblances avec Me. de Fontmort me désesperent. Grande presse à l'épouser. On me la demande tous les jours. Je ne la marierai peut-être pas à votre fantaisie: car pourquoi n'aurois-je pas pour elle la modération que j'ai pour moi-même? Je compterai pour beaucoup le mérite acquis ou apparent, et je la marierai mieux qu'elle ne l'auroit été en Poitou. A tout hazard, envoyez-moi votre procuration: car c'est une affaire à conclure en vingt-quatre heures. Je la laisse à Versailles. Au-lieu de la donner à Me. la maréchale de la Motte qui me la demande; elle demeurera chez Bontemps, enfermée avec ses maîtres: je fais pour elle ce que je ferois pour ma fille. Comptez que je ne suis

point engagée. Elle est encore trop jeune et trop délicate. Je voudrois que la paix fût faite, pour demander au roi quelque chose avec bienséance. Je pourrois me prévaloir de mon crédit, et la marier sans dot ; mais c'est une injustice que je ne ferai pas.

LETTRE XIII.

Au même.

Ce jeudi, 14 août.

JE vous envoie l'acte que vous me demandez : je le crois bien : je l'ai signé : je suis ravie de ce que M. de la Rochallart est sauvé, et inquiete des fatigues de Me. de Villette. Les nouvelles que vous m'écrivez, sont très-fausses. Le roi n'a point de galanterie, et vraisemblablement n'en aura plus. Vous pouvez le dire, sans craindre de paroître mal instruit. L'action de votre ingénieur me paroît mauvaise : mais du Couteau me fait pitié. Je ne suis point d'avis que M. de Murçai vienne ici : je ne puis le loger : qu'il emploie bien son temps, et se laisse conduire. Mlle. de Murçai a souvent la fievre. J'ai peu de

santé à Fontainebleau : l'air m'y donne des maux que je ne connoissois point. Adieu, mon cher cousin : je suis bien fâchée de ne pouvoir vous rendre heureux. Le plus grand obstacle vient par vous : vous faites un grand sacrifice, qui, je crois, ne sera pas reçu ! Il est bien étonnant que ni l'exemple de tant de vos amis qui abjurent, ni votre respect pour le roi, ni votre amitié pour moi, ni les raisonnements de tant d'habiles théologiens, ni les conseils de votre ambition ne vous ébranlent pas. Doutez du moins. Examinez. Instruisez vous. Et croyez.

LETTRE XIV.

Au même.

A Versailles ce 16 juillet 1684.

JE viens de recevoir votre lettre du 9 de ce mois. J'ai ouvert celle que vous écrivez à votre fille. Je l'ai fort grondée de ce qu'elle ne vous écrivoit pas. C'est une paresse inouïe, et que rien ne peut animer. Elle vous aime et ne peut vous écrire : elle a le toucher admirable pour le clavessin, et ne peut jouer : elle a très-

bonne grace pour la danse, et ne peut se remuer : elle a la prononciation excellente pour l'espagnol, et elle ne le parle jamais. C'est un prodige que son esprit, sa vivacité, son insensibilité, et son indolence. Vos enfants ne vous ressemblent point : ils n'ont rien pris de votre amour pour la gloire : du reste, ils sont, comme vous, sans vices. J'ai la fille toujours auprès de moi : je l'accable de présents, de plaisirs, de réprimandes, et de caresses. J'essaie de tout. Elle n'écrit pas plus à sa mere qu'à vous : cela me fait trembler pour son cœur. Qu'en attendre, si elle ne vous aime pas ? Son frere aîné a le cœur fait comme le vôtre : il iroit loin, s'il avoit autant d'esprit que de courage. Il a pourtant plus d'envie de plaire que les autres, et seroit plus capable de vaincre sa paresse : il écrit fort mal : nous le verrons cette semaine, bien affligé de la paix. Le cadet est très délicat et trop occupé de sa personne : du reste, de très-bonnes mœurs, et chéri de tous ceux qui le connoissent : j'aime l'aîné tendrement. M. de Seignelay meurt d'envie de vous servir. Tout seroit bien disposé pour votre élévation, si vous leviez une exclusion insurmontable. Que nous serions heureux si Dieu vous touchoit ! On me demande tous les jours votre

fille. Je ne m'éblouirai pas pour elle. Je la marierai selon mon goût, puisque vous me l'avez donnée. J'ai remis votre lettre au roi : il vous estime autant qu'il peut estimer un hérétique. Vous pourriez bien le servir si vous vouliez. Vous manquez à Dieu, au roi, à moi, à vous, à vos enfants, par votre malheureuse fermeté. Quand la grace vous éclairera-t-elle ? J'ai été charmée de la promotion de M. l'abbé de Luzignan. On croit Me. la Dauphine grosse. La cour n'a jamais été plus nombreuse, ni si occupée des plaisirs. La paix va nous en donner jusqu'au dégoût. L'unique où j'aspire est de pouvoir jouir de mon bonheur avec vous. On ne peut ni dîner avec ses parents, ni les servir, ni avoir le moindre commerce avec eux, sans déplaire. Voilà l'état des choses, désespérant pour vous et pour moi. Sans doute, on pousse trop loin l'aversion de votre religion ; mais ne poussez-vous pas trop loin aussi les préventions de votre enfance ?

LETTRE XV.

A Madame de Villette.

A Chambord, ce 5 octobre 1684.

VOtre fille est aux Ursulines de Pontoise par punition. M. de Villette doit venir ici. Il a son congé. Il vous dira ce qu'elle a fait. En attendant, ne vous inquiétez point. Vous aurez peut-être oui dire que je prends cent demoiselles à Noisy, dont le roi payera les pensions. Me. de Sainte-Palaye m'a demandé des places pour Mlles. de Montbrun ses nieces. Sont-elles bien pauvres et bien nobles? Nous n'en voulons point d'autres. Et j'en avertis M. de Souché, qui me veut donner deux filles de sa femme. Répondez moi avec autant de sincérité que si Dieu vous le demandoit. Donner les places à celles qui peuvent s'en passer, c'est un vol fait à celles qui en ont besoin. Mettre des bourgeoises là où le roi ne veut que des demoiselles, c'est tromper les intentions du roi. Il faut entrer dans le bien public, sans écouter ni ses haines, ni ses amitiés. Vos enfants sont à Orléans avec les mous-

quetaires. Je compte qu'ils en sortiront quand nous serons à Fontainebleau. Adieu: vous m'écrivez trop rarement. Je ne puis pas toujours vous répondre : mais les embarras de ma faveur doivent-ils m'ôter les droits que j'ai à votre commerce ?

LETTRE XVI.

A la même.

A Saint-Germain, ce 24 févrieṙ.

JE vous dois un compliment sur les prodiges que M. de Villette a faits. J'en reçus la premiere nouvelle par le roi, qui me fit l'honneur de me dire : « Votre » cousin s'est fort signalé ». Ce témoignage-là est de quelque prix, ce me semble : aussi je m'abandonnai à ma joie. Je n'oserois vous peindre votre fils sur le tillac, essuyant le feu de quatre mille coups de canon, et criant, au major qui nous l'a dit : « Voilà les coquins qui » fuient ». Je ne doute point que ce récit ne vous coûte quelques larmes. Pour moi, je suis enchantée qu'ils se soient faits nommer. Le roi s'en souviendra. Les

Sainte-Hermine ont aussi très-bien fait. J'en écris à Me. de la Laigne. Adieu, ma chere cousine : conservez-moi votre amitié : je voudrois bien en pouvoir jouir.

LETTRE XVII.

A M. de Villette.

Ce 9 octobre.

VOus avez raison de croire que je suis plus libre à présent : mais tout mon temps se passe à écrire : l'absence de la cour m'assujettit à un nombre infini de lettres. Vous savez que de toutes les occupations, c'est la plus terrible pour moi. Je m'en dispense le plus que je puis, et souvent plus que je ne devrois. Je suis très-fâchée de ne pouvoir vous envoyer que la lettre que je viens de recevoir de M. le marquis de Seignelay. Il faut que le vaisseau que vous lui demandiez ait été donné bien vîte : car j'écrivis le même jour que je reçus vos paquets. Je ne me rebuterai pas : on vous en fait espérer un autre : je parlerai dès qu'on sera ici. Je songe aussi à nos neveux, et je voudrois avoir autant de crédit que vous m'en

croyez. Mes parents s'en trouveroient, si non au gré de leurs desirs, du moins placés suivant leur mérite. L'éloignement, qui fait voir plus petits tous les objets, grossit toujours la faveur. J'ai lu l'éloquente lettre que vous avez dictée à Poignette. Je ne la prendrai pas qu'elle ne soit catholique. Mais si elle vouloit venir passer l'hiver avec Me. de Fontmort, nous verrions de la convertir. M. de Caumont m'avoit prié de demander son congé, et je ne l'ai pas cru convenable dans l'état où sont les affaires. Le courier suivant, une lettre de lui m'a fait voir qu'il pensoit comme moi. Nous verrons dans un mois ce qu'il désirera : car ce sera une saison où il n'y aura plus de gloire à acquérir. Ne vous rebutez point de m'écrire : donnez-moi des nouvelles de votre santé : informez-moi de tout ce qui vous passe par la tête pour votre fortune : je choisirai parmi vos vues celles qui seront à ma portée. J'y travaillerai avec toute l'amitié d'une personne qui est de votre sang, qui vous a toujours aimé, et qui n'oublie point son enfance. Mes amitiés à Me. de Villette.

LETTRE XVIII.

Au même.

Ce 2 Août 1687.

MOnsieur le comte de Caylus dit encore hier au matin à Suson, que M. Delpêche gouverneroit son bien d'Auvergne. Le soir, à son retour de Paris, il lui dit qu'il ne le vouloit plus. Voilà l'ouvrage de M. l'abbé. Pour ne le pas cabrer, il ne faut point lui proposer de rompre avec l'abbé de Lauriere. Il faut lui dire qu'il doit penser à se bien mettre avec moi, puisque c'est le seul moyen d'être heureux. Et pour cela, il faut que M. le comte de Caylus n'aille point en Auvergne : il faut que M. Delpêche gouverne ces biens-là : il faut que le comte se raccommode avec sa mere : il faut qu'il voie avec amitié tous ses parents : il faut qu'il prenne en tout une conduite qui nous satisfasse : il faut qu'il se mette dans la tête que cet état sera très-heureux, et qu'il en tirera mille avantages. Je me suis levée à six heures pour vous dire ces trois mots. J'ai écrit aussi à M. de Lamoignon.

Dans tous les embarras que me donne Me. de Caylus, il m'est très-agréable de vous avoir. Vous êtes sûr et exact. Menez la ici, où j'aime encore mieux qu'elle soit, qu'à Paris, où je crains toujours qu'elle ne fasse quelque sottise, ou qu'on ne lui persuade qu'elle en a fait. Elle est dans l'âge de la crédulité, des imprudences, et des malheurs. Et sa destinée s'annonce assez mal. Son caractere corrigera tout.

LETTRE XIX.

Au même.

Ce 5 août 1687.

NE nous rebutons pas. Allez trouver le comte de Caylus. Il a promis à M. de Lamoignon de ne point aller en Auvergne, de n'y pas mener sa femme, et de laisser à M. Delpêche l'administration de son bien. Tirez de lui à vous les mêmes paroles. S'il s'engage, nous aurons tous trois une conférence, où nous réglerons sa maison et sa vie. Il faut absolument le changer. Votre fille sera bien malheureuse, si la crainte ne retient aujourd'hui M. de Caylus. Servons nous de

la considération qu'il a pour moi, pour l'établir sur un bon pied. Je ne verrai le grand-pere qu'après le raccommodement. Faites valoir auprès de ma niece l'occupation que ses affaires me donnent. Pour toute reconnoissance, je ne lui demande que d'être sage. Adieu, mon cher cousin : je suis fort à vous.

LETTRE XX.

Au même.

Ce 4 septembre 1687.

PRenez garde à toutes les affaires dont vous vous chargez. Quel désagrément pour vous et pour moi, si vos exposés étoient faux ! M. de Seignelay a persuadé au roi que Mlle. de Saint - Laurent étoit sur le point de se réunir. Si elle part sans avoir fait abjuration, on sera fort mécontent : on s'en prendra à vous : on vous prêtera des intentions que vous n'avez point. Ne vaudroit - il point mieux la remettre aux nouvelles catholiques ? Qu'elle s'en tire comme elle voudra. Vous vous êtes converti : ne vous mêlez plus de convertir les autres. Je vous avoue

que je n'aime point à me charger envers Dieu ni devant le roi de toutes ces conversions-là.

On prétend aussi que cette Mlle. de Boisragond n'écoute point, et qu'elle ne sera jamais convertie. Cela sera encore sur votre compte. Si vous manquez les conversions que vous entreprenez, on ne vous saura nul gré de la vôtre. Me. de Sainte-Hermine n'a point communié : du moins personne ne l'a vu. C'est son mari qui l'en empêche. Je suis indignée contre de pareilles conversions. La fermeté du chevalier de Sainte-Hermine est déplorable ; mais son état n'a rien de honteux. Celui de ceux qui abjurent, sans être persuadés, est infâme. Toutes ces raisons-là ne me convient pas à mettre M. de Sainte-Hermine en liberté. Faites de votre mieux là-dessus, je vous en conjure. Ne les pressez pas trop, de peur d'être coupable de leur hypocrisie ; mais ne les soutenez pas trop, de peur de passer ici pour mauvais catholique.

J'envoie la comtesse de Mailly à Paris : je ne puis soutenir l'embarras où elle se trouve : entrez dans ses affaires. Je ne veux point la revoir qu'elles ne soient réglées. Je vous enverrai le comte de Caylus dès qu'il sera de retour d'Anet.

Je crois que M. Delpêche seroit utille dans ce conseil-là : si vous m'y jugiez nécessaire, parlez ; mais il faut que ce soit une décision prompte ; car j'ai peu de temps à donner. Voilà des commissions fort pénibles : mais ce sont de bonnes œuvres, et il en faut faire. Vous verrez un jour que j'ai conservé pour vous la tendresse de mes premieres années. Adieu. Vous êtes sage : c'est le plus grand trésor.

LETTRE XXI.

A Me. la Marquise de Villette. (1)

Ce 20 mars 1707.

IL est vrai, madame, que le marquis de Montaterre étoit un de mes plus anciens amis ; et sa premiere femme, la premiere personne que j'ai aimée. Je vous conjure de remercier madame la marquise de l'honneur qu'elle me fait : je n'écris plus que pour le nécessaire : et vous l'assurerez mieux que moi de

(1) Deschamps de Marsilly, née en 1677, Marquise de Villette, et ensuite vicomtesse de Bolingbrocke, morte en 1731.

l'intérêt que je prendrai toujours à ce nom-là. Je serois ravie que M. de Lapay fût bien réuni à toute sa famille : j'aime la paix, et il me semble que rien ne fait tant d'honneur dans le monde, que de finir ces sortes d'affaires sans procès. L'affaire de M. de Surville n'est pas facile à racommoder, mais il ne faut pas se rebuter : je suis assez piquée qu'il n'ait pas demandé à aller en Ecosse. Ce seroit un grand mérite pour vous, madame, d'aimer la solitude : car vous êtes bien propre au monde. Je trouve qu'il y a long-temps que vous n'êtes venue à Saint-Cyr. Je n'ose vous donner de rendez-vous, de peur de n'y pas être exacte : si cependant le dimanche de la Passion pouvoit vous tenter !

Il est inutile que M. d'Argenson me fasse voir tous les plans dont il me parle. Je me fie bien à lui : je serois pourtant fâchée d'être tout-à-fait inutile à Me. de Levy et à mes cheres filles.

Pourquoi vous faut-il un chemin singulier pour votre fils ? Pourquoi demander des bagatelles à monsieur de Chamillard que vous devez réserver pour les grands coups ? il ne suffit pas d'avoir du crédit ; il faut savoir ne pas l'user.

LETTRE XXII.

A M. le Marquis de Villette.

Ce 1 avril.

L'État où je vous ai vu ne me sort pas de l'esprit : si vous saviez à quel point j'en suis touchée, vous verriez que la peine que vous me donnez n'a pas diminué l'amitié que j'ai toujours eue pour vous. C'est par cette même amitié que je vous conjure de bien considérer ce que vous allez faire, si vous abandonnez Murçai : vous serez obligé de demeurer à Paris : votre femme est belle : N... est dangereuse : elles seront naturellement liées : je crains pour vous une suite de déplaisirs plus cuisants que ceux que vous avez : je sais que Me. de Villette est sage : mais je connois aussi le danger des occasions. Paris est si gâté, que les meres et les maris voudroient leurs filles et leur femme à Versailles, comme en un lieu de sûreté. C'est par amitié, encore une fois, que je vous conjure de faire vos réflexions sur un article dont le repos de votre vie dépend.

Il y a long-temps que je vous ai dit, mon cher cousin, que je ne croyois pas que vous eussiez rien à prétendre ; et j'ai cru le voir bien clairement, quand on m'a refusé pour vous le gouvernement de Niort: si vous étiez vraiment philosophe, vous ne penseriez qu'à une vie douce, parmi vos amis, dans le sein de votre famille, auprès de l'aimable femme que vous avez. Soyez quelque temps sans rien demander au roi. Je lui proposerai dans un bon moment d'assurer à Me. de Villette votre pension de deux mille écus. Il dit qu'il entend souvent parler de vos prétentions : laissez effacer cette impression-là. Je connois votre zele pour le service : montrez que vous êtes prêt à tout et capable de tout : mais encore une fois demeurez en repos. Je ne suis plus accessible, et encore moins à mes parents qu'aux autres. Vous en pénétrez les raisons : je ne puis dire tout ce que je sais : je vous renvoie à la vallée de Josaphat. J'embrasse madame de Villette.

LETTRE XXIII.

A la Marquise de Villette.

A Saint-Cyr, ce 14 avril 1707.

LEs deux gentilshommes que je vous ai recommandés, madame, me donnent beaucoup de souci : j'aime à voir clair dans les choses dont je me mêle, et je ne ne l'ai pu jusqu'ici : vous êtes expéditive, et vous allez au fait. Je vous conjure de m'aider. Je voudrois que vous vissiez ces messieurs qui nous promettent des emplois depuis si long-temps ; ou douze cents francs, en attendant que nous les ayons. Si cette somme est payée en billets de monnoie, je vous les renverrai bien vîte, et vous en tirerez parti : car certainement, madame, vous êtes plus habile que moi, et ce n'est pas beaucoup dire. Enfin, madame, je vous conjure, pour l'amour de Dieu, de devenir l'intendante de monsieur de Goulherre et de monsieur de Sarrazin, et qu'ils ne touchent plus d'argent que par moi. Je ferai vivre leurs femmes, qui sont si vives, qu'elles vous importunent vous et moi tout ensemble.

Croyez que je sens comme je dois les complaisances que vous avez pour moi : je sais faire de vous, madame, tout le cas que vous méritez. La nouvelle d'Allemagne est très-bonne : une pareille en Flandre me rafraîchiroit le sang. Je ne me mettrai point en pieces pour M. de la Fosse : Mrs. de Noailles l'ont pris sous leur protection : ils sont plus propres que moi à le servir ; cela n'est pas vraisemblable, et pourtant rien n'est plus vrai.

LETTRE XXIV.

Au Marquis de Villette.

Ce 24 avril.

MRs. de Chamillard, le Moine, Rigodet, et vous, m'avez bien fait savoir que votre accommodement étoit fait : pas un ne m'en apprenoit les conditions ; enfin, je les sais aujourd'hui. Vous avez beaucoup pris sur vous pour avoir la paix, et c'est le parti des sages : je souhaite de tout mon cœur que vous le soyez assez, pour réduire votre dépense au projet de recette que vous avez fait, et que par là vous épargniez quelque

chose pour vos deux Sophie qui ne doivent pas souffrir de leur désintéressement. On m'a dit que N . . . va passer l'été à Paris : cela sera bon pour elle, et ne le sera pas pour la grande Sophie : vous vous préparez des plaisirs : et quelque bonne opinion que l'on puisse avoir d'une jeune personne, on ne doit pas l'exposer à la tentation. N . . . est très-dangureuse, parce qu'elle est très-aimable, douce, insinuante, spirituelle, et toute faite pour persuader : Dieu sait si je suis prévenue contre elle ! mais vous n'avez que trop vu que je la connois mieux que vous : je vous aime et Me. de Villette aussi : je suis vieille et prévoyante : je vous en parle pour la derniere fois. Je ne puis vous dire ce que je sentis, la derniere visite que vous m'avez faite : l'état où vous étiez me toucha si tendrement, que je fus bien prête de pleurer comme vous. Je vous embrasse tous deux, et la (1) petite, qui ne se soucie pas d'avoir des terres.

(1) Aujourd'hui abbesse à Sens.

LETTRE XXV.

A la Marquise de Villette.

A Saint-Cyr, ce 22 mai 1707.

VOus êtes, madame, ce qui s'appelle une brave femme, de me faire toucher de l'argent dans un temps comme celui-ci : je vous en fais mes remerciments très-humbles et très-reconnoissants, et je persiste à aimer mieux M. de Sarrazin en Auvergne qu'à Paris : j'ai trop goûté de plaisir, dans l'idée de son absence, pour m'exposer à ses visites : vous en voilà donc quitte, madame ! et je serai au comble du bonheur, si vous pouvez renvoyer M. de Goulherre en Bretagne. Cette expérience m'empêchera d'avoir à l'avenir aucune prétention pour mes créatures. Je vous donne le bon jour. J'ai depuis ce matin l'inquiétude de croire le tiers de Versailles brûlé : je viens d'apprendre que ce n'est rien. Donnez-moi souvent des nouvelles de M. de Villette : je comprends fort bien par l'attention que vous avez pour moi dans les petites choses, ce que vous seriez capable de faire dans les grandes.

LETTRE XXVI.

A la même.

A Saint-Cyr, ce 2 Juin 1707.

IL est vrai, madame, que Me. de Crenan me mande beaucoup de bien de Sophie ; mais je n'ai point de peine à le croire : sa capacité n'en promettoit pas moins, et je suis persuadée que son mérite ira toujours croissant. Me. de Crenan me demande des demoiselles de Saint-Cyr : je voudrois pouvoir lui en donner, car je sais le mérite de l'abbesse et la régularité de la communauté ; mais nos filles sont tellement prévenues contre les abbayes, que je ne suis pas la maîtresse : faites cette réponse pour moi, en l'accompagnant de toutes les honnêtetés que je dois. Doutez-vous, madame, que je ne fusse ravie de faire plaisir à M. Rigodet, qui m'a paru comme à vous un fort honnête homme ? mais je n'ai guere de crédit auprès de M. de Pontchartrain : et vous, vous le gouvernez, quoique vous ne vouliez pas me l'avouer : faites donc de votre mieux.

N'oubliez rien, madame, pour le salut

de M. de Villette, et afin qu'il profite du temps qui lui reste, qui ne peut être bien long : nous aimons trop la vie des gens que nous chérissons, et pas assez leur ame. Oui, vous aurez besoin des principes de Saint-Cyr ; et vous serez plus coupable qu'une autre, si vous ne les mettez en pratique : vous ne pourrez vous excuser sur le manque d'instruction, et encore moins sur votre peu de lumieres. J'ai nommé votre nom à Me. la P. des Ursins dans une de mes lettres : là-dessus, elle m'écrit des merveilles de vous, madame, qui me font voir qu'elle vous connoît plus que je ne pensois. Les nouvelles de tous côtés sont si bonnes, que je me porte bien : et après la paix, ce sera quelque chose de surprenant, que la santé dont vous me verrez jouir.

Je n'ai pu faire réponse à M. d'Argenson. Je suis très-satisfaite de lui. J'ai un fond d'estime pour sa personne, qui résisteroit à bien des fautes à mon égard, quand il seroit capable d'en faire : il sert trop bien le roi et le public, pour qu'il soit permis aux particuliers de se plaindre de lui.

LETTRE

LETTRE XXVII.

A Saint-Cyr, ce 24 juillet 1707.

J'Ai bien donné ma parole à monsieur de Chamillard de ne lui demander jamais d'emploi, mais non de n'avoir nulle reconnoissance pour ceux qui en donneront à mes créatures sans que je leur en demande : je vous conjure donc, madame, de témoigner la mienne à M. Desmarets : je ne l'oublierai jamais, et je ne l'importunerai ni directement ni indirectement. Quant à vous, madame, je ne sais comment vous marquer les obligations que je vous ai : vous avez désespéré M. de Sarrazin et établi M. de Goulherre : ce sont manieres différentes qui me ravissent toutes, et me mettent en grand repos. Je voudrois bien vous dire quelque chose qui regarde monsieur d'Argenson, que je n'ai pas la force d'écrire : faites m'en souvenir, je vous prie, quand nous serons ensemble.

Les affaires de Toulon me font trop de mal, pour que je vous réponde agréablement sur M. de Pontchartrain : son paquet devoit aller droit à vous, madame : mais

pour me confondre, il veut m'accabler de ses politesses. Dites lui, je vous prie, que je n'ai pas un assez mauvais naturel pour ne sentir que le mal, et qu'il me trouvera encore plus vive sur la reconnoissance que sur les plaintes. Je me flatte que M. Voisin nous aidera : mais les projets de la politique ne s'accordent guere avec ceux de la charité. Adieu, madame, je vous assure tout grossiérement que vous me plaisez fort.

LETTRE XXVIII.

A Versailles, ce 10 décembre 1707.

MAdame de Goulherre est ici errante dans tous les chemins, perchée sur tous les degrès, rampante au long de toutes les murailles : j'ai cru que ce n'étoit qu'un effet de la passion que je vous ai confié qu'elle avoit pour moi ; mais elle m'a lancé un petit mot qui me fait voir qu'il y entre de la faim. Elle n'a rien touché depuis le mois d'avril : je vous prie, madame, de m'en informer : car je ne veux pas abandonner à cette extrêmité ma pauvre chrétienne ; c'est ainsi qu'elle se nomme elle-meme. Je prie Mr. de Villette de

m'envoyer un mémoire de tout ce que j'ai de connoissances à la marine, afin que je le mette sous les yeux du roi, toutes les fois qu'il vaquera quelque chose : c'est tout ce que nous autres misérables pouvons faire, pendant que vous gouvernez celui à qui nous n'osons même demander.

Adieu, madame : je souhaite que M. de Villette soit en état de venir ici, et qu'il ne s'en donne pas la peine. Je suis, madame, toute à vous : rendez-moi toujours de bons offices auprès de Mr. d'Argenson, qui est fort bien avec moi, malgré ce que (1) vous savez.

(1) Les dévots avoient accusé Mr. d'Argenson de corrompre, par son exemple, les mœurs qu'il devoit maintenir par sa charge, et d'avoir bâti une maison au fauxbourg Saint-Antoine pour être plus à portée de la supérieure de la Magdelaine de Trainel, dont il étoit amoureux. Cette accusation ne lui ôta ni la confiance du roi, ni l'estime de Me. de Maintenon.

LETTRE XXIX.

A Fontainebleau, ce 21 juin 1708.

JE vous prie, madame, de donner vingt louis par extraordinaire à Me. de Scudery, et dix à mad. de Conflans : si vous ne savez pas où prendre celle-ci, mad. de Caylus est en grand commerce avec elle. De la maniere dont on nous parla hier de Me. de Pontchartrain, je la crois morte présentement : vous savez mes sentiments là-dessus pour la personne qui la perd, et en particulier pour mad. la chanceliere : acquittez-moi donc de tous mes devoirs. Tant que vous serez à Paris, vous devriez me mander des nouvelles ; nous aurions besoin qu'elles fussent divertissantes ? car je vous assure que nous mourons d'ennui.

Le roi a voulu faire plaisir à mad. de Crenan, et soutenir une maison aussi réguliere ; j'ai sollicité : mais, en vérité, c'est vous qui avez tiré l'argent. Je vois bien que vous voulez me surprendre en me montrant Sophie l'admirable. Adieu, madame, je suis tout à vous ; n'oubliez

ni la robe de (1) Jeannette, ni votre Saint-Cyr.

LETTRE XXX.

A Saint-Cyr, ce 13 *août* 1708.

J'Ai voulu, madame, avant de vous faire réponse, voir mad. de Dangeau qui étoit à Paris, et qui devoit en revenir très-instruite de tout ce qui regarde Mlle. de... : elle l'a été voir, et a trouvé tout ce que ma belle veuve (2) m'en avoit dit. Si l'on détruisoit, madame, tous les lieux où il y a eu du mal, il ne resteroit pas une église debout. Nous aurons plus de facilité à rectifier Mlle. de Boisprunier, qu'à établir une nouvelle maison : elle en a une, toute louée, à bon marché, et où il y a dix ou douze petits logements. J'accepte la protection de M. d'Argenson que vous m'offrez, et je le prie de faire une information secrete des personnes qui sont dans cette maison : j'ai été un peu choquée d'y voir une femme brouillée avec

(1) Aujourd'hui madame la marquise d'Haussi.
(2) Me. de Villefort.

son mari. Mr. et madame de Dangeau m'assurent que c'est lui-même qui paie sa pension, et qu'il est bien-aise qu'elle y soit, parce qu'elle est un peu portée à la dépense, et qu'il est huit mois de l'année en Flandre : je serois ravie d'être éclairée par Mr. d'Argenson, et qu'il me rendît compte de temps-en-temps de tout ce qui se passera. Mlle. de Boisprunier est bonne, simple, et facile à tromper : mais j'espère que ma belle veuve veille à l'honneur et à la sûreté de ce lieu-là, qui peut être d'un grand secours à de pauvres personnes qui ont des affaires à Paris, et trop peu de bien pour donner de grosses pensions dans des couvents, qui d'ailleurs se laissent tromper aussi. Mr. de la Reynie fit très-bien de faire ôter cette croix. Il n'y a que trop de communautés : mais j'avoue que j'aime fort celles qui sont utiles au public et qui n'ont point de lettres-patentes. Il n'y a chez Mlle. de Boisprunier que quatre pauvres petites filles qui vivent des restes de nos dames, et à qui on apprend à prier Dieu et à travailler. Le passé est passé, madame, et nous pouvons aisément mettre Mlle. de Boisprunier sur un bon pied : elle est conduite depuis long-temps par le pere Fleurian, jésuite, qui la mettra dans

la dépendance où elle doit être de M. d'Argenson, et je lui en donnerai l'exemple. Vous ne me devez pas d'excuses de la longueur de votre lettre : je suis trop aise d'entendre parler du détail de ces sortes d'œuvres : mais, madame, celle-ci est protégée par mad. la présidente de Nêmond, et c'est elle qui y mena Me. de Villefort : allez la voir, je vous prie, et vous serez payée de toutes vos peines. Il ne faut pas finir, madame, sans vous prier de remercier M. d'Argenson de tout ce que vous me dites d'obligeant de sa part : assurez-le qu'il se trouvera fort bien de moi : je suis fort raisonnable, et il ne l'est pas peu. Vous me faites fort grand plaisir de me sacrifier l'envie que vous auriez de lui montrer Saint-Cyr : il est certain que je garde mes enfants avec beaucoup de jalousie. Il faut que l'avenir soit encore plus rigoureux : car les voilà avec la guimpe et le voile, et aussi religieuses à l'extérieur qu'elles le sont dans l'ame. Je relis votre lettre, et je me trouve fort offensée de la proposition de ce milieu entre le monde et le refuge : nous ne prétendons point quitter le monde, ni avoir l'air d'une communauté, mais une honnête retraite où l'on vivra chrétiennement. Adieu, madame : la joie de Gand dure encore.

LETTRE XXXI.

A Fontainebleau, ce 11 août 1708.

JE voudrois de tout mon cœur marier Sophie; mais le temps n'y est pas propre. J'ai reçu une lettre de Mr. de Surville, une de mad. sa femme, et une de Me. la maréchale d'Humieres, toutes remplies de remerciments, comme si l'on leur avoit fait une grande fortune. Ma solidité est assez étonnée de ces choses-là, quoiqu'elle dût y être accoutumée. Je conviens avec vous que je suis trop inquiete; et je dis souvent à madame la duchesse de Bourgogne qu'elle et moi pleurons des gens qui se réjouissent très-fort; au moins tout ce qui nous revient de Flandre nous assure du bon état de cette armée, et qu'il ne leur manque rien: il est vraisemblable qu'elle se mettra bientôt en mouvement: car on dit que les ennemis vont faire un siege: nous ne savons pas encore auquel ils s'attacheront. Je donnerai le placet de Me. de Franclieu, et je dirai ce qu'il faut pour le faire réussir. On ne m'a pas dit que monsieur l'archevêque de Sens soit venu à ma porte; et je

n'en ai point été surprise, parce qu'il m'a toujours paru que, par une discrétion bien rare dans un évêque, il ne me vouloit voir que pour affaires : je vous prie, madame, de l'assurer de mon très-humble respect, qu'il me verra toujours quand il voudra, et que je l'estime et honore plus que beaucoup de gens que je vois plus souvent : vous me connoissez assez pour lui en pouvoir répondre. Vous m'avez fait une peinture de madame de Crenan, qui fait que je vous envie le bonheur de passer vos jours avec elle. Vous connoissez, madame, l'amitié que j'ai pour vous, depuis que vous êtes au monde.

LETTRE XXXII.

Le 7 février 1709.

TOut le monde a été ravi de ce que l'on a fait en Espagne pour M. le duc d'Albe ; et jamais étranger n'a été si estimé et si aimé dans une cour, que celui-là : je suis bien fâchée des fréquentes incommodités de Me. la duchesse d'Albe : donnez-lui ma lettre. Vous faites trop de cas de ma santé ; elle est assez bonne depuis deux jours : je serai peut-

être demain malade. Je vous donnerai un rendez-vous dès que ce temps terrible sera passé ; car je vous assure, madame, que, malgré l'accablement où je suis presque toujours, je ne vous vois point sans plaisir : si vous me voyiez de plus près, vous trouveriez que je vous dis une fort grande douceur.

LETTRE XXXIII.

A Saint-Cyr, le 21 mai 1709.

Rien n'est plus triste pour vos amis, madame, que d'avoir toujours à remercier sans rien obtenir : je vous assure que j'en suis sensiblement touchée : j'ai toujours eu le malheur de me mettre à la place des affligés ; et c'est ce qui me rend si tendre, outre les raisons particulieres que j'ai de m'intéresser à des personnes d'un tel mérite et d'une telle naissance : j'ai parlé bien souvent pour eux, et je ne me rebuterai point : vous êtes très-louable dans la vivacité de votre amitié pour eux. C'est à vous que les carmélites doivent le petit soulagement qu'on leur procure ; mais je suis bien-aise qu'elles aient vu dans cette occasion que

je les aime de tout mon cœur. Vous avez raison d'envier l'agonie des carmélites ; mais pour mourir comme elles, il faut vivre de même. Feu monsieur de la Feuillade leur écrivit en mourant, qu'il voudroit bien avoir été carmélite.

J'ai mandé à Manseau, qui est à Paris, de donner à mad. de Scudery ce qu'elle auroit dû toucher au mois de juillet : il est vrai qu'il est étrange que des voleurs aient pensé en elle.

Une autre de nos protégées m'a paru bien nue ce matin. Envoyez-moi vingt aunes de poil de chevre noir. Monsieur de Chamillard se moque de moi, quand je porte mes frayeurs sur le Dauphiné. Dieu veuille qu'il ait raison ! Je me porte bien, et je suis persuadée que vous en êtes bien-aise.

LETTRE XXXIV.

De Me. de Villette, à Me. de Maintenon.

JE ne puis être tranquille lorsque je sais que vous souffrez ; car, ne vous en déplaise, je suis plus sensible à vos maux qu'à vos chagrins, et je ne saurois être aussi détachée de votre santé que vous l'êtes.

Je me suis acquittée de vos ordres auprès de Me. la M. d'Alluye. Elle m'a priée de vous répéter qu'elle s'en tiendroit à ce qu'elle vous a écrit : elle a trouvé les créanciers un peu opiniâtres, à leur derniere assemblée : ils sont présentement séparés, et ne se rejoindront qu'après la Saint-Martin : s'ils veulent continuer le procès, elle leur signifiera qu'elle ne veut point se joindre à eux. Elle croit que c'est le meilleur moyen de les mettre à la raison, et de vous marquer sa déférence. Il y a, madame, un honnête homme de mes amis, nommé M. Bertin, qui exerce la charge où il est, depuis trente-cinq-ans, avec l'approbation de tous les ministres, sous lesquels il a servi. Je sais qu'on vous présenta, il y a quelque temps, des mémoires contre lui, dont il se justifia avec le roi et avec M. Desmarets : les auteurs de ces mémoires étoient ses commis mêmes, qui l'avoient volé, et qu'il avoit chassés. Ils lui suscitent encore de nouvelles persécutions, et il craint qu'ils ne fassent aller jusqu'à vous d'autres plaintes. Je vous supplie, madame, de vouloir bien les lui envoyer, où à monsieur Desmarets, qui connoît sa conduite. C'est peut-être le seul homme riche qui n'ait point voulu profiter du malheur des temps,

et dans lequel M. Desmarets a toujours trouvé des ressources : aussi lui a-t-il renvoyé toutes les lettres que ces frippons lui ont écrites contre l'homme chez lequel ils se sont enrichis. Mille pardons, madame; mais je sais mieux que personne que vous n'aimez que le bien, et n'autorisez jamais la calomnie.

LETTRE XXXV.

De la même, à la même.

Que ne vivez-vous, madame, avec quelqu'un qui vous ressemble ? Que la vie vous paroîtroit aimable ! Je me croyois depuis deux ans aux lymbes : je vous vis hier, et vous vis plus gaie et plus tranquille, et je crus renaître. J'oublie tout aisément, quand j'ai l'honneur d'être auprès de vous, madame : j'aurois pourtant grand besoin que vous m'honorassiez devant M. et mad. Desmarets ; à quelque propos que ce soit ; n'importe, pourvu que, pendant votre séjour à Marly, vous me nommiez une fois, une seule fois devant eux avec bonté : si cela pouvoit aller jusqu'à un peu de considération, ce seroit encore mieux : si

vous y ajoutiez ce ton d'intérêt si brigué ; je serois au comble de mes vœux ; et si vous daigniez leur dire que je suis fort de vos amies, vous me vaudriez deux cents mille francs, qui me mettroient à portée de m'en faire réellement considérer, parce que je n'aurois plus besoin d'eux. Pardonnez, madame, la liberté que je prends : j'en use avec vous comme Beautru avec le cardinal Mazarin ; mais deux ans d'absence sont fort dangereux auprès des ministres, et deux cents mille francs méritent bien qu'on ait recours à l'artifice. Vous êtes, madame, pour les choses solides, et je me fais gloire de me conformer à tous vos goûts.

J'attendrai que vous m'ayez écrit quelque chose de gracieux sur le comte du (1) Luc, pour lui faire réponse sur l'affaire de M. de Sainte-Croix. Notre plénipotentiaire s'est si bien acquitté des emplois dont le roi l'a honoré, que vous ne serez point fâchée de lui dire quelques douceurs : il a un grand desir de vous marquer son attachement et son respect, en faisant de son mieux dans une affaire à laquelle vous

(1) Ambassadeur du roi auprès des treize cantons.

voulez bien vous intéresser. N'avez-vous plus ni commissions ni ordres à me donner à Paris ? Tout ce qui me vient de vous, madame, me fait un extrême plaisir : et de votre part, le peu est beaucoup pour moi.

LETTRE XXXVI.

De la même, à la même.

De Paris, le 30 juillet 1707.

MONSIEUR le curé de Saint-Sulpice veut que je vous fasse souvenir, avant la fête, de M. l'abbé du Plessis d'Argentré, à qui il voudroit bien que vous fissiez donner une des abbayes de M. d'Arles, qui les va remettre au roi, à ce que l'on dit, pour avoir l'abbaye de Saint-Gilles. Il y a aussi un prieuré vacant, qui, quoique d'un petit revenu, lui conviendroit fort, parce qu'il n'auroit point de bulles à payer. M. l'abbé d'Argentré est un cadet de maison, prêt à s'accommoder et à se contenter de tout, même d'une pension qui lui donneroit de quoi vivre honnêtement. Je ne vous parlerai en rien de ses bonnes qualités ; car je crois que M. le curé vous en a informée ;

quelque réservé qu'il soit dans les louanges qu'il donne, il ne se lasse point de parler de M. l'abbé d'Argentré, comme d'un des meilleurs sujets : je crois donc rendre service à l'eglise en vous le présentant : il prêche souvent, et avec succès. Je suis ravie, madame, que l'air de Marly vous ait été bon, et que les inquiétudes pour la Provence diminuent.

LETTRE XXXVII.

De la même, à la même.

Ce 4 février 1709.

JE vis hier, madame, des gens d'autant plus sensibles à la joie, qu'ils en avoient depuis long-temps perdu l'habitude : c'est M. et Me. la duchesse d'Albe, charmés de la grace que le roi d'Espagne leur a faite, et ravis d'une lettre écrite de la main de la reine : vous voyez combien il vous est aisé de mettre les gens hors d'eux-mêmes. Me. d'Albe vous attribue le bien qui lui arrive. Elle a une fluxion sur le visage, elle m'a priée de vous dire que c'étoit ce qui l'empêchoit de vous aller rendre ses actions de graces : ce sont ses termes. . . . .

J'ai été alarmée de votre colique : ce sont des maux que je crains, parce que je les connois : je me trouverois trop heureuse de me conformer en tout à votre façon de penser, hors sur l'indifférence que vous avez pour votre santé et pour la vie : la votre, madame, est aussi nécessaire à l'état qu'à moi : les meilleures têtes en conviennent. Vous faites cas de celle de M. Desmarets, et il me paroît bien persuadé que votre conservation est ce qu'il y a de plus nécessaire. Si je ne craignois que cela ne fût trop libre, je finirois ma lettre, madame, par vous assurer que j'ai une impatience extrême de vous voir : mon respect et ma tendresse pour vous augmentent tous les jours, et très-indépendamment de tout ce qui vous entoure : qui vous aime, vous aime pour vous-même, et vous faites valoir les grandeurs.

LETTRE XXXVIII.

A la même.

De Paris, ce 11 mai.

ON m'assure, madame, que votre santé et celle du roi sont bonnes : grande consolation dans tous les malheurs qui arrivent, et sur lesquels je n'ai osé vous écrire : je voudrois qu'on pût toujours épargner à ce cœur si sensible tout ce qui renouvelle des idées trop affligeantes. J'ai parlé à M. d'Argenson de Me. de Bizi : il m'a dit qu'à votre considération, madame, il lui avoit déja rendu deux ou trois services : que n'étant pas le maître de faire tirer sa loterie la premiere, il l'avoit fait mettre au nombre de celles qui étoient les plus pauvres, et qu'on la fera passer devant toutes les autres maisons religieuses qui en ont obtenu : ainsi mad. de Bizi n'attendra que le moins qu'il sera possible. Je sais que M. d'Argenson n'a pas été absolument le maître : il a trop de respect pour vous, et trop d'esprit, pour négliger les plus petites occasions de vous faire sa cour.

Me. la comtesse de Mailly et M. de la Vrilliere me pressent de récrire à Mr. le comte du Luc, sur ce qui regarde M. le marquis de Sainte-Croix : j'attends que vous m'ayez fait l'honneur de m'écrire quelque chose que je puisse envoyer à notre ambassadeur. Je voudrois vous éviter cette peine ; mais quelque confiance que j'aie dans l'amitié de mes amis, j'en ai beaucoup davantage dans le desir qu'ils ont de vous plaire : ce desir seroit encore bien mieux fondé, s'ils avoient, madame, l'honneur de vous connoître comme moi.

Le temps de la Pentecôte n'en seroit-il point un favorable pour obtenir un petit voyage de Saint-Cyr ? C'est le lieu du monde le plus propre à bien passer une grande fête : en attendant que cela me soit utile pour l'autre monde, je ne sais rien de plus agréable en celui-ci.

LETTRE XXXIX.

A la même.

Ce 12 septembre.

JE me flatte, Madame, que la bonne nouvelle d'Allemagne vous aura redonné quelques moments de joie : vous me rendez la meilleure citoyenne du monde, quand je pense que votre santé dépend presque toujours des événements. Les lettres des particuliers, qui ne songent point à nous flatter, assurent que notre armée de Flandre a du pain et de la viande très-réguliérement ; et que dans les pays étrangers, on compte sur la paix, comme si elle étoit signée. Je suis persuadée que vous conviendrez cet hiver que j'avois raison, et que votre campagne se finira plus heureusement qu'on ne l'avoit espéré. J'ai cru que vous m'avoueriez de ce que j'ai dit de votre part à mad. la duchesse d'Albe, de l'intérêt que vous preniez à son affliction : elle est extrême, quoique son fils ne fût aimable qu'à ses yeux : elle demande les prieres de Saint-Cyr. Je ne crois pas que mad. de Veilhant lui

refuse les siennes, et qu'elle ne se console de la mort de ce petit connétable, dans l'espérance que Me. d'Albe, n'ayant plus d'héritiers, ira établir incessamment un Saint-Cyr en Espagne. Je désire, aussi vivement qu'elle, qu'il y en ait par-tout.

LETTRE XL.

A la même.

Ce 1 juin.

OUi, madame, je trouverois fort mon compte à me sauver par de bonnes œuvres : il est bien plus facile de secourir son prochain, que de le supporter. Je vous rendrai compte de l'affaire de cette pauvre religieuse. Me. de Bizi m'a adressé une lettre pour M. Desmarets, auquel je parlerai dès demain ; car il est du moins autant le maître que M. d'Argenson : je placerai ma demande à la suite du compliment dont vous me chargez pour Me. Desmarets. Votre faveur, madame, de ce côté-là n'est pas si sujette aux orages, que du côté de M. de Pontchartrain : on auroit trop d'affaires de vous raccommoder ensemble ; mais je

serai comme si vous l'étiez. On dit ici que son pere va vendre sa maison, et qu'il médite une retraite : ce premier article est véritable, et je ne crois pas le dernier sans fondement : il demeureroit à l'*Institution*, hors le quartier. J'aurois le plaisir de vous revoir d'accord sur bien des choses : bien des gens, s'il quittoit sa place, ne s'étonneroient pas d'y voir M. de Chamillard, qui est droit et juste. Me. de Lorge mourut hier matin : son mari a signé son testament, par lequel il s'oblige à payer pour elle cinquante mille écus de dettes : cela vaut bien les assiduités qu'il avoit omises. Toute la famille est dans une affliction extrême : je leur avois fait vos compliments par avance. Je remercierai Mr. de Caumartin ; et quand je saurai ce qui pourra vous amuser, je vous le manderai, madame, comptant sur vos bontés, comme vous devez compter sur mon attachement et mon respect.

LETTRE XLI.

A la même.

PARIS ne nous fournit, Dieu merci, presque plus de nouvelles, que des mariages et des morts, ou quelques autres

raisonnements qui ne se peuvent guere traiter par lettres. La mort de mad. de Bouillon est bien effrayante, et son enterrement bien vain. Le duc d'Albret, qui n'y a eu de part que celle d'y assister, et qui l'a trouvé aussi ridicule que le public, est fort malheureux dans sa famille ; et fort honnête homme, quoiqu'il ait pu faire des fautes, pour n'être pas aussi assidu à la cour qu'il auroit dû l'être : il m'a demandé instamment, madame, de vous envoyer cette lettre. Me. la duchesse de Noailles me prie d'aller passer quelques jours à Versailles : je voudrois bien lui aider à prendre son état en patience. M. de Caumartin continuera à faire de son mieux pour Moret, par charité, et par l'intérêt que vous y prenez. Il me semble que tout le monde souhaite plus que jamais de vous plaire, et s'intéresse à votre repos et à votre santé. Je ne connois que vous qui n'en fassiez pas le cas qu'elle mérite : elle m'est, en vérité, plus chere que la mienne ; mon respect est infini.

Fin du Tome premier.

1919